

Christophe JOLY

Mémoire et compétition politique : « la galaxie sankariste » et la production mémorielle au Burkina Faso

**Master 2 de Recherche en science politique mention études africaines
sous la direction de René Otayek et Richard Banégas
Université de la Sorbonne, Paris I, Septembre 2009**

**L'université n'entend donner aucune approbation aux opinions émises dans ce mémoire.
Ces opinions doivent être considérées comme propres à l'auteur.**

Table des matières

Mémoire et compétition politique : « la galaxie sankariste » et la production mémorielle au Burkina Faso	1
Introduction	4
Première Partie : Mémoire et science politique, présentation des concepts.....	13
Chapitre 1 : Qu'est ce que la mémoire ?	13
Chapitre 2 : Comment étudier la mémoire ?	17
Deuxième Partie : La récupération de la mémoire de Sankara chez les sankaristes.	29
Chapitre 1 : Lieu de mémoire.....	29
Chapitre 2 : Les sankaristes face à la mémoire : le passé comme source de légitimité.	36
Chapitre 3 : Qui sont les sankaristes ?	45
Troisième partie : Environnement politique et évolution de la mémoire : quels sont les cadres sociaux de la mémoire sankariste ?	61
Chapitre 1 : La Révolution : un passé qui marque.	62
Chapitre 2: Blaise Compaoré et la négation de Sankara.	73
Chapitre 3 : Environnement politique et évolution de la mémoire.....	81
Conclusion	86
Bibliographie	88
Annexes	93

Introduction

Le quinze octobre 2007, le Burkina Faso fêtait en grande pompe le vingtième anniversaire de la mort du Capitaine Président Thomas Sankara¹. Tout au long de ce mois, cette commémoration était accompagnée de tout un écho médiatique aussi bien national qu'international au fondement duquel on retrouvait une bonne partie de l'opposition politique qui, aux vues des dernières élections, laisse la grande majorité des observateurs perplexe sur sa capacité à changer le paysage politique burkinabé². Les disputes et les débats³ pour savoir qui peut être le « digne héritier » des valeurs du sankarisme se sont multipliés depuis lors.

Le paradoxe surprenant qui a saisi le début de cette enquête se retrouve plus ou moins résumé derrière la question suivante : pourquoi est-il si important pour l'opposition de trouver une légitimité politique à travers la mémoire de Sankara ? Ce questionnement ouvre une fenêtre de recherche dont l'objectif principal est de comprendre qui sont ces membres de l'opposition politique qui se définissent comme sankaristes, quels usages font-ils, aussi bien de la mémoire de Sankara, que de son « legs politique » et quels sont les rapports qu'ils entretiennent entre eux avec le pouvoir et avec les « sankaristes » non-encartés ?

L'idée principale consiste à mettre à jour les dynamiques par lesquelles les représentations d'un passé sont produites et participent à la construction d'une production mémorielle et a contrario de faire ressortir le contexte national et/ou international comme condition permettant l'émergence de manifestations de questions mémoriales (jusque là enfouies qui sont saisies par les acteurs qui les mobilisent à des fins spécifiques). Cette étude s'inscrit directement dans les questions de réflexions autour de la mémoire et de ses usages politiques, et celles de la reformulation de pouvoir et des espaces publics. Elle est fortement

1 Thomas Sankara fut président du Burkina Faso du 4 août 1983 au 15 octobre 1987.

2 Mathieu HILGERS et Jacinthe MAZZOCCHETTI (dirs.), « le Burkina Faso, l'alternance impossible », *in Politique Africaine*, n°101, mars-avril, 2006.

3 Notons que ces débats avaient déjà eu lieu entre les tenants de l'opposition sankariste lors de l'élection présidentielle du 13 novembre 2002.

inspirée des dernières réflexions qui portent sur les études de la mémoire⁴, et sur les études des « compétitions politiques »⁵ et ce, notamment dans l'approche méthodologique utilisée pour analyser la production de la mémoire de Sankara. Ces dernières, supposent de s'intéresser aux « mémoires collectives » qui entourent le personnage, c'est-à-dire aux « représentations socialement élaborées et partagées du passé, reconstruites par le souvenir à l'aune des préoccupations présentes du groupe et des individus concernés »⁶. L'analyse ne cherche pas à expliquer le présent à travers le passé mais plutôt à examiner l'utilisation du passé par les enjeux du présent⁷.

Cette étude vise à explorer les phénomènes mémoriaux provoqués par l'épisode historique de la révolution (1981-1983) dans une population donnée de descendants de cette période et se revendiquant comme tels.

Elles se fixent plusieurs objectifs :

- Déterminer les relations présentes entre l'environnement et la compétition politique et les mémoires collectives au sein de la galaxie « sankariste ».
- Identifier les mécanismes de socialisation de la mémoire.
- Enfin, comprendre les usages politiques et sociaux de cette dernière.

On présentera donc un travail de synthèse et de compréhension des actions, représentations et souvenirs individuels et collectifs à l'égard d'un passé singulier.

Cette recherche part de du constat que les dits « sankaristes », constituent un groupe social difficile à définir en raison de leur hétérogénéité, leur éclatement et leur importance inégale sur la scène politique burkinabé et dans la production de mémoires collectives. En effet, la socialisation des individus enquêtés a été marquée majoritairement par une

4 Voir les travaux Maurice HALBWACHS et de Marie-Claire LAVABRE ainsi que ceux de C. Deslaurier et A. Roger (dirs.), « Passés coloniaux recomposés. Mémoires grises en Europe et en Afrique », *Politique africaine*, n° 102, juin 2006. Et C. Andrieu et al. (dir.), *Politiques du passé : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Presse de l'Université de Provence , 2006.

5 Voir les travaux de F.G. BAILEY, *Les règles du jeu politiques*, PUF, Paris, 1971, p. 254 ; ceux de Michel OFFERLE, *Les partis politiques*, PUF, 3e edt., Paris, 1997, p. 125. et *Sociologie des groupes d'intérêts*, Montchrétien, 2e edt., Paris, 1998, p. 158. ; et enfin, ceux d'Eric NEVEUX, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, 3e edt., Paris, p.125.

6 Définition issue de : M. HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994.

7 C'est dans ce sens que mon étude sur les usages politiques de la mémoire de Sankara se rapproche des analyses de la mémoire coloniale, de Christine Deslaurier et Aurélie Roger et des réflexions de Maurice Halbwachs sur les mémoires collectives.

reconversion sociale plus ou moins différente. Les variables générationnelles, de politisation et de capital culturel déterminent d'avantage ces représentations et ces engagements qui ont comme point commun la revendication « d'un devoir de mémoire » et d'un engagement politique issue d'un « héritage ».

La mémoire, ou plutôt les mémoires, de la période révolutionnaire, peuvent être identifiées dans de nombreuses prises de position sur de nombreux sujets politiques et marquent encore, de façon prégnante la scène politique burkinabé. Certains faits d'actualité locale rendent compte de cette situation⁸.

Les mobilisations provoquées par la mémoire et l'histoire fournissent des objets féconds pour la sociologie politique. Ainsi, le détour par la sociologie de la mémoire, permet de mettre en lumière une partie de la vie politique du Burkina⁹. En effet, si la mémoire et la personne de Sankara paraissent largement étudiées, il n'en va pas de même avec ses dits « successeurs » et « porteurs de sa mémoire ».

Cette enquête prétend rendre compte d'une série de phénomènes mémoriaux limités dans leur nombre¹⁰, à travers un terrain délimité dans le temps et dans l'espace. Les actions, les souvenirs et les représentations d'un échantillon de « sankaristes » constituent l'objet d'étude. Il s'agit donc d'étudier les mémoires de gens pris dans leur individualité. Il est vrai que les « sankaristes » établissent principalement une filiation politique avec le passé qui marque leurs engagements et représentations actuelles.

De cette manière, l'étude ne cherche pas l'exhaustivité mais se concentre uniquement sur les « sankaristes » dont on peut dégager une filiation politique à partir de leurs engagements, et surtout de la perception de ces derniers. Cette filiation politique s'exprime à travers leur participation à un réseau de mouvements politiques et sociaux plus ou moins hétérogènes qui revendentiquent une « filiation idéologique et mémorielle ». Ce réseau s'apparente à ce que l'on peut nommer comme étant « la galaxie sankariste ». Il est aujourd'hui profondément ancré dans l'espace politique burkinabé et renvoie vaguement à n'importe

8 C'est le cas de la commémoration de la mort de Sankara qui a lieu chaque année, le 15 octobre. Mais on retrouve aussi beaucoup de mobilisations des souvenirs de cette période dans des actions ou mouvements de revendications tels que les manifestations contre la vie chère qui ont eu lieu en février 2007.

9 L'étude se concentre uniquement sur une partie restreinte de « sankaristes »

10 Car ils sont assez rares, du fait que le pouvoir est plutôt resté muet sur le personnage de Sankara et sur les « apports » de la période révolutionnaire.

quelle action plutôt en « faveur du peuple » et à des prises de positions qu'ils qualifient eux-même de « socialisantes »¹¹. La « galaxie sankariste » est composée principalement de partis politiques des descendants directs de Sankara et d'associations.

Par ailleurs, plusieurs initiatives mémorielles (symposium en tête) composent une nébuleuse où les leaders sont des « entrepreneurs de mémoire »¹². Leurs actions vont de la divulgation de « l'histoire » à la perpétuation de l'héritage idéologique et à l'organisation de commémoration. Ces entrepreneurs de mémoire sont ainsi des individus qui ont tous vécu la période révolutionnaire mais qui n'y ont cependant pas tous participé de la même manière. Certains possèdent donc une mémoire « vécue » tandis que d'autres pour reprendre les concepts de Maurice HALBWACHS auront une mémoire « empruntée »¹³. Dans cette distinction il est notable de constater que la variable générationnelle joue un rôle important.

L'objet « mémoire » reste particulièrement étudié dans les sciences sociales¹⁴. Cependant il se retrouve affublé d'une multitude de définitions. Cette multiplicité entre les conceptualisations des divers phénomènes mémoriaux est saisissante notamment entre les travaux des historiens et ceux des sociologues.

Par conséquent, un chapitre sera consacré par ce que l'on entend à travers l'étude de la « mémoire » afin de définir pleinement le cadre théorique de la recherche. De nombreux auteurs ont étudié les instrumentalisations et les enjeux liés à la « mémoire » des pays européens¹⁵. Concernant l'Afrique il est notable de constater que les chercheurs se sont faits moins prolixes sur la question¹⁶. La pluspart des auteurs ont eu l'objectif commun de restituer les relations entre mémoire et pouvoir, c'est-à-dire, de savoir quelles ont été les « politiques du passé »¹⁷ mises en place principalement mais pas uniquement par l'État. Cette lecture

11 Notamment à travers une vision idéalisée plus ou moins partagée par l'ensemble de la société burkinabé (plus fortement chez les jeunes qui n'ont pas eu le temps de connaître la révolution ou à travers les récits de leurs parents)

12 Michael POLLAK, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien d'une identité sociale*, Paris, Metaillé, 1990.

13 Maurice HALBWACHS, *La Mémoire Collective*, Paris, Albin Michel, 1997.

14 Une multitude d'études ont été faites notamment depuis les réflexions de Pierre NORA sur la question.

15 Voir ls auteurs comme Pierre NORA, Henry ROUSSO, Jean-Clément MARTIN, etc.

16 J.P. CHRETIEN et J.L. TRIAUD (dirs.), *Histoire d'Afrique. Les enjeux de mémoire*, Karthala, Paris, 1999. Et C. DESLAURIER et A. ROGER (dirs), « Passés coloniaux recomposés. Mémoires grises en Europe et en Afrique », in *Politique Africaine*, n°102, Karthala, juin 2006.

17 Claire ANDREU, Marie-Claire LAVABRE et Daniel TARTAKOWSKY (dir.), *Les politiques du passé*, PUP, 2006.

constitue une base qui servira à présenter les évolutions de la production mémorielle au Burkina Faso au regard des changements politiques du pays. Cela constituera aussi un chapitre de la présente démonstration.

Cependant, l'étude des politiques du passé ne fournit ni un arsenal conceptuel convenable ni des méthodes de recherche empirique applicables à l'objet d'étude choisi, qui ne sont autres que les actions, les représentations et les mémoires d'un groupe d'acteurs défini. Par conséquent, le cadre théorique de cette enquête est celui de la sociologie de la mémoire, fondé par les travaux de Maurice HALBWACHS mais aussi celui de la sociologie de l'action collective. Cette perspective permettra d'analyser les interactions entre les mémoires individuelles, les mémoires collectives et les dynamiques des mobilisations observées empiriquement, en suivant la problématique de savoir quels sont les mécanismes de production des mémoires collectives.

La révolution constitue une expérience politique brève, quatre ans (du quatre août 1983 jusqu'au quinze octobre 1987), singulière mais intense dans l'histoire du Burkina Faso. Cependant cette période est née avec ses jours comptés. Le régime a souvent été accusé de vouloir renverser la hiérarchie sociale à travers des réformes, des politiques et des outils coercitifs (les CDR) auxquels la société qui pourtant aspirait à un profond changement, n'était peut être pas encore préparée à faire table rase de tout son passé et de sa structure sociale. Cette polarisation de la société a eu pour conséquence un renversement aussi tragique que brutal. Ce fait explique en partie le silence de la « mémoire » dans lequel s'est plongé le Burkina Faso sur cette période pendant plus de dix ans. En effet, après la révolution, le régime s'attacha à faire la chasse aux personnalités de premier plan de cette période et a plongé le pays dans un silence lourd. La légitimité du régime, de cette période dite de « rectification », dans sa première phase, se basait principalement sur l'idée que le renversement de la révolution fût un acte héroïque et nécessaire pour en finir avec le désordre national causé par la révolution. Il faut garder ces faits historiques à l'esprit afin d'imaginer le climat qui régnait dans la société burkinabé après la chute de Sankara et ce d'autant plus que l'acteur principal de la chute de Sankara, Blaise Compaoré est toujours au pouvoir.

De cette manière, les anciens personnages politiques de premier plan durant la période révolutionnaire ainsi que leurs familles furent pour la plupart écartés de l'espace public, sans aucune possibilité de rendre hommage à la mort du premier d'entre eux. Ainsi, à travers la

répression et la peur de voir ses fils marginalisés, de nombreuses familles choisirent d'éviter toute conversation concernant cette période et encore plus le personnage de Sankara. Ce « temps du silence »¹⁸ a atteint son paroxysme à travers la disparition physique du corps du défunt.

Le Burkina Faso est donc depuis vingt-deux ans dirigé par le même homme, Blaise Compaoré. Il a pris le pouvoir à la suite d'un coup d'Etat sanglant le quinze octobre 1987. Malgré ces apparences de régime démocratique, la scène politique burkinabé est véritablement verrouillée. Pour s'en convaincre, il suffit de se pencher sur les résultats des élections présidentielles qui ont vu la trop large victoire du « Blaiso»¹⁹ pour qu'une opposition digne de ce nom existe²⁰. Pour certain, le Burina Faso s'apparente à un véritable « régime semi-autoritaire »²¹ où l'espace politique est totalement entre les mains du pouvoir sans aucune possibilité d'autres alternatives.

Partant de cet état de fait et suivant l'orientation scientifique de la recherche dans l'étude de la mémoire, il est intéressant de se demander comment les mémoires individuelles reçoivent-elles les évènements. L'objectif étant de rentrer dans la problématique « *de la production des mémoires collectives* »²².

En effet une des hypothèses qui guide cette enquête conduit à penser que les activités de la « galaxie sankariste » ont la vocation de produire des mémoires collectives, afin de renforcer leur légitimité dans l'espace politique burkinabé et au sein de leurs propres champs à travers des luttes internes. Mais ce questionnement n'implique pas le fait de penser que les « sankaristes » ont le monopole de production des mémoires collectives. Les moyens de production de mémoire collective sont extrêmement diversifiés dans la forme et dans le temps. Il est indispensable de chercher à travers des récits de vie quelles ont été les conditions favorables qui peuvent expliquer la présence d'un sentiment de se sentir descendant politique de Sankara chez les individus interviewés. C'est en s'intéressant à leur socialisation, leurs

18 Michael RICHARDS, *A time of silence*, Cambridge University Press, 1998.

19 Surnom de Blaise Compaoré

20 Élu avec 80,35% de voix. Le premier opposant n'a obtenu que 4,88%

21 Expression emprunté à M. Ottaway qui définit ces régimes comme se donnant l'apparence de démocraties mais qui renferment des dispositifs de blocages du jeu politique, monopolisant ainsi l'accès au pouvoir entre les mains d'une petite minorité

22 Marie-Claire LAVABRE, « De la notion de mémoire à la production des mémoires collectives » in *Cultures politiques*, Paris, Puf, 2001.

trajectoires qu'on trouvera des réponses à nos questions.

Une des hypothèses de la recherche est de comprendre quels sont les moyens d'expressions politiques dont peuvent user les individus-citoyens dans un pays où l'espace politique qui s'apparente à « *une absence des possibles* »²³, empêche toute tentative d'opposition efficace face au pouvoir.

Il s'agit donc d'analyser les formes de mobilisations et de prises de parole dans l'espace public au sein d'un processus de production mémoriel, dans un régime qualifié de « *semi-autoritaire* »²⁴. Le point de départ de la recherche étant de montrer que l'analyse de processus mémoriel met à jour des moyens d'inscription des individus dans la cité. Autrement dit, cela permet aux individus qu'ils se perçoivent comme plus ou moins proches des enjeux politiques contemporains, quelque soit leur positionnement dans la société, de participer et de s'affirmer. Afin qu'une revendication puisse émerger, il faut que les acteurs bénéficient de fenêtres d'opportunités politiques et d'un contexte favorable. Il s'agit à travers cette recherche de voir comment les acteurs de la mémoire de Sankara, et plus précisément les leaders des groupes politiques sankaristes se saisissent de l'agenda politique et social. C'est à travers ces fenêtres d'opportunités que s'organisent des luttes entre les différents acteurs. L'objectif principal pour ces derniers, étant de savoir qui est le plus légitime et à qui va bénéficier la ressource mémorielle ? Autrement dit, qui pourra le plus légitimement parler au nom de la mémoire de Sankara et ainsi bénéficier de cette puissante ressource symbolique ?

L'enjeu principal de cette recherche est de comprendre quelles sont les dynamiques d'une production mémorielle quand cette dernière est passée sous silence par le pouvoir.

L'hypothèse principale souligne le fait qu'une production mémorielle est le résultat d'interactions entre une environnement singulier (une conjoncture historique, politique, économique et sociale) inscrit dans une temporalité et les résultats des mobilisations et des actions collectives d'acteurs différents qui saisissent la mémoire au gré des besoins de la compétition politique, économique ou sociale dans laquelle ils sont pris. Par ailleurs, la mémoire devient une ressource politique de premier ordre dans un régime semi-autoritaire.

23 Expression empruntée à Mathieu Hilgers et Jacinthe Mazzocchetti (dirs.), « Le Burkina Faso, l'alternance impossible », *Politique africaine*, n° 101, Mars-avril 2006.

24 Pour une définition du « régime semi-autoritaire » cf. l'article de Mathieu Hilgers et Jacinthe Mazzocchetti, « L'après-Zongo : entre ouverture politique et fermeture des possibles », in *Politique africaine*, n° 101, Mars-avril 2006. p. 5-18.

Il s'agit de comprendre quels sont les moyens d'expressions politiques dont peuvent user les individus-citoyens dans un pays où l'espace politique qui s'apparente à « *une absence des possibles* »²⁵, empêche toute tentative d'opposition efficace face au pouvoir.

L'hypothèse principale postule qu'il existe, à côté des mobilisations institutionnelles connues et reconnues comme politiques qui n'ont qu'une faible résonance au Burkina Faso, des espaces de luttes plus féroces tels que ceux qui se jouent autour des représentations de la mémoire de Sankara.

Qu'elles soient une source de mobilisation pour des structures politiques plus ou moins partisanes ou qu'elles soient un mode plus complexe et moins utilitariste de subjectivation du politique, les réflexions autour des usages politiques de la mémoire (précisément celle de Sankara) permettent d'appréhender plusieurs questionnements des chercheurs en études africaines :

1. La production mémorielle et les transformations politiques (ouverture lié au multipartisme).
2. La mémoire et les imaginaires de la citoyenneté.

L'hypothèse de travail préliminaire, inspirée par les travaux de Maurice HALBWACHS²⁶ qui a guidé les premiers pas de cette enquête, était celles de l'existence d'*« une mémoire collective »* des descendants de la révolution. En d'autres termes, les individus qui participent ou ont participé, d'une manière ou d'une autre, à la *« galaxie sankariste »* peuvent être appréhendés en tant que groupe social, ou *« communauté affective »* ayant une mémoire collective propre selon les termes de Maurice HALBWACHS. Cependant, aux vues de l'éclatement des membres de cette galaxie, de leur lutte politique, cette hypothèse a été remplacée par celle de l'existence d'une multitude de mémoires collectives dans des milieux d'inter-connaissance plus ou moins réduits et avec une cohésion interne inégale. Selon cette perspective, l'enquête prétend analyser les interactions entre les activités de la *« galaxie sankariste »* et les individus qui y participent, c'est-à-dire, les interactions entre les *« mémoires historiques »*²⁷ produites par les *« sankaristes »*. De cette

25 Expression empruntée à Mathieu Hilgers et Jacinthe Mazzocchetti (dirs.), « Le Burkina Faso, l'alternance impossible », *Politique africaine*, n° 101, Mars-avril 2006.

26 Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1995, (1925).

27 Marie-Claire LAVABRE, *Histoire, mémoire et politique: le cas du Parti Communiste*, Thèse de doctorat

manière ces actions peuvent être considérées comme des stratégies de transmission et de construction d'une mémoire d'un événement historique. Ces actions expriment également le caractère sélectif de la mémoire, c'est-à-dire, la reconstruction du passé à partir des intérêts du présent. Toutefois ces actions ne répondent pas toutes aux mêmes raisons, aux mêmes buts ni ne connaissent le même sort.

Nous verrons dans une première partie, les concepts que nous utiliserons tout au long de cette recherche et qui nous permettront d'étudier la mémoire de Thomas Sankara. Ensuite, nous nous attacherons, à travers l'analyse des trajectoires des dits sankaristes, de mettre en avant les formes de mobilisations de la mémoire de Sankara. Et enfin, dans une troisième partie, nous présenterons les interactions entre la mémoire et l'environnement politique.

Première Partie : Mémoire et science politique, présentation des concepts.

Chapitre 1 : Qu'est ce que la mémoire ?

S'interroger sur les usages politiques d'une mémoire nécessite de prendre quelques précautions et d'apporter des précisions sur ce que l'on entend et ce que l'on n'entend pas à travers l'usage du mot « mémoire ». Avant tout, il est nécessaire de distinguer cette dernière avec sa « meilleure ennemie » : l'histoire. Puis, dans un second temps, de définir ce que l'on entend par mémoire collective, de s'interroger sur la pertinence de ces questions au regard du continent africain et enfin de développer les grands concepts qui permettent une utilisation scientifique pour appréhender la notion de mémoire dans les sciences sociales.

A. Différences entre mémoire et histoire.

Dans un chapitre entier Gérard NOIRIEL²⁸ s'attache à nous démontrer ce qui différencie les deux notions et les dangers qu'il y aurait à les confondre. Maurice HALBWACHS²⁹ invite les réflexions sur la mémoire à bien avoir conscience des différences qui existent entre la mémoire et l'histoire. Pour Halbwachs, la mémoire a un caractère « *concret et sensible* »³⁰ qui est opposé à l'histoire. Une « mémoire collective » ne peut être durable que si elle est en relation avec les expériences qu'ont vécues les acteurs du groupe considéré. « *Quand elle se transmet à leurs « descendants », elle reste mémoire collective (et non histoire) si elle est communiquée par des canaux familiaux, dans le cadre de la vie*

28 G. Noiriel, « Recherche historique, mémoire collective et enseignement de l'histoire contemporaine », in G. Noiriel (ed.), *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine*, Paris, coll. Carré Histoire, Hachette, 1998, p.197-224.

29 M. Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1964.

30 Citation issue de : G. Noiriel, « Recherche historique, mémoire collective... », art. cit., p.199.

*quotidienne et si elle fait appel à la sensibilité, à l'émotion »*³¹.

Par ailleurs, la mémoire collective est subjective au sens où elle ne vise pas à l'universalité. Bien au contraire, elle cherche à entretenir, pérenniser l'identité collective du groupe, en exaltant les éléments communs à ses membres (donc en masquant aussi ce qui les divise).

Pour Halbwachs, la mémoire s'oppose à l'histoire (en tant que discipline savante). C'est une appropriation abstraite du passé qui vise à l'universalité et l'objectivité. L'histoire met en relief les différences, les écarts et les conflits. La mémoire, au contraire, cherche les similitudes et la permanence à travers le temps. Elle ne retient du passé que ce qui est encore vivant dans le groupe qui l'entretient et elle ne dépasse pas les limites de ce groupe. Il y donc autant de mémoires collectives que de communautés sociales. Dans cette perspective, histoire et mémoire ne peuvent jamais être confondues.

Pierre NORA³² montre que l'histoire et la mémoire s'opposent terme à terme comme le montre cette citation issue de l'ouvrage qu'il a dirigé - *Les Lieux de mémoire* :

« La mémoire est la vie toujours portée par des groupes vivants et, à ce titre, elle est en évolution permanente, et ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l'histoire est une représentation du passé. Parce qu'elle est affective et magique, la mémoire ne s'accorde que de détails qui la confortent ; elle se nourrit de souvenirs flous, télescopants, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques, sensibles à tous les transferts, écrans, censures ou projections. L'histoire, parce que opération intellectuelle et laïcisante, appelle, analyse et discours critique. La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle prosaïse toujours. La mémoire sourd d'un groupe qu'elle soude, ce qui revient à dire, comme Halbwachs l'a fait, qu'il y a autant de mémoire que de groupes ; qu'elle est, par nature, multiple et démultipliée, collective, plurielle et individualisée. L'histoire, au contraire, appartient à tous et à personne, ce qui lui donne vocation à l'universel. La mémoire s'enracine dans le concret, dans l'espace, le geste, l'image et l'objet. L'histoire ne s'attache qu'aux continuités temporelles, aux évolutions et aux rapports des choses. La mémoire est un absolu et l'histoire ne connaît que le relatif. Au coeur de l'histoire, travaille un criticisme destructeur de la mémoire spontanée. La mémoire est toujours suspecte à l'histoire dont la mission vraie est de détruire et de la refouler. L'histoire est délégitimation du passé vécu ... »³³.

Ces deux longues citations, que l'on aurait pu multiplier à foison tant les historiens et

31 Citation issue de : G. Noiriel, « Recherche historique, mémoire collective... », art. cit., p.199.

32 P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire : La République, la Nation, les France*, Paris, Gallimard, 3 vol., 1984-1993.

33 Citation issue de : P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire...*, op. cit., p.19-20.

autres chercheurs en sciences sociales se sont montrés prolixes sur ces questions³⁴, permettent d'éviter de confondre les écueils risqués et les confusions tendancieuses quand on s'intéresse aux questions mémoriales. Ceci étant, il reste à définir ce que l'on entend par la « mémoire collective ».

B. Différences entre mémoire collective et mémoire nationale.

La mémoire est ainsi toujours portée par des groupes vivants et, en évolution permanente, sensible à toutes les utilisations et manipulations.

Pour Noiriel, « *La mémoire collective s'écrit toujours au présent. C'est en fonction des préoccupations et des enjeux du présent que le passé est appréhendé* »³⁵. Dans le même sens, Maurice Halbwachs souligne que « *La mémoire collective est une construction du passé (...) elle adopte l'image des faits anciens aux croyances et aux besoins spirituels du présent* »³⁶.

C'est pourquoi, comme le note Noiriel, « *le souci de sauver de l'oubli des faits ou des acteurs du passé, pour les réhabiliter ou au contraire les dénoncer est une dimension centrale des discours mémoriels* »³⁷.

Cependant, il ne faut pas confondre une mémoire collective et une mémoire nationale. Dans la conception de Halbwachs, une mémoire collective ne peut exister que si elle s'appuie sur des souvenirs individuels, des expériences vécues. Ainsi, comme l'explique Noiriel, on ne peut parler de mémoire nationale qu'à propos d'évènements rares qui ont touché un maximum de personnes, très différents des mémoires collectives qui généralement ne touchent que des expériences vécues au sein de groupes beaucoup plus restreints. Ainsi, la question des modes d'imposition de la mémoire collective propre aux groupes dominants dans la société est aussi une piste de recherche.

De cette présentation qui a pour but de bien distinguer ce que l'on entend et ce que l'on entend pas à travers l'usage du mot mémoire, il faut retenir pour conclure l'approche proposée

34 A. Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996. ; S. Kaplan, *Adieu 89*, Paris, Fayard, 1993. ; J. Le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988. ; Y. Léonard, *La mémoire entre histoire et politique*, Paris, La documentation française, 2001. ; J. Létourneau et B. Jawiewicki (dirs.), « Politique de la mémoire », *Politique et sociétés*, vol. 22, n° 2, 2003. ; J-F. Lyotard, *Politique de l'oubli. Le genre humain*, Paris, Le Seuil, 1988.

35 G. Noiriel, « Recherche historique, mémoire collective... », art. cit., p.198.

36 M. Halbwachs, *Les Topographies légendaires des évangiles en terres saintes*, Paris, PUF, 1971.

37 G. Noiriel, « Recherche historique, mémoire collective... », art. cit., p.198-199.

par Jean-Louis Triaud qui servira de premier cadre d'analyse de l'objet à la recherche : « *La mémoire prend appui sur des lieux : sites, monuments, objets, créations imaginaires, figures, emblèmes, discours qui, au fil des générations prennent des sens renouvelés. C'est la visite de ces lieux, leur investissement par les individus et les groupes, les enjeux qui se nouent autour d'eux, la trame et le nœud d'une histoire qu'ils structurent dans les mentalités, dans la symbolique et dans le politique au sens le plus large du terme....* »³⁸ qui seront pris en considération dans ce travail de recherche sur les usages politiques de la mémoire de Sankara.

C. Mémoire en Afrique.

La mémoire en Afrique est-elle différente d'une autre ?

Pourquoi cette question ? Justement pour sortir d'une vision qui ne relèverait dans la mémoire du continent africain que des mythes littéraires et religieux ancestraux, et qui laisserait ainsi penser que la mémoire en Afrique n'est qu'une affaire de « traditions » ou juste de questionnements qui se cantonneraient aux problématiques de l'esclavage et de la domination coloniale. Au contraire, il semble que « *L'Afrique est comme une coupe somptueuse pour observer (...) l'invention mémorielle dans tous leurs états*³⁹ ».

38 J.-L. Triaud, « Lieux de mémoire et passés composés », in J.-P. Chrétien et J.-L. Triaud (dir.), *Histoire d'Afrique. Les enjeux de mémoire*, Paris, Karthala, 1999. p. 9-12.

39 H. Moniot, « Faire du Nora sous les tropiques », in J.-P. Chrétien et J.-L. Triaud (dirs.), *Histoire d'Afrique. Les enjeux de mémoire*, Paris, Karthala, 1999. p. 15.

Chapitre 2 : Comment étudier la mémoire ?

L'étude historique des politiques du passé a pour vocation d'analyser les traces objectivées qu'elles ont laissées après leur disparition. Ainsi, son matériel empirique est composé d'articles de presse, de monuments, de commémorations, de fouilles d'archives. Cette perspective n'aspire donc pas à rendre compte de effets que les politiques du passé étudiées produisent chez les individus qui composent la société.

Contrairement à l'histoire la sociologie politique fournit des instruments capables de mesurer les effets et les expressions des phénomènes mémoriaux chez les individus. En effet, en adoptant cette perspective, cette enquête rend compte des phénomènes mémoriaux observables empiriquement chez un groupe d'individus réduits à un espace et à une durée déterminés. Les souvenirs, représentations et actions des dits « successeurs de Sankara » peuvent être appréhendés comme des « porteurs de mémoire » qui s'expriment par les actes de narration, de commémoration et de « construction d'une idéologie ». Cet objet de recherche permet donc d'étudier la mémoire par un autre biais⁴⁰. Il est donc nécessaire de définir quels sont les concepts empruntés à la sociologie de la mémoire qui permettront de mener cette enquête. Ainsi, après avoir distingué la différence qui existe entre la mémoire et l'histoire, on présentera la pensée de Maurice HALBWACHS, on définira les concepts directement applicables, issus des travaux contemporains de la sociologie de la mémoire et es théorie de la socialisation.

A. La sociologie de la mémoire Halbwachienne.

Dans « *les cadres sociaux de la mémoire* »⁴¹ et « *Mémoire collective* »⁴²,

40 Marie-Claire LAVABRE, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994.

41 Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1995, (1ère édition 1925).

42 Maurice HALBWACHS, *La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997, (1ère édition 1950).

HALBWACHS étudie les conditions sociales de production de la mémoire⁴³. La sociologie de la mémoire chez HALBWACHS se base principalement sur des exemples tirés de l'expérience autobiographique de l'auteur. La mémoire devient accessible à l'observation objective et elle peut être étudiée à l'aide de plusieurs concepts.

1. HALBWACHS et la mémoire.

Disciples du fondateur du fonctionnalisme en sociologie⁴⁴, HALBWACHS considère que la mémoire peut être un fait social extérieur et contraignant pour les individus.

Il différencie deux sortes de mémoires: une mémoire intérieure et une mémoire extérieure. La mémoire intérieure correspond à ce que HALBWACHS considère comme la « mémoire vécue ». Elle est composée de souvenirs autobiographiques. La mémoire extérieure quant à elle correspond à une « mémoire sociale ». Cette dernière est composée des souvenirs et notions « empruntés » ou acquis, donc non-vécus, par l'individu, qui trouvent leur source dans la réalité qui l'entoure. La mémoire vécue serait donc une mémoire qui relèverait des souvenirs et la mémoire sociale serait ainsi un fait social relevant de l'imaginaire.

La somme de ces catégories forment la « mémoire individuelle ». De cette manière, la mémoire individuelle n'existe pas par elle-même, mais elle existe parce qu'elle s'appuie sur des points de repère et sur des instruments extérieurs. Ces derniers constituent ce que HALBWACHS considère comme étant les « cadres sociaux de la mémoire ». Ce sont des modèles normatifs de remémoration. Concrètement, ces cadres sont et peuvent être le langage, l'espace, le temps, l'histoire etc. Sans ces moyens, ces cadres sociaux, un individu ne pourrait pas se souvenir. Ainsi, l'individu participe à deux sortes de mémoire, et ces mémoires obéissent à des lois différentes. C'est à partir de ce postulat que HALBWACHS a construit sa théorie.

L'hypothèse centrale de HALBWACHS tient dans le fait que les individus ne sont capables de se souvenir qu'en « *commun avec les autres* ». Le sociologue postule que l'individu isolé est une fiction. La mémoire individuelle n'existerait que grâce à son fondement sur des cadres sociaux. Pour autant, ces cadres sont très variés, ils dépendent des groupes auxquels appartient l'individu. Pour cette raison (la variété des cadres sociaux), la mémoire sociale se divise en une multitude de « mémoire collective », que chaque groupe entretient et possède. Ces groupes (producteurs de la mémoire collective) peuvent être la

43 Notons que son oeuvre est inachevée en raison de la mort de l'auteur dans un camps de concentration durant la seconde guerre mondiale.

44 Emile DURKHEIM.

famille, la communauté religieuse, la classe sociale, l'association, le parti politique etc. La difficulté se retrouve dans le fait que les individus peuvent appartenir à de nombreux groupes simultanément et donc endosser plusieurs « rôles sociaux »⁴⁵. Les individus ont la capacité de se déplacer d'un groupe à un autre en adoptant un rôle propre à chacun d'entre eux. HALBWACHS pense que les consciences individuelles sont traversées par plusieurs « courants de pensées ». Autrement dit les souvenirs d'une homme ne seront pas les mêmes quand ils discutent autour d'un repas de famille, dans un meeting politique, au travail etc. L'individu évoque ainsi des souvenirs différents selon les situations et les espaces sociaux.

L'espace social des individus est assimilé comme un univers comprenant une multitude de groupes intermédiaires, que Maurice HALBWACHS nomme comme étant « des communautés affectives ». Ces dernières sont situées entre les individus et la nation. Elles entretiennent ainsi une multitude de mémoires collectives. De ce fait, pour HALBWACHS, la cohésion et la survie du groupe peut s'expliquer par la fonction sociale de la mémoire. La mémoire collective permet d'entretenir l'identité du groupe. La mémoire, permet au groupe de perdurer au-delà du vécu de ses membres, et ce en assurant la transmission de son identité à travers les générations. C'est en vertu du partage d'un passé commun que le groupe existe en tant que tel et ce passé commun trouve le plus souvent son contenu dans l'histoire. Les individus peuvent, se souvenir d'évènements historiques qu'ils n'ont pas forcément vécus . Ces souvenirs font partie de la « mémoire empruntée » qui compose avec la « mémoire vécue » comme on l'a déjà souligné la mémoire individuelle. Ce phénomène s'explique par le fait qu'une connaissance historique peut, en quelque sorte, se greffer à la mémoire individuelle. Cependant, il ne faut pas croire que cette greffe se fait de manière mécanique, bien au contraire, la convergence entre mémoire individuelle et histoire n'a généralement jamais lieu. Quand cette convergence a lieu, la mémoire individuelle s'appuie sur la mémoire sociale qui prend ainsi la forme de connaissance historique. L'individu opère cette action « extérieure et artificielle », en submergeant sa conscience dans des courants de pensées qui lui restait auparavant partiellement étrangers. Les évènements historiques ne jouent donc d'après HALBWACHS qu'un rôle secondaire dans la mémoire individuelle car il nécessite préalablement une « histoire vécue » pour devenir des souvenirs⁴⁶. HALBWACHS énonce comme condition à l'existence de cette intériorisation le fait que la mémoire individuelle et les usages de l'histoire ne rentre pas en contradiction l'une avec l'autre. Par ailleurs, la pensée de

45 Cf. Jacques LAGROYE.

46 Paul RICOEUR, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Paris, Seuil, 2003.

HALBWACHS est aussi innovante parce qu'elle refuse de croire que la mémoire soit conservée. D'après l'auteur, nous pouvons avoir la fausse impression que notre mémoire suit les dictées de notre volonté lorsque l'on évoque tel ou tel souvenir. En réalité nous confondons un souvenir vécu avec un souvenir acquis. On a tous une fois au moins évoqué une anecdote, une opinion ou un fait que l'on croyait tirée de son expérience mais qui en réalité venait d'ailleurs. Ainsi la mémoire individuelle s'appuie sur la mémoire sociale pour combler ses lacunes et les compléter. De cette manière, la mémoire ne serait pas pure mais reconstruite et sélective. HALBWACHS détourne complètement l'approche traditionnelle en affirmant que la mémoire n'est jamais une simple répétition ou reproduction du passé mais qu'au contraire, elle est toujours le produit de sa reconstruction. La mémoire est sélective car aucun souvenir n'est conservé de manière parfaite. Par contre, les souvenirs sont reconstruits à partir du présent selon les aléas de la réalité extérieure. Cette reconstruction s'opère grâce à l'interprétation et au filtrage que les cadres sociaux (familles, partis politiques...) font des impressions que nous percevons directement de la réalité. Nos perceptions ne seraient alors que des reflets de la réalité. En suivant ce raisonnement, le passé est par conséquent prêt à subir des manipulations et des instrumentalisations de la part des individus et des groupes. La théorie de la mémoire de HALBWACHS peut qualifiée aujourd'hui de « constructiviste », dans ce sens où elle postule du caractère artificiellement construit de la mémoire.

Marc BLOCH a dressé une critique importante des « cadres sociaux de la mémoire ». C'est à travers cette critique que HALBWACHS va faire évoluer sa pensée⁴⁷. L'historien affirme que le livre d'HALBWACHS a pour défaut d'avoir « un finalisme un peu vague ». Défaut qui sera attribué à l'affluence du courant fonctionnaliste dans lequel HALBWACHS a baigné. Marc BLOCH montre qu' HALBWACHS n'arrive pas à mettre en relief la transmission des souvenirs collectifs de générations en générations au sein d'un même groupe. L'historien fini même par dire que ce qu' HALBWACHS appelle mémoire collective n'est qu'un ensemble de « faits de communication entre les individus »⁴⁸. Ce dernier incite HALBWACHS à s'intéresser d'avantage aux canaux concrets de transmission de la mémoire en prêtant plus d'attention aux individus.

C'est ainsi que dans l'ouvrage « *Mémoire collective* », HALBWACHS réforme sa théorie en modérant la supériorité de la mémoire sociale sur la mémoire individuelle. C'est

47 Notamment au sein de son deuxième ouvrage, *Mémoire collective*, op.cit.

48 Marc BLOCH, *Mémoire collective, tradition et coutume. A propos d'un livre récent*, Revue de Synthèse historique, X nouvelle série XIV, 1925.

ainsi que la thèse de l'interpénétration des mémoires individuelles et collectives apparaît. En fait, les individus ne sont pas de simples agents déterminés par la mémoire sociale car ils sont capables d'agir sur la mémoire collective à leur tour. Il y a une interdépendance des mémoires qui permet de relativiser toute forme de déterminisme. L'auteur reconnaît donc l'existence d'une tension entre la manière dont la mémoire collective s'impose aux individus et la manière dont les souvenirs individuels participent à la mémoire collective. Autrement dit, seuls les individus se souviennent mais ils le font en commun avec les autres. Avec cette évolution de la pensée de l'auteur, les consciences individuelles ne seraient pas isolées mais interdépendantes les unes par rapport aux autres. A travers cette nouvelle position, le caractère contraignant de la mémoire collective serait relativisé⁴⁹.

2. *L'actualité sociologique de la mémoire.*

Roger BASTIDE⁵⁰ a contribué à l'établissement de la sociologie de la mémoire à partir d'une lecture critique d'une œuvre de et de son application à l'étude des survivances des religions africaines au Brésil⁵¹. Ces travaux permettent notamment d'enrichir le concept de mémoire collective et de guider l'étude empirique de ce concept. Il nous invite à prendre en considération les « faits de communication » interpersonnels. De cette manière, Roger BASTIDE fait évoluer la sociologie de la mémoire en proposant une conception « *relationnelle* » de la mémoire collective. Cela incite la recherche à prêter d'avantage attention aux articulations entre les individus au sein du groupe. D'après Roger BASTIDE, ce qui doit compter pour la sociologie de la mémoire, c'est l'organisation et la structure interne du groupe car ce dernier est un système de relations interindividuelles.

La mémoire collective est donc un « jeu complexe » entre des rôles complémentaires joués par les mémoires individuelles. Ce n'est pas le groupe lui même qui crée et entretient la mémoire collective, c'est le jeu continu des membres du groupe qui le fait. En d'autres termes, si on a besoin d'autrui pour se souvenir, ce n'est pas parce que nous sommes plongés dans le même « courant de pensée » mais parce que l'on « joue le même jeu »⁵². A cela, Marie-Claire LAVABRE, dans sa thèse doctorale⁵³ sur la mémoire collective du Parti

49 Maurice HALBWACHS, *La mémoire collective des musiciens*, Revue philosophique, Mars-Avril 1939, pp.136-165.

50 Sociologue français.

51 Roger BASTIDE, *Les religions françaises au Brésil*, Puf, 1960.

52 Roger BASTIDE, « Mémoire Collective et Sociologie du Bricolage », in *l'Année Sociologique*, vol.21, 1970.

53 Marie-Claire LAVABRE, op.cit.

Communiste français constitue une enquête qui ouvre des pistes de recherche supplémentaires pour l'étude de la mémoire des individus. En effet, l'auteur a produit une synthèse théorique des différents concepts hérités de HALBWACHS et de BASTIDE. Ce travail d'harmonisation conceptuelle fournit une base d'appui pour la présente enquête.

D'après Marie-Claire LAVABRE, une « étude ayant pour objet une mémoire collective doit répondre à la question fondamentale qui n'est pas uniquement celle des usages politiques de l'histoire mais aussi répondre à la question de la production des représentations partagées, donc du travail de mémoire dans une société »⁵⁴. Il faut souligner que l'emploi du terme *travail* pour désigner la mémoire est très significatif car il implique la possibilité que les mémoires soient instrumentalisées par le social et rejette toute conception purement psychologique de la mémoire.

Comme nous l'avons vu avec HALBWACHS, les mémoires individuelles et collectives ne se greffent pas automatiquement à une politique du passé. La mémoire est susceptible d'être manipulable mais pour comprendre le succès ou l'échec d'une telle manipulation, il faut analyser les articulations entre les usages sociaux et politiques de l'histoire produits par des institutions (comme les associations, les partis, l'école, l'église etc) et les mémoires individuelles vécues ou empruntées. Afin de comprendre ces articulations, il est nécessaire d'avoir en tête, la multiplicité des sens que peut transporter la mémoire afin d'en dégager une définition qui mette l'action sur la dynamique de la production de mémoires collectives.

Voici une présentation succincte des concepts produite par Marie-Claire LAVABRE: tout d'abord le concept de mémoire historique. Il s'agit en fait d'une appropriation de l'histoire à travers une mise en récit guidée par l'anachronisme, par les ressemblances entre le passé et le présent. Anachronismes qui sont au service d'un intérêt émanant du présent. Elle ne suppose donc pas le récit mais elle peut converger avec la mémoire individuelle, en se transformant en mémoire empruntée. L'objet de la mémoire historique « n'est pas celui de la connaissance du passé mais celui de l'exemple, la légitimité, la polémique, la commémoration et l'identité ». Le concept de mémoire historique est alors centrale dans cette enquête car il nous permettra de conceptualiser des phénomènes empiriquement observables chez les Sankaristes à travers l'étude de leurs trajectoires et des résultats obtenus lors des entretiens.

En deuxième lieu, il est opportun de s'intéresser au concept de « mémoire commune ».

54 Marie-Claire LAVABRE, « De la notion de mémoire à la production de mémoire collective », in *Cultures Politiques*, Paris, Puf, 2001, p.241.

Il s'agit de souvenirs communs des évènements vécus en commun. Attention, elle n'est pas pour autant homogène mais elle peut devenir mémoire collective si l'évènement vécu en commun est tel qu'il réalise durablement une communauté affective. La mémoire commune est donc le plus souvent source de conflits. On observe aisément comment au sein d'une même génération, ses membres divergent, non seulement sur les interprétations et les apprentissages à tirer du passé mais aussi sur le passé lui-même. Cela semble particulièrement bien illustré par les conflits liés au passé révolutionnaire présents entre ceux qui ont vécu aux plus hauts postes la période de la révolution et ceux qui étaient les plus éloignés du cercle du pouvoir. La mémoire commune est un espace de lutte entre des mémoires collectives, principales protagonistes du conflit mémoriel et où les mémoires historiques sont utilisées comme outil de légitimité. Cette question est particulièrement pertinente pour l'étude d'un groupe social réduit dans sa taille, ce qui est le cas des Sankaristes, vingt ans après la révolution. Ainsi, dans la suite de l'enquête on tentera de rendre compte des luttes entre les mémoires individuelles et des effets à travers la mobilisation d'une mémoire historique. Pour Marie-Claire LAVABRE, la mémoire collective est

« située de manière métaphorique à l'intersection de la mémoire historique et de la mémoire commune, elle désigne en fait les mouvements de convergence et de divergence entre l'une et l'autre (...). Parce que la mémoire collective a pour contenu des souvenirs, l'existence même d'une mémoire historique ne permet pas de préjuger celle de la mémoire collective (...). Stratifiée, sédimentée, la mémoire collective est la rencontre quand s'est possible de la mémoire des individus et des générations avec la mémoire historique⁵⁵ ».

Enfin, si l'on considère que la mémoire commune est le matériel sur lequel travaille la mémoire collective, il faut également accepter que sa production ne peut s'expliquer uniquement par un passé réellement advenu ni par des mémoires historiques mobilisées. De cette manière, la mémoire historique de Sankara mobilisée par les Sankaristes sera intériorisée par les individus à condition de ne pas contrarier leurs mémoires individuelles. Alors, quels sont les éléments nécessairement préexistants dans les mémoires individuelles pour que les prescriptions des Sankaristes donnent suite ? Il semble évident que les individus en question n'ont pas intériorisé de mémoire historique officielle notamment du fait du silence du gouvernement sur la question. On peut ainsi formuler l'hypothèse qu'une mémoire historique alternative est bien été intériorisée. Pour autant cette mémoire historique n'est pas figée elle

55 Marie-Claire LAVABRE, *De la notion de la mémoire à la production des mémoires collectives*, op.cit., p.252.

évolue à travers les luttes, les actions collectives et les mobilisations des Sankaristes d'aujourd'hui. Afin d'analyser quels ont été les mécanismes de cette intériorisation on tentera de faire appel à la théorie de la socialisation constructiviste.

B. Théorie de la socialisation constructiviste.

Cette enquête a pris le parti méthodologique de rendre compte de la socialisation des individus rencontrés d'après eux-mêmes, c'est-à-dire à travers leurs récits et leurs souvenirs évoqués au cours des entretiens. La théorie de la socialisation constructiviste⁵⁶ fournit des concepts applicables aux matériaux empiriques produits. De cette manière, une mémoire historique peut être intériorisée par un individu grâce à sa socialisation. Cette théorie opère alors une distinction entre la socialisation primaire et socialisation secondaire. Ainsi, on peut distinguer les individus qui ont intériorisé la mémoire historique de Sankara pendant leurs fonctions de premier plan durant la révolution de ceux qui l'ont fait de plus loin voir même après. Cette distinction permet de rendre compte des processus de construction et de sélection propres à la mémoire. La théorie de la socialisation proposée par Peter BERGER et Thomas LUCKMANN peut ressortir à travers cette citation :

« installation consistante et étendue d'un individu à l'intérieur d'un monde objectif d'une société ou d'un secteur de celle-ci. La socialisation primaire est la première socialisation que l'individu subi dans son enfance et grâce à laquelle il devient un membre de la société. La socialisation secondaire consiste en tout processus postérieur qui permet d'incorporer un individu déjà socialisé dans des nouveaux secteurs du monde objectif de sa société »⁵⁷.

Ainsi, la socialisation primaire fournit à l'individu les significations du monde qui l'entoure et sa propre identité de *manière quasi-naturelle*.

« Il n'y a pas de problème dans la socialisation primaire (...) comme l'enfant ne

56 Peter BERGER et Thomas LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2005 (1ère édition 1966).

57 *Ibidem*, p.79.

dispose pas de moindre choix en ce qui concerne ses autres significatifs, son identification à ses derniers est *quasi-automatique* (...). L'enfant n'intériorise pas le monde de ses autres significatifs comme un monde possible parmi beaucoup d'autres. Il l'intériorise comme le monde, le seul monde existant concevable, le monde *tout court* »⁵⁸.

En outre, la socialisation secondaire, est défini par les auteurs en tant que « l'intériorisation de » « sous-mondes » institutionnels basés sur des institutions⁵⁹, qui assure l'apprentissage des rôles nécessaires pour la division du travail social. Il se produit donc un mécanisme de juxtaposition: le monde interiorisé par la socialisation secondaire se greffe ainsi sur celui de la socialisation primaire. Cependant, Peter BERGER et Thomas LUCKMANN notent une exception pertinente à cette enquête qu'ils qualifient de « ré-socialisation ». Cela désigne les cas extrêmes où l'individu « change de monde ». L'exemple le plus flagrant est celui de la conversion religieuse. Ce processus ressemble à la socialisation primaire où l'individu intériorise une réalité sociale nouvelle. Ce travail n'est pas celui de faire table rase mais au contraire celui de réinterpréter. De cette manière, l'individu va donner de nouvelles significations à ses anciennes expériences et croyances filtrées à travers le monde qu'il vient d'intérioriser.

« Dans la ré-socialisation, le passé est réinterpréter de façon à se conformer à la réalité présente, avec la tendance à réinjecter dans le passé différents éléments qui étaient subjectivement indisponibles à ce moment-là (...). Pour parler autrement, la base de la réalité de la ré-socialisation est le présent et la base de la réalité de la socialisation secondaire est le passé »⁶⁰.

En suivant cette réflexion, la figure de la ré-socialisation peut être appréhendée comme un cas extrême de la socialisation d'un individu adulte à une réalité sociale. L'intérêt de ce concept qui semble tout à fait compatible avec la pensée de HALBWACHS appuie sur le caractère sélectif et construit de la mémoire. De cette manière, l'ensemble de ces théories peuvent être appliquées à notre sujet en divisant les individus en deux groupes. Ceux qui ont intériorisé la mémoire historique de Sankara à travers des postes de premier plan durant la période révolutionnaire (leur socialisation primaire) et ceux qui l'ont fait à travers des souvenirs empruntés voire même une ré-socialisation nécessaire pour participer aux enjeux du présent.

58 *Ibidem*, p.184.

59 *Ibidem*, p.189.

60 *Ibidem*, p.222.

Une question reste cependant en suspend : « à partir de quand la question de la mémoire s'invite-t-elle dans l'espace social ? ». Comme le souligne Marie BOURDEAU dans son mémoire de recherche sur les entrepreneurs de la mémoire coloniale⁶¹ « *selon Pierre NORA (...), il existe à partir des années 1980, un « moment-mémoire » correspondant à l'amplification des recherches et travaux universitaires sur la notion de mémoire.* Cette problématique de la mémoire apparaît à un moment où s'ouvrent les archives sur des périodes constitutives de l'identité nationale. Mais elle coïncide également avec la chute du mur de Berlin et l'affaiblissement de l'identité ouvrière. Le passé devient alors constitutif des identités collectives. D'autre part, le procès Klaus BARBIE en 1987, « *révèle au public la notion de devoir de mémoire* », c'est-à-dire la légitimité, plusieurs années après les faits invoqués, de « *demander réparation et d'en tirer les leçons* ». Cette chronologie établie par Marie BOURDEAU a pour objectif de mettre en exergue les premières revendications mémorielles afin d'inscrire et de comprendre l'identité des entrepreneurs de mémoire. Il est particulièrement intéressant de récupérer procédé pour contextualiser les entrepreneurs de la mémoire de Sankara.

Partant du postulat que la mémoire collective est mobilisée en fonction d'une dimension affective, symbolique celle de la reconnaissance d'une histoire particulière et constitue ainsi une ressource politique puissante, il est intéressant de s'interroger sur la force symbolique que la mémoire peut générer dans un pays où le pouvoir est extrêmement protégé. Un des objectifs de la recherche est de comprendre quels sont les moyens d'expressions politiques dont peuvent user les individus-citoyens dans un pays où l'espace politique qui s'apparente à « *une absence des possibles* »⁶², empêche toute tentative d'opposition efficace face au pouvoir.

Il s'agit donc d'analyser les formes de mobilisations et de prises de parole dans l'espace public au sein d'un processus de production mémoriel, dans un régime qualifié de « *semi-autoritaire* »⁶³. Le point de départ de ma recherche étant de montrer que l'analyse de processus mémoriel met à jour des moyens d'inscription des individus dans la cité. Autrement

61 Marie BOURDEAU, *Les entrepreneurs de la mémoire coloniale, de l'engagement à l'action politique*, Master 2, Université de la Sorbonne, Paris 1, 2006.

62 Expression empruntée à Mathieu Hilgers et Jacinthe Mazzocchetti (dirs.), « Le Burkina Faso, l'alternance impossible », *Politique africaine*, n° 101, Mars-avril 2006.

63 Pour une définition du « régime semi-autoritaire » cf. l'article de Mathieu Hilgers et Jacinthe Mazzocchetti, « L'après-Zongo : entre ouverture politique et fermeture des possibles », in *Politique africaine*, n° 101, Mars-avril 2006. p. 5-18.

dit, cela permet aux individus qu'ils se perçoivent comme plus ou moins proches des enjeux politiques contemporains, quelque soit leur positionnement dans la société, de participer et de s'affirmer.

Une des hypothèses de cette recherche est de mettre à jour l'existence possible à côté des mobilisations institutionnelles connues et reconnues comme politiques qui n'ont qu'une faible résonance au Burkina Faso, d'espaces de luttes plus féroces tels que ceux qui se jouent autour des représentations de la mémoire de Sankara.

Qu'elle soit une source de mobilisation pour des structures politiques plus ou moins partisanes ou qu'elle soit un mode plus complexe et moins utilitariste de subjectivation du politique, les réflexions autour des usages politiques de la mémoire (précisément celles de Sankara) permettent d'appréhender plusieurs questionnements des chercheurs en études africaines :

La production mémorielle et les transformations politiques (ouverture liée au multipartisme).

C

. La mémoire et les imaginaires de la citoyenneté.

Il est donc extrêmement pertinent, quant on interroge la mémoire, de la rapporter à l'action collective. De la mettre en face de la situation politique du Burkina Faso pour mieux appréhender l'action collective des « Sankaristes ». Pour atteindre cet objectif la recherche se base sur un travail d'entretiens, d'étude de la presse, d'étude de commémorations, de trajectoires des individus, des structurations des partis politiques et des positions idéologique. Le caractère politique des acteurs choisis a constitué une limite indéniable à la recherche. En effet, les luttes internes fortement relayées par la presse entre Sankaristes présentes lors de l'enquête de terrain ont entraîné une forte réticence à quelque interview que ce soit et une action collective sans cesse en mouvement.

L'étude tente de comprendre si la mobilisation de mémoires individuelles peut agir comme ressource de l'action en fonction des enjeux politiques et sociaux du présent. L'objectif étant de faire ressortir les enjeux de mémoire et de comprendre les motivations de ceux qui mobilisent la mémoire à des fins politiques et personnelles. Il s'agit d'analyser les

logiques des dynamiques mémorielles, leurs conditions d'émergence et la façon dont elles participent à l'action collective.

Contextualiser l'histoire du Burkina Faso c'est-à-dire: faire un résumé de la période révolutionnaire avec l'histoire de Sankara, les positions idéologiques de la période révolutionnaire, les transformations sociales engendrées; faire un résumé de la « rectification », situer de la mémoire de Sankara pendant cette période (positionnement de l'État face à la mémoire de Sankara), où sont et que font les acteurs interviewés pendant cette période; essayer de voir s'il y a une conjoncture particulière qui favorise l'émergence de la mémoire de Sankara à un moment donné (conditions macro-sociologiques, économiques, sociales , politiques, nationales et internationales) avec pour objectif d'analyser le contexte spécifique qui a permis à de nouvelles formes de revendications mémorielles d'émerger. L'objectif étant de mettre en avant les différentes formes de mobilisation (commémorations, associations, multiplication des partis politiques) qui ont existé ou qui existent autour de la mémoire de Sankara en les datant et en les contextualisant. Et voir si le contexte est favorable.

L'histoire de vie des individus interviewés démontre d'une certaine proximité avec la période de la Révolution. La mémoire collective est ainsi utilisée comme un cadre de référence pour la construction d'une identité collective à partir d'expérience commune. Pour autant, dans le cas des Sankaristes au Burkina Faso tout au long de nos entretiens, les luttes entre les différents acteurs dénotent de compétitions âpres. Chacun des protagonistes se targue d'avoir été ou d'être au plus proche des idéologies mises en avant durant la Révolution. Qu'il s'agisse du rôle joué pendant la période révolutionnaire ou bien de l'évolution politique des individus et même du positionnement idéologique de ces derniers, tous les argumentaires des acteurs sont mobilisés afin de justifier d'une position au plus proche de « l'idéologie Sankariste » et ainsi se positionner comme un acteur incontournable quand il s'agit de parler de la mémoire de Sankara. Si comme le souligne Marie-Claire LAVABRE, la mémoire est un travail d'homogénéisation des souvenirs⁶⁴ et que l'émergence des identités particulières se fait grâce à la mobilisation d'une histoire commune, on peut se demander si la mémoire de Sankara qui est autant disputée par les entrepreneurs n'explique pas cette désunion ou dislocation, multiplication des partis et courants politiques dits Sankaristes. En effet, tout au

64 *Ibidem*, p.9.

long de notre enquête de terrain, le jeu politique qui oscillait entre union et rupture de partis ou mouvements donne à voir une « *hétérogénéisation* » de l'identité collective.

Deuxième Partie : La récupération de la mémoire de Sankara chez les sankaristes.

Chapitre 1 : Lieu de mémoire.

A. Le cimetière de Thomas Sankara : un « lieu de mémoire »

La fin tragique de la révolution eu pour « naturelle » conséquence de faire passer le personnage charismatique qu'était déjà Sankara de son vivant au statut de héros national. Pour autant, la dépouille de ce « mythe » était loin d'avoir les priviléges que l'on accorde normalement dans ces occasions.

« *Thomas ne peut pas être enterré ailleurs qu'au cimetière des militaires. Le Front populaire va d'ailleurs prendre les dispositions pour cela.* »⁶⁵ C'est l'engagement pris par le Capitaine Blaise Compaoré, quelques deux semaines après son accession au pouvoir suite à l'assassinat du Président Thomas Sankara. Cela fait bientôt vingt-deux ans et cet engagement devant l'opinion publique nationale et internationale semble être renvoyé aux oubliettes. Le Front populaire a disparu du paysage politique Burkinabè sans avoir tenu la promesse de son

⁶⁵ Propos recueillis ans une interview qu'il a accordée à l'hebdomadaire Jeune Afrique.

chef. Celui-ci demeure encore, vingt-deux ans après, Président du Faso, auréolé depuis décembre 1991 de la tunique de démocrate. Ce n'est donc pas le temps qui a manqué. Puisque le « camarade Capitaine » Compaoré a eu le temps, après avoir pris une disponibilité de l'armée, de passer à « son excellence Monsieur Blaise Compaoré ». Sankara, lui, est mort militaire. Il est, jusqu'à preuve du contraire, enterré à Daghnoën et non au cimetière des militaires. Cela étant, ce qui importe pour notre enquête se trouve plutôt dans les usages du lieu où est censé se retrouver le corps de Sankara. Car tout au long de ces vingt-deux ans, des visites régulières de personnes extrêmement différentes voulant rendre hommage, se recueillir ou même commémorer sa mémoire ont contribué à construire un véritable espace « de productions mémorielles ». En effet, ces visites régulières ont concouru au maintien et à l'actualisation au souvenir du personnage de Sankara. Comme l'indique le responsable de la Fondation Thomas Sankara, Jonas Hien⁶⁶ :

« Depuis la mort de Thomas Sankara en 1987, il y a eu des commémorations à chaque quinze octobre. Chaque année même si c'était difficile, cette commémoration avait lieu. Au dixième anniversaire, il y eu l'implication des pays africains de la sous-région. En 2007, beaucoup de pays américains et africains se sont également impliqués. Depuis 2000, la fondation a participé à chaque commémoration ».

Dans son étude sur la Terre Sainte, HALBWACHS avait déjà indiqué le rôle de fixation mnémotechnique des espaces physiques pour la construction et la reproduction des mémoires collectives⁶⁷. De la même façon des études ont été réalisées en France sur les cultes populaires et clandestins autour de tombes situées dans les forêts de l'Ouest, où sont enterrés les chouans et des prêtres réfractaires exécutés après la Révolution⁶⁸. Ces cérémonies ont sûrement servi à alimenter la contre-mémoire de la Révolution française qui continue à se manifester dans la Vendée⁶⁹. Le parallélisme entre la mémoire anti-républicaine et la mémoire de Sankara, que nous trouvons dans certains secteurs de la société française et burkinabé, et ce, malgré les simplifications propres à toutes comparaisons, peut guider la réflexion sur le rôle joué par le lieu de mémoire matérialisé par la tombe de Sankara dans le cimetière de Daghnoën. Ces visites régulières ont contribué à construire des mémoires collectives entre les

66 Nous reviendrons plus tard sur sa personne.

67 Maurice HALBWACHS, *La topographie légendaire des évangiles en terre sainte. Étude de la mémoire collective*, Paris, Puf, 1972.

68 Michael LAGREE et Jehanne ROCHE, *Tombes de mémoire. La dévotion populaire aux victimes de la Révolution dans l'Ouest*, Rennes, Apogée éd., 1993.

69 Jean Clément MARTIN, *La Vendée de la mémoire 1800-1980*, Paris, Seuil, 1989.

individus qui se trouvaient au même endroit et pour des motifs identiques. Cette construction des mémoires collectives pu avoir lieu grâce au fait que les visites, notamment des sankaristes, se sont progressivement institutionnalisées, produisant dans un premier temps un rite propre aux « sankaristes les plus engagés et avertis » et dans un deuxième temps une véritable commémoration qui dépasse le champ de la « communauté sankariste ».



La tombe de Sankara a donné lieu au partage du deuil qui se transforma en un deuil public, car tous les visiteurs savaient que le corps de Sankara qui reposait là était victime de la répression du pouvoir encore en place jusqu'alors. L'hypothèse peut être émise que la compréhension de cette dimension a provoqué un sentiment d'identification subjective partagée par des individus et un sentiment d'être des dépositaires du souvenir d'un homme et de ses représentations. Ce phénomène a été renforcé par le caractère collectif du rite qui ne cessa de s'amplifier au fil des années et ce grâce au désenclavement de l'étau qu'exerçait le pouvoir, sur cette question, au début de la période du Front populaire. En outre, ces rites ont contribué à construire des mémoires collectives entre des individus qui y participaient et ce parce que dans ces réunions, les individus se souvenaient ensemble de la mort tragique du

personnage qu'ils exposent comme un modèle. L'institutionnalisation progressive du rite s'est faite principalement à travers des acteurs dont la plus part sont issuent de partis politiques qui se considèrent comme faisant partie des continuateurs de l'œuvre de Sankara : « les sankaristes ».

Ces derniers ont en effet tenté de rendre à cette tombe, pendant longtemps laissée à l'abandon, une dignité à la hauteur du personnage qui s'y trouve. L'histoire montre que les autorités n'ont jamais rien fait pour empêcher l'institutionnalisation du rite. Bien au contraire, la volonté de rendre digne la sépulture de Thomas Sankara s'est renforcée avec la crise de la fin des années 1990⁷⁰ où dans une volonté d'apaiser les esprits échauffés du pays le pouvoir décida de transformer la tombe en mausolée. Le paradoxe de cette reconnaissance se retrouve dans le fait que le principal accusé de Thomas Sankara, sans pour autant ne jamais l'avoir reconnu tente à demi-mots de faire oublier à travers ce geste toutes les exactions commises depuis la fin de la Révolution. La production mémorielle se trouve ainsi autant issue d'un phénomène de communalisation⁷¹ à travers les actions et les mobilisations de « sankaristes ». Elle bénéficie aussi d'une intervention étatique, qui fait suite à une prise de décision d'un pouvoir en quête de légitimité liée à une conjoncture particulière qui institutionnalisera définitivement la tombe comme un « lieu de mémoire » à part entière.

B. La commémoration comme répertoire d'action.

Le répertoire d'actions collectives des sankaristes étudié dans cette partie est la « journée commémorative » organisée chaque année depuis la mort de Thomas Sankara en 1987 au cimetière Daghnoën appelé aussi « cimetière des martyrs » du fait que douze des compagnons de Thomas Sankara y sont aussi enterrés. Cet acte est une commémoration c'est-à-dire la célébration du souvenir d'un groupe de personnes organisées non pas par l'État, mais par la société civile. Comme l'indique Gérard NAMER :

« Commémorer a donc été un acte religieux efficace pour la mémoire des morts et ultérieurement pour les vivants ; puis s'est devenu une cérémonie symbolique ; ses manifestations sont comprises comme des symboles par lesquels on rend important quelqu'un : *commémorer est un acte valorisant qui s'établit entre une institution et un public*. Si l'on commémore l'anniversaire de la Révolution française, c'est à la fois l'institution qui commémore (l'État ou le parti politique qui donne sa caution à la grandeur de cette date) et c'est le public qui reconnaît cette grandeur au moment

70 Principalement l'affaire Norbert Zongo.

71 Max WEBER, *Économie et société, les catégories de la sociologie*, Tome 1, Paris, Agora, 1995, pp.78-82.

de la commémoration (...). En bref, toute commémoration est une préférence : toute commémoration est un rejet dans l'oubli d'autres choses, d'autres évènements, d'autres personnes qu'on aurait pu commémorer ce même jour »⁷².

Cette commémoration dont le public est composé de différents acteurs est un acte de remémoration collective de Thomas Sankara. Elle suppose une phase ultime de l'institutionnalisation du rite de la part des entrepreneurs de la mémoire de Thomas Sankara. C'est de cette manière, en plus de son caractère de réunion collective, qu'une dimension publique et un signification proprement politique sont venues au fur et à mesure se greffer à cette commémoration. En effet, chaque année cette commémoration a vu son nombre de participants croître avec la multiplication des partis politiques sankaristes de l'importance et du rayonnement international qu'elle a pu obtenir notamment à travers la récupération de la mémoire de Sankara par beaucoup d'associations alter-mondialistes.

Les actions menées au cours des commémorations annuelles (tous les quinze octobre de chaque année) peuvent être appréhendées comme un travail « d'homogénéisation des mémoires » au cours desquelles des mémoires collectives sont formées. Ce « travail » permet aux personnes qui y assistent d'intérioriser des éléments de la mémoire historique de Sankara au sein de leurs mémoires individuelles. Ces intériorisations sont véhiculées par le biais de deux supports : premièrement, les valeurs attribuées au personnage ; et deuxièmement, par la légitimité tirée de la mise en scène autour d'interventions se donnant à voir comme véritablement scientifiques. Ainsi la mémoire de Sankara tente d'être présentée en tant qu'histoire objective et immuable. L'ensemble de ces conclusions sont illustrées par les actions des sankaristes menées tout au long du symposium du quinze octobre 2007.

En effet, le symposium de 2007 se donnait pour objectif de revisiter les idées et la pensée du Président Thomas Sankara à la lumière des difficultés nouvelles qui sont apparues depuis son assassinat et d'engager la réflexion sur la conceptualisation du « sankarisme »⁷³. Pour ce faire, des tables rondes étaient organisées par divers communicateurs politiques et « scientifiques engagés » dans lesquels on retrouvait des thèmes tels que : « *Thomas Sankara a-t-il été le précurseur de l'alter-mondialisation ? Pourquoi les alter-mondialistes d'aujourd'hui considèrent Thomas Sankara comme un pionnier ? La conceptualisation du sankarisme ? Qui est Thomas Sankara ?* ».

72 Gérard NAMER, *La commémoration en France, de 1945 à nos jours*, L'Harmathian, Paris, 2000, p.216.

73 Rapport général du symposium.

Deux mille sept fut marqué par la commémoration du vingtième anniversaire de la mort de Thomas Sankara. Ce vingtième anniversaire « devait sonner comme un moment fort de réflexion, d'introspection et de prospective de tous ceux qui se battent pour « changer la vie ». Pour se faire, lors de la commémoration du dix-neuvième anniversaire au « Cimetière des Martyrs » à Daghnoën, l'année 2007 a été déclarée « Année Thomas Sankara » par le Comité national d'organisation »⁷⁴.

Comme le souligne Jonas HIEN dans son entretien, l'objectif premier de ce symposium se justifiait :

« par la nécessité d'encourager la mobilisation des organisations populaires du Nord et du Sud dans leurs dynamiques autonomes, mais aussi par la volonté de canaliser les différentes et diverses initiatives vers un point unique pour des activités intégrées, aptes à créer ou à déterminer ensemble les conditions d'un progrès vers cette autre monde possible ainsi que rendre un hommage collectif à celui qui est au fondement de ces réflexions ».

Il est clair que le symposium de 2007 permis aux différentes composantes de la galaxie sankaristes, qu'il s'agisse de partis politiques, d'association, de mouvements artistiques, etc, de réussir autant un tour de force médiatique et politique que de rassembler les forces (parfois centrifuges) autour de la mémoire de Sankara.

Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que la décision de faire de l'année 2007 une année « Thomas Sankara » fait suite aux appels de courants alter-mondialistes réunis à Bamako, capitale de la République du Mali.

74 Déclaration issue du rapport général du symposium qui eu lieu le quinze octobre 2007. Rapport fourni par la Fondation Thomas Sankara..

Chapitre 2 : Les sankaristes face à la mémoire : le passé comme source de légitimité.

A. La Fondation Thomas Sankara.

Au cœur de cet édifice, se trouve la Fondation Thomas Sankara créée en 2000, après quatre ans d'attente, de reconnaissance par les autorités. Cette fondation est constituée « par les parents, des amis et des sympathisants du Président Thomas Sankara⁷⁵. Les actions de cette fondation sont très disparates. Ces domaines d'intervention vont de l'appui financier à des projets de développement, à la promotion « de la culture des peuples noirs » en passant naturellement par la défense du « devoir de mémoire » de Sankara. Ces modes de subvention sont uniquement le fait de contributions et de dons.

Pour autant après avoir rencontré plusieurs fois des membres de l'association, plus ou moins impliqués, il semblerait que la pratique limite largement les objectifs de cette association à la promotion de la mémoire de Sankara. Par ailleurs, pour s'en convaincre il suffit de constater les entreprises effectuées depuis sa création. Son seul fait d'armes jusqu'à présent fût justement l'organisation du symposium de 2007. En outre, son Conseil d'Administration ne se réuni qu'une fois par an en session ordinaire ce qui laisse peu de temps à la multiplicité d'initiative.

« Depuis la mort de Thomas Sankara en 1987, il y a eu des commémorations à chaque quinze octobre. Chaque année même si c'était difficile, cette commémoration avait lieu. Au dixième anniversaire, il y a eu l'implication des pays africains de la sous-région. En 2007, beaucoup de pays américains et africains se sont également impliqués. La fondation a participé à chaque commémoration. Mais il n'y a pas suffisamment de concordance de points de vue. Pendant la commémoration internationale, et avec la forte implication, la fondation prend les devants. Face aux partis sankaristes, l'organisation s'avérait donc difficile. La

75 Voir en annexe le statut de la Fondation Thomas Sankara.

fondation facilite l'organisation et crée un comité d'organisation. Du point de vue de l'autorisation, ça a été plus difficile. Il existe un rapport général provisoire envoyé à tous pour apporter des amendements »⁷⁶.

A travers le symposium de 2007, qui est, il faut le préciser, une réussite dans son ensemble⁷⁷, la Fondation trouva une fenêtre d'opportunité qui lui permis en se positionnant comme un véritable coordinateur des différents membres (nationaux et internationaux) de la « galaxie sankariste ». L'institutionnalisation de la commémoration, notamment à travers le symposium qui a eu lieu du onze au quinze octobre 2007, permet à cette fondation d'élargir son champ d'action au sein de la nébuleuse qui existe autour de la mémoire de Sankara. Peut être considérée comme plus loin des enjeux politiques, la Fondation réussit le tour de force de se placer comme principale organisatrice et surtout rassembleuse des différents évènements qui entouraient jusque là la mémoire « annuelle » de Sankara. La Fondation y était représentée en bonne place à travers la personne de Jonas HIEN qui était pour l'occasion le vice-président du Comité National d'Organisation.

Jonas HIEN est un personnage quelque peu atypique au sein de la galaxie sankariste d'abord parce qu'il ne fit parti d'un des nombreux partis politiques appartenant à la mouvance sankariste. Sa trajectoire singulière est importante pour comprendre son positionnement par rapport à la Fondation Thomas Sankara dont il est le président. En effet, Jonas HIEN n'a pas réellement un parcours politique mais il est plutôt issu du champ « des alter-mondialistes et des ONG ». On comprend mieux ses positions politiques à travers sa socialisation primaire. Pendant la révolution, bien qu'il n'ait joué aucun rôle politique du fait de sa jeunesse, Jonas HIEN a tout de même participé aux nombreuses structures mises en place par la révolution afin de façonner « une jeunesse nouvelle ». Il a appartenu aux délégués d'établissement, structures très proches des Comités de Défense de la Révolution (CDR). Jonas HIEN a ainsi participé aux veillées débats qui étaient ouvertes au grand public au cours desquelles plusieurs thèmes de discussion étaient lancés. Sa position de délégué lui a permis d'y participer activement à travers l'organisation même de ces veillées débats. Leur déroulement était très

76 Entretien Jonas HIEN.

77 Forte participation et écho médiatique national et international.

stricte. Il fallait d'abord dans un premier temps identifier les thèmes puis les discutés et retenir des propositions et enfin défendre des idées. Ceci a contribué à la formation politique de Jonas HIEN. La Fondation lui donne l'occasion d'utiliser son savoir « organisationnel » et le symposium l'opportunité de jouer un rôle central de coordinateur nécessaire à tout rassemblement autour de la mémoire de Sankara.

B. Bruno Jaffré ou la caution scientifique⁷⁸.

Bruno Jaffré, ingénieur de recherche chez un opérateur de télécommunications, est le président fondateur de l'ONG française *Coopération Solidarité Développement dans les Postes et Télécommunications* en 1988 dont il a quitté la Présidence en 2005. Il est considéré comme le biographe du président Thomas Sankara. Il participe à l'animation du site qui lui est consacré. Il a connu le Burkina à travers son militantisme au Parti Communiste Français qui le conduit à écrire des papiers pour un journal d'extrême gauche⁷⁹ français. Après avoir passé deux ans en Côte d'Ivoire entre 1981 et 1982, il fût envoyé en Haute Volta pour y interviewé Thomas Sankara. Par la suite, il fût investi par le ministre de la fonction publique de Thomas Sankara, de plusieurs missions. Il ne fût donc pas qu'un témoin de la Révolution mais aussi un acteur. C'est de retour en France avec la mort de Thomas Sankara que Bruno Jaffré s'investira dans la rédaction de la biographie du Président.

Il a participé au symposium de 2007 en tant que représentants des délégations étrangères et animé une table ronde autour du personnage de Sankara.

Bruno Jaffré est titulaire d'une maîtrise de mathématiques pures et d'un diplôme d'études approfondies de recherche comparative sur le développement à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Cette « caution scientifique » qu'apporte la participation de Bruno Jaffré au symposium qui tente de rendre intelligible le passé et les usages sociaux et politiques de la mémoire est un aspect des plus complexes dans l'étude des usages de la mémoire de Sankara et mérirait une analyse nettement plus profonde que celle qui suit.

Le fait que Bruno Jaffré s'impose comme le biographe de Sankara, à travers une

78 Étant entendu que Bruno Jaffré ne se pense pas lui-même comme faisant parti d'un champ scientifique déterminé. Nous partons du principe que c'est à travers son positionnement et la mise en avant de ces qualités qu'il se donne à voir comme une personne dont l'objectivité serait comparable à une « neutralité axiologique » tant recherchée chez les scientifiques.

79 La Révolution.

position ambivalente à moitié journaliste à moitié scientifique et à moitié militant entraîne une confusion des rôles qui fait surgir la question : quelle position adopte cet acteur quand il écrit et parle de la mémoire de Sankara. Loin de vouloir se ranger derrière une sorte de « neutralité axiologique », Bruno Jaffré se positionne justement entre plusieurs rôles. Sans doutes l'aspect militant de Bruno Jaffré s'explique par la succession et les contradictions des politiques du passé concernant l'histoire de la révolution et les conditions de l'assassinat de Thomas Sankara menées par le régime de Blaise Compaoré. De cette manière Bruno Jaffré appartient à une catégorie de militants engagés extérieurs au champ du jeu politique national mais appartenant complètement à la production mémorielle.

Il ne s'agit pas ici de déterminer si ces actes ont vraiment un caractère politique ou scientifique (dans le sens historique) ou si Bruno Jaffré collabore à ces actions purement par altruisme. Ce qui est intéressant ici, est la manière dont il présente sa participation au travail mémoriel. Cette présentation permet de rentrer dans son univers de représentations afin de démontrer que Bruno Jaffré entend ses actions comme étant à la fois militantes et scientifiques. Il est vrai que quand il parle de Sankara on constate une idéalisation du personnage qui y est présenté sous des formes idylliques. La mobilisation de l'expertise revendiquée à travers la mise en avant de ces qualités par Bruno Jaffré est un outil efficace pour la diffusion de la mémoire de Sankara auprès de l'ensemble de la société burkinabé mais surtout au niveau international au plus près du champ scientifique.

Ainsi la question n'est pas de savoir si les conférences, les articles et les ouvrages mobilisés par Bruno Jaffré rendent compte ou non du passé comme il est « réellement advenu » ou d'une « vérité historique », mais au contraire, de comprendre quels sont les enjeux de ces mobilisations du savoir « scientifique ».

C. Les partis politiques au symposium.

Il va de soi que leur présence était stratégiquement obligatoire. Pour autant, il est intéressant de mettre à jour les moyens que se sont données ces partis politiques pour obtenir une visibilité au cours de cet événement de première importance. Qu'il s'agisse d'anciens sankaristes présents et actifs au moment de la révolution ou d'hommes politiques se revendiquant « du courant sankariste ». Beaucoup de ces acteurs se sont investis dans le symposium de 2007. Principalement, au travers de la mise en place de tables-rondes thématiques. Faisant part ainsi de leur vision de ce qu'était la révolution, Sankara lui-même, et

de ce que devait être le sankarisme. Certains comme Maître Bénéwendé Sankara ou Jean-Hubert BAZIE (président à l'époque de l'UNIR/MS et Jean-Hubert BAZIE, proche militant de l'UPS ont même présidé des commissions. C'est ainsi que à travers le mise en place de recomposition de mémoire individuelles qu'elle soit vécue ou empruntée, le symposium cristallise la confrontation de ces positions. Il serait hâtif de tirer des conclusion rapides en confrontant les places et les rôles occupés par les personnalités sankaristes lors de ce symposium et la réalité de leurs positions dans le jeu politique burkinabé. L'objectif étant plutôt à ce moment là de la recherche de montrer comment une mémoire collective trouve un cadre social à travers la mise en commun de mémoires individuelles dans un espace-temps particulier.

D. La Caravane.

Tout au long de l'année 2007, plusieurs évènements de par le monde ont eu pour objectif de mettre en avant ce vingtième anniversaire de la mort de Thomas Sankara. Le temps manquant à l'appel, la recherche retiendra deux de ces évènements. L'intérêt de ces derniers réside dans le fait qu'il a eu aussi bien un impact international que national. Tout au long de l'année une caravane dénommée « Caravane Thom Sank » a été organisée par des membres de la famille de Thomas Sankara avec l'appui d'amis et de sympathisants. La caravane est partie de Mexico et a traversé certains pays d'Europe, d'Afrique avant d'arriver au Burkina Faso le douze octobre 2007 dans la ville de Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du Burkina Faso, en provenance de Bamako. Après un accueil de grande mobilisation à Bobo-Dioulasso, les caravaniers ont organisé une représentation théâtrale intitulée « Sankara et Mitterand ». La caravane a enfin rejoint Ouagadougou le quatorze octobre. Elle a été accueillie à l'entrée de la ville par une foule immense.

« Le treize octobre, je n'ai pas vu pareille mobilisation depuis la nuit du quatre août 1983 au cours de laquelle la jeunesse s'était mobilisée malgré les intimidations et le chantage.

La caravane arrivait de Bamako avec le char. C'était très émouvant. Les vieux tendaient des posters de Thomas. Des jeunes de quinze ans étaient présents. C'était émouvant pour la famille. Son impact reste encore dans la tête des burkinabés. La spontanéité des gens était présente à la commémoration. Il y avait un parcours de la caravane. Le quatorze octobre : arrivée de la caravane avec un meeting prévu au rond point de l'ONU mais il y eu un barrage militaire. On nous a alors accordé

l'atelier théâtre à Gonquin. Ensuite le programme a été distribué »⁸⁰.

La grande mobilisation autour de la caravane avait pour objectif premier, je cite :

« Une caravane c'est le voyage des hommes réunis par un même lien. Une caravane c'est aussi le voyage des idées. Il s'agit ici de convoyer les idées de Sankara sur un parcours intercontinental. Des femmes et des hommes souhaitent fortement pouvoir porter par leurs expressions artistiques cette mémoire et permettre qu'elle servent aux réflexions critiques sur notre monde présent et pour un avenir meilleur. Après tout, Thomas Sankara était aussi un artiste ! »⁸¹.

Cette caravane donna donc un double niveau à la commémoration particulière de l'année 2007. Tout d'abord elle contribue à l'internationalisation de la mémoire de Sankara. Ensuite elle permet l'intercession du champ artistique dans celui de la mémoire qui était déjà utilisé par de nombreux artistes.

Dans cette caravane on retrouve deux membres proches de la famille de Sankara. Ses deux sœurs, Odile et Blandine. C'est cette dernière qui a été à l'initiative de cette caravane :

« J'ai participé à la commémoration depuis la suisse en Septembre, et en Novembre à Ouagadougou. Mon rôle a été l'initiative de la caravane un an avant avec un ami de la famille, de mettre en place une caravane Thomas Sankara qui pourrait parcourir le monde. Ce qui a permis de donner une visibilité à l'évènement. La question se posait : comment donner le meilleur de nous même en étant à l'extérieur ? Nous avions peur que ça foire au Burkina. L'idée de la caravane a donc été mise en place pour soutenir les amis du Burkina, à l'occasion du vingtième anniversaire, pour mettre en lumière les œuvres de Thomas (...) »⁸².

L'étude de la trajectoire de Blandine Sankara est intéressante pour comprendre son engagement dans cette entreprise mémorielle. Pendant la révolution, elle s'était engagée vivement au sein des structures de jeunes révolutionnaires. En 1987, elle devient membre du Mouvement de la Jeunesse Sankariste. Elle était la seule de la famille qui n'est pas partie en exil et qui a continué son activisme politique. Elle s'est même engagée au sein du Front des Forces Sociales dans lequel elle animait une Commission féminine des droits humains. Après des études de sociologie à Ouagadougou, elle organisa de multiples actions à l'Institut de développement de Genève où elle termine actuellement un Master. C'est une fois à Genève que Blandine a arrêté toutes formes de militantisme auprès des formations sankaristes et s'est

80 Entretien Blandine Sankara.

81 Entretien Odile Sankara.

82 Entretien Blandine Sankara.

investie aux côtés de sa sœur et de sa mère autour des démarches judiciaires entreprises concernant la disparition de son frère. Il est ainsi notable de constater une véritable prise de distance avec le champ politique burkinabé. Pour autant, l'investissement de Blandine s'est orienté vers une autre possibilité d'action et de mobilisation à travers l'action artistique et juridique de la mémoire de son frère.

La sœur cadette, Odile Sankara participait aussi à cette caravane mettant son activité professionnelle au profit de la diffusion mémorielle. En effet, c'est en sa qualité d'actrice et à travers sa participation à la pièce de théâtre « Sankara et Mitterrand » mise en scène par Jacques Jouet qu'Odile Sankara collabora à l'édifice de la caravane. C'est à travers cette double identité de comédienne et de membre actif de la famille Sankara qu'Odile se retrouve ainsi dans le processus de production mémorielle.

E. L'arrivée de la « Veuve Sankara ».

La commémoration du vingtième anniversaire a connu la venue de madame Mariam Sankara, veuve du Président Sankara. Arrivée à l'aéroport international de Ouagadougou dans la nuit du quatorze octobre 2007, Mariam Sankara a été accueillie par une véritable marée humaine. Jeunes, vieux, hommes, femmes, organes de presse nationaux et internationaux, l'évènement pris une importance auquel ne s'attendaient pas les organisateurs. C'était la première fois que Mariam Sankara retrouvait son pays depuis vingt ans d'exil d'abord au Gabon puis en France. Elle a été conduite à sa résidence par la foule sous des applaudissements et des sirènes de toutes sortes. Il fallut près de trois heures pour parcourir une distance d'environ cinq kilomètres. Son séjour a été marqué par sa visite aux participants du symposium. Elle a été accueillie à l'ATB par l'ensemble du Comité national d'organisation et la grande mobilisation de partis politiques sankaristes. Dans son messages aux participants elle a notamment marqué toute sa satisfaction pour la mobilisation constante remarquée depuis son arrivée à l'aéroport. Elle a exprimé de tout son voeux le changement pour plus de prospérité au Burkina Faso et a invité tous les sankaristes à plus de cohésion à travers une unité véritable et durable. Sa légitimité est sans conteste très importante quand il s'agit de parler au nom de la mémoire de Sankara. Pour s'en convaincre, il suffit de constater les luttes acharnées que se sont livrés les représentants des partis sankaristes afin d'être au plus prêt de la veuve Sankara. Elle constitue une sorte d'arbitre distributeur de bons et mauvais points sur les usages faits de la mémoire de son mari. Pour autant, elle se trouve extrêmement loin des

réalités du jeu politique burkinabé et ainsi d'une partie de la production mémorielle. Par ailleurs, elle est allée se recueillir auprès de la tombe de son mari. Elle est ainsi allée déposer des gerbes de fleurs sur les tombes de Thomas Sankara et de ses douze compagnons.

Mais sa plus grande action réside dans son rappel du désir profond qui l'anime de faire entrer la justice au sein de la mémoire. En effet, Mariam Sankara et ses deux enfants avaient saisi la Commission des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies. Ladite Commission après examen du dossier a condamné le gouvernement du Burkina Faso à rendre justice à la famille de Thomas Sankara. Cette démarche s'est matérialisée lors de son séjour au Burkina à travers la rencontre avec les participants en charge du dossier de Thomas Sankara : Maître Dieudonné NKUNKI, avocat basé en France et maître Bénéwendé SANKARA basé au Burkina Faso.

A ce stade de la recherche, l'hypothèse peut être émise que l'ensemble de ces mouvements qu'ils se revendiquent comme sankaristes ou pas - comme le montre l'exemple des usages de la mémoire de Sankara à travers des mobilisations de groupes alter-mondialistes - mobilisent les ressources symboliques de la mémoire de Sankara pour légitimer leurs luttes ou leurs actions qui ont bien souvent des objectifs très différents. De ce fait, la production mémorielle résulte bien de cet espace d'interactions lui permettant ainsi d'accéder à des niveaux de politisation ou de visibilité nationale et/ou internationale.

F. La mise en scène d'une mémoire collective.

L'ensemble de discours prononcés au cours du symposium de 2007 peuvent être appréhendé comme des mémoires historiques adressées au public ayant pour objectif de produire une mémoire collective propre aux sankaristes d'aujourd'hui. De cette manière, une « communion » entre les mémoires individuelles des participants est recherchée. Cette « communion » permettrait à la fois d'actualiser les mémoires individuelles et de les homogénéiser. Par conséquent, en suivant les réflexions de R. BASTIDE⁸³, la tenue du symposium doit être comprise comme une mise en scène de la mémoire collective des « groupes sankaristes ». A vrai dire, cette mémoire collective ne serait pas la mémoire du groupe en tant que groupe, mais plutôt la mémoire d'un système, où les mémoires

83 R. BASTIDE, *Mémoire Collective et Sociologie du Bricolage*, op.cit.

individuelles jouent des rôles complémentaires à l'image d'un orchestre musical. En effet, considérer que le groupe lui même produit et entretient cette mémoire collective serait tombé dans la vision qu'un groupe pourrait avoir les mêmes attributs (pensées) qu'un être humain où le groupe se souviendrait de la même manière que le fait individu. En revanche, ce sont les articulations entre les membres du groupe, où chacun à un rôle à jouer, qui produit et entretient la mémoire collective. Dans cette répartition des rôles, Jonas HIEN, la famille Sankara au premier rang desquels on retrouve Mariam, et les leaders des partis politiques sankaristes (Bénéwendé Sankara, Tiendrébéogo, Bassière) et les personnalités les plus emblématiques de la Révolution (Kaboré, Somé, Bazié, Nogma Ouédraogo Kientega) seraient les chefs d'orchestre qui verbalisent la mémoire historique de Sankara. Cette mémoire historique représente donc une « partition » qui lorsqu'elle est jouée chaque année tente d'orienter les pensées des individus qui jouent le rôle de membres du public à travers une remémoration collective de la tragédie du quinze octobre 1987 et de l'injustice du présent. La « partition » a donc pour vocation de construire un pont entre le passé et le présent dans les représentations individuelles. Un pont qui doit permettre au devoir de mémoire de se faire au delà des limites du groupe et s'imposer dans l'ensemble de la société.

Une des illustrations de ce lien entre le passé et le présent, se décèle dans la multiplication des revendications à l'encontre du pouvoir accusé par de nombreux jeunes à la sortie d'une projection d'un film sur Sankara d'être le principal auteur de ce méfait⁸⁴.

La recherche ne fera pas plus d'analyses discursives sur le contenu des discours tenus pendant le symposium. L'important étant plutôt d'analyser le répertoire d'action qu'à constituer ce moment commémoratif.

Finalement, les propos anti-pouvoir scandés à la sortie du film, donnent à voir une opportunité d'expression politique dans un espace où la possibilité d'expression est fortement limitée. En effet, dans cette logique la condamnation du régime de Blaise et l'hommage à ces victimes résonnent comme une critique des politiques actuelles.

Tout au long de ce chapitre, on a essayé de présenter et d'analyser la nébuleuse « politico-associative mémorielle» que constitue « la galaxie sankariste » en arrivant à la conclusion que ces caractéristiques principales sont bien l'éclatement et l'hétérogénéité.

Il faut ensuite étudier les individus qui participent à la « galaxie sankariste » en tant que telle. Ce travail de pénétrations des représentations individuelles des personnes

84 Il s'agit des films « Thomas Sanlara, l'homme intègre » de Robin SHUFFIELD et de « Fratricide au Burkina » de Didier MAURO et Huy-Tiën HO projetés pendant le symposium ou l'on a pu entendre une foule scander : « Blaise c'est un salaud qui a tué tonton Sank ».

interviewées permettra de comprendre d'où ils viennent, c'est-à-dire de comprendre pourquoi ils ont décidé de se joindre à cette entreprise. Les réponses à cette question ne se trouvent pas uniquement dans leur participation politique mais dans les convergences et divergences de leur parcours biographique qui peut être antérieur à leurs engagements. Avec ce changement de perspectives, on percera d'avantage l'univers des sankaristes afin de découvrir quels en sont ces logiques internes.

Chapitre 3 : Qui sont les sankaristes ?

Comme il a été remarqué précédemment, les « sankaristes » sont extrêmement différents ne serait-ce qu'à travers leur histoire vécue (leur socialisation) et leurs positions sociales actuelles. Dans le but d'analyser en profondeur les résultats obtenus au cours des entretiens, il apparaît nécessaire de tenter de créer des « idéaux-types » des individus étudiés.

La première variable retenue pour construire un premier « idéal type » sera basé sur le degré de politisation actuelle des individus. La deuxième variable, quant à elle, prêtera attention aux différents types d'intériorisation de la mémoire historique de la période révolutionnaire qu'ont connus les individus.

Cette perspective donne lieu à la création de deux catégories d'individus :

- Les leaders de partis politiques en action.
- Les représentants qui ont occupé des postes de première importance sous la Révolution.

Le premier « idéal-type » rend compte des « sankaristes » qui le sont devenus par découverte ou pour reprendre les concepts de la sociologie constructiviste : par « alternation ». En d'autres termes, il s'agit d'examiner les différences entre les individus socialisés à la mémoire historique de Sankara à travers leur participation à la révolution et les individus socialisés à la mémoire historique de Sankara à l'âge adulte à travers leurs engagements politiques.

Cependant, il conviendra aussi de voir à travers la création d'une typologie succincte dans quelles mesures les positions occupées dans le jeu politique actuel peuvent déterminer des formes de mobilisation et des usages de la mémoire de Sankara. Il s'agit bien dans cette partie de s'intéresser aux luttes internes des sankaristes et à l'usage de la mémoire.

L'utilisation de l'ouvrage de F.G BAILEY⁸⁵ semble nécessaire pour se parer d'outils conceptuels afin de mieux comprendre et analyser le « jeu politique ».

Partant du fait qu'il est intéressant de questionner les moyens d'organisation que les individus mettent en œuvre pour gagner et considérant que la mémoire est une ressource mobilisable par des acteurs inscrits dans un système politique, il est fondamental de s'interroger sur leurs positions dans le jeu politique⁸⁶.

A. Les acteurs de la révolution.

A travers cette catégorie, on désigne les personnes qui ont participé pleinement à la Révolution et y ont occupé des postes de premier plan. Ils sont les seuls à avoir une mémoire vécue de la Révolution et de l'après-Révolution, événements qui marquent leur socialisation. Ils sont les témoins de la répression du Front Populaire et même les victimes de celles-ci. Ces souvenirs prennent la forme d'un traumatisme plus ou moins surmonté selon les personnes. En effet, dès la mort du capitaine Thomas Sankara, les autorités ont durci le ton contre toutes formes de rébellions possibles. Donnant l'exemple avec la répression virulente de début de rébellions dans la ville de Koudougou. C'est autour du bataillon d'intervention aéroporté commandé dans la ville par Boukari KABORE, le « lion du Boulkiemdé » que la résistance des partisans de Sankara fût la plus vive. Mais c'est là aussi que la répression du régime de Blaise COMPAORE fût la plus intense plongeant le pays dans un contexte de peur. Ils font souvent référence au climat délétère qui régnait sous le Front Populaire. Les individus interviewés qui se situent dans ce groupe sont : Valère SOME, Abdoul Salam KABORE, Fidèle TOE et Jean-Hubert BAZIE (ces deux derniers se retrouvent dans une double position car ils sont encore très présents dans le jeu politique actuel)⁸⁷.

1. Souvenirs d'hier et discours d'aujourd'hui.

La mémoire vécue de l'après-Révolution s'exprime dans la narration de ces acteurs sous la forme d'un traumatisme⁸⁸ qui provoque des sentiments de malaise. Ce sont les

85 F.G BAILEY, *Les règles du jeu politique*, Puf, Paris, 1971, p.254.

86 En effet, comme le souligne F.G BAILEY, les leaders des partis politiques peuvent être en réalité dans des situations extrêmement diverses allant d'une position de dominants à dominés. Le tout étant de savoir si les usages de la mémoire est entre autres déterminée par cette position.

87 Précisions qu'il nous manque deux ou trois personnages qui font parti de ce groupe : Ernest NONGMA OUEDRAOGO, Basil GUISSOU et Boukari KABORE surnommé le lion du Boulkiembé.

88 Nous ne voulons pas entrer dans des considérations psycho-sociologiques. Par l'utilisation de ce terme, on entend juste définir la perception d'un sentiment qui n'entre pas du tout en ligne de compte au sein de la

souvenirs de l'effacement politique forcé ou de l'humiliation vécue.

Ce traumatisme a aussi pour origine les différentes discriminations ou stigmatisations qu'ils ont vécues pour avoir pris part de manière importante au projet révolutionnaire. Il faut noter également que ces individus ont été contraints à l'exil pendant un certain temps :

« Après la mort de Thomas Sankara, j'ai été embastillé »⁸⁹. « Pendant mon exil et le temps passé en prison (et la torture), les nouveaux sankaristes n'ont pas été arrêtés »⁹⁰. « J'ai été sept ans en Europe, deux ans au Ghana et cinq ans au Congo Brazzaville. J'ai ensuite repris l'inspection générale du ministère (celui auquel j'appartiens encore en ce moment) en tant que fonctionnaire »⁹¹.

Dans la plupart des cas, la narration de ces individus sur cette période est dominée par « des propos de la prudence », faisant constamment appel à la peur qu'ils ont vécue, notamment aux précautions qu'ils prenaient afin de protéger leurs familles et leurs entourages.

En effet, les individus interviewés étaient connus et fichés par les autorités et tout le monde connaissait leurs implications politiques. Le seul choix qui leur était imposé était de rentrer dans les rangs s'ils souhaitaient pouvoir revoir le pays.

Pour autant, cette peur semble avoir aujourd'hui disparu à la lumière de la façon qu'ont certaines personnes de parler :

« Thomas Sankara était un grand homme qui reste à découvrir à 80% et qui a tout fait pour son pays. Quand Blaise Compaoré ne sera plus au pouvoir, beaucoup de choses seront révélées »⁹². « J'ai moi même été ministre pendant quatre ans et je n'ai pourtant pas détourné d'argent. A la différence Blaise Compaoré a reçu des millions mais ne les a jamais reversés »⁹³. « Si l'on compare l'anniversaire de Thomas avec l'anniversaire de pouvoir de Blaise, Sankara l'emporte »⁹⁴. « Thomas Sankara a fait un parti avec une dénomination progressiste. Blaise ne peut pas créer un parti progressiste, puisqu'il dit aux autres Sankaristes de ne pas le critiquer. Blaise se considère d'ailleurs comme étant la seule personne à même d'être sankariste (Rires). Des sankaristes ont même appartenu au groupe de

recherche. En effet, ce qui nous intéresse là, ce sont bien les types de persécutions qu'ont pu subir les acteurs et ainsi leur donner une certaine représentation d'une période.

89 Entretien avec Abdoul Salam KABORE.

90 Entretien avec Valère SOME.

91 Entretien avec Fidèle TOE.

92 Entretien avec Jean-Hubert BAZIE.

93 Entretien avec Abdoul Salam KABORE

94 Entretien avec Valère SOME.

Blaise! »⁹⁵.

Par ailleurs, ils évoquent de manière récurrente et spontanée les souvenirs de leurs expériences vécues à l'époque avec fierté :

« Le quatre août 1983 est le jour de l'aboutissement de tous, plus de celui du peuple burkinabé : c'est la prise du pouvoir. Dès les premiers jours de la révolution, je crée les CDR et en deviens le premier président. Je suis ensuite nommé ministre de la santé puis ministre des sports, le quinze octobre 1987. Nous pouvons dire que nous avons été formés à la sobriété et dans un esprit patriotique. Dès lors nous devons vivre à la hauteur de ce que veut le peuple. Mais le train de vie des hauts fonctionnaires de l'état a été revu considérablement. Ceci est bon et permet une démythification ; je n'ai pas eu un train de vie ostentatoire »⁹⁶. « Thomas Sankara était un rêveur mais n'avait aucun rêve inutile. Il avait une vision concrète des besoins du peuple »⁹⁷.

Ils se revendiquent tous comme étant les plus authentiques dépositaires de la mémoire de Sankara du fait de leur proximité et de leurs connaissances aussi bien du personnage, que de l'idéologie et des pratiques.

Il ressort des entretiens, qu'ils utilisent cette situation afin de délégitimer certaines ambitions des « nouveaux sankaristes » qui auraient tendance à les laisser de côté :

« J'ai été invité à la conférence mais des gens qui ombragent ma personne et qui n'ont pas été militants, se posent en légataires. Au pays des aveugles, le borgne est roi! Chérif Sy et Maître Sankara sont venus me voir. Mais on ne peut pas discuter de la mémoire de Sankara sans moi. Et le fait d'être à l'écart de la politique des partis me permet de donner mon point de vue. Je ne veux plus être dans le tiraillement des partis politiques. En Afrique la politique est pire qu'en France. Être à l'opposition aujourd'hui est inconfortable et difficile parce qu'ils sont pires que ceux au pouvoir. Certains médisent mais n'existaient pas quand le DOP a été écrit par moi même, j'en ai d'ailleurs parlé à Canal 3, avec Thomas Sankara »⁹⁸. « Où était l'UNIR/MS pendant la révolution ? Que savent-ils de la révolution ? Il y a actuellement des « enchères politiques ». Certains se donnent le droit de décrire ce qu'ils ne connaissent pas. Dans le mouvement sankariste, il y a des ambitions exacerbées, certains se revendiquent plus

95 Entretien avec Fidèle TOE.

96 Entretien avec Abdoul Salam KABORE.

97 Entretien avec Jean-hubert BAZIE.

98 Propos recueillis lors d'un entretien avec Valère SOME.

sankaristes que d'autres »⁹⁹. « Si Bénéwendé Sankara veut être plus sankariste qu'un tel , c'est prétentieux. Thomas Sankara n'a pas voulu vivre mieux qu'un autre. La sankarité est une manière d'être à l'image du président. L'on n'est pas gandhiste si l'on vit moins modestement que la normale. Ceux qui n'ont pas approché le troisième cercle du pouvoir, crachent sur les sankaristes et se disent plus royalistes que le Roi! Bénéwendé Sankara était étudiant quand j'étais au gouvernement en tant que « Premier directeur général de la presse écrite » (...). Les sankaristes sont des admirateurs primaires qui remplissent leurs besaces mais n'ont pas les éléments textuels ou mémoriels. Ils ont une vision individualisée de la révolution. Les espaces vides sont remplis par ces visions personnalisées.»¹⁰⁰

Au delà des critiques acerbes à l'égard des « nouveaux sakaristes », dont l'objectif flagrant de délégitimation est saisissant. Il faut aussi s'interroger au travers des trajectoires de ces individus sur leurs positionnements actuels dans le jeu politique afin de comprendre leurs interprétations de la mémoire individuelle qu'ils produisent.

2. Des leaders dominés ?

En reprenant la définition de F.G BAILEY qui tente de déterminer des types de modèles, on peut considérer la position qu'a un leader au sein d'un système politique à travers le niveau de capitalisation des ressources politiques, matérielles ou morales qu'il possède effectivement. L'accès relatif au capital politique permet de distinguer le leader qui au sein d'un système politique est faible par rapport à celui qui est fort. C'est à travers l'exposition des trajectoires des individus que l'on appréciera leurs positions dans le jeu politique afin de bien comprendre quels usages ils font de la mémoire de Thomas Sankara.

a. Valère SOME.

Pour certains il est considéré comme étant l'éminence grise de la révolution burkinabè : l'homme qui en a doctrinalement posé les bases. De fait, cet anthropologue qui a fait sa thèse à Paris 8 sur l'anthropologie économique des Dagara du Burkina Faso et du Ghana, fut très proche du capitaine Thomas Sankara. De lui même il s'inscrit comme étant un des

99 Entretien avec Jean-Hubert BAZIE.

100 Entretien avec Jean-Hubert BAZIE.

penseurs du Discours d'Orientation Politique :

« Pour une fois, et à cette occasion, j'ai assumé d'avoir écrit le DOP (le Discours d'Orientation Politique, le "livre saint" de la Révolution), dont la rédaction m'a été confiée d'un commun accord entre les différentes parties prenantes au processus révolutionnaire qu'étaient le PAI (Parti Africain de l'Indépendance), l'OMR (l'Organisation Militaire Révolutionnaire) et l'ULCR (Union des Ligues Communistes Révolutionnaires), réunies à l'intérieur d'un comité de rédaction. Et composé de 3 personnes représentant respectivement les différentes forces précédemment citées : il s'agissait de Philippe Ouédraogo qui bénéficia à l'époque de l'un des plus gros portefeuilles ministériels de l'histoire politique du Burkina, de Blaise Compaoré, et enfin de moi-même. La première mouture du projet, fruit d'un débat idéologique à l'issue duquel les mots d'ordre de Révolution Populaire de libération Nationale (RPN) de tendance PAI, et celui du PCRV qui était Révolution Nationale Démocratique Populaire (RNDP), ont été mis en minorité face à celui de Révolution Démocratique Populaire (RDP) proposé par l'ULCR, a été remise dans un premier temps entre les mains du "grand frère" Philippe OUEDRAOGO. Avant de m'être confiée par la suite, compte tenu du fait que les obligations ministérielles de Philippe ne lui permettaient pas de s'y consacrer entièrement ».

Il fréquentait déjà Thomas Sankara dès son plus jeune âge. Il allait à la messe et était inscrit à la même école primaire. Ils se sont aussi côtoyés sur les bancs universitaires avant que Thomas Sanakara ne rentre dans l'armée pour y faire carrière. Doté d'un certain capital culturel (docteur en anthropologie), Valère SOME termina ses études en France jusqu'en 1979. De retour au Burkina il restera très proche de Thomas Sankara et s'investit politiquement au sein de l'Union des Ligues Communistes Révolutionnaires (ULCR). D'ailleurs les rapports entre l'ULCR et Thomas Sankara (sous la Révolution) s'organisent surtout autour de la personne de Valère SOME.

Prisonnier, torturé puis condamné à l'exil pendant tout une période¹⁰¹ car se sentant menacé à la mort du Capitaine Thomas Sankara, Valère SOME est depuis revenu au Burkina Faso où malgré, quelques tentatives, sa carrière politique est plutôt moribonde :

« Pendant mon exil et le temps passé en prison (et la torture), les nouveaux sankaristes n'ont pas été arrêtés »¹⁰².

En effet, après avoir tenté de s'imposer comme étant un leader de la Convention des Partis Sankaristes (CPS), Valère SOME se retrouve mis au banc du jeu politique qui est en train de se dérouler au sein de la « galaxie sankariste ».

b. Abdoul Salam KABORE.

101 Impossibilité de trouver la date de retour de Valère SOME sur le territoire burkinabé.

102 Entretien avec Valère SOME.

Cet ancien président des Comités de Défense de la Révolution (CDR) a été également ancien ministre de la Santé puis des Sports en même temps qu'il était responsable du Service populaire de la construction de la patrie. Dans le lot des anciens dignitaires du Conseil National de la Révolution (CNR), le pharmacien militaire Abdoul Salam Kaboré est une personne ressource pour cette période de la vie du pays. Ce militaire de carrière a fait la même école militaire que Thomas Sankara. Titulaire du concours de santé navale à Bordeaux en pharmacie, il participe en 1973 à la guerre contre le Mali.

En 1975, il devient pharmacien en chef des armées et rejoint la partie des sous-officiers politiquement engagés et prêt à en découdre avec la hiérarchie¹⁰³. Après une longue période de silence, depuis la fin de la Révolution, le commandant Abdoul Salam KABORE n'exerce qu'une très légère activité politique au sein des partis. Lui aussi a essayé de s'investir mais véritable sans succès. Il se retrouve à militer au sein de l'UNIR/MS mais il est en dehors des postes de direction. Il reste néanmoins un personnage de référence quand il s'agit de parler de la mémoire de Sankara. De ce fait, il a participé pleinement au symposium où il a animé une conférence sur l'aspect historique du rôle de la jeunesse sous la Révolution démocratique et Populaire.

c. Fidèle TOE.

Ami d'enfance de feu le président Thomas Sankara, ancien ministre de la Fonction publique du Conseil national de la Révolution (CNR) :

« J'ai connu Thomas Sankara en octobre 1962. Nous étions ensemble au collège, en classe de sixième 3, à Bobo. Nous étions des enfants privilégiés. Nous sommes restés dans la même classe en cinquième. Nous sommes devenus et restés amis. Et chez Thomas l'amitié est primordiale. Il n'y a jamais eu besoin d'arborer une couleur politique pour rentrer chez lui, l'amitié passe bien avant »¹⁰⁴.

Après ses études, Fidèle TOE fit carrière dans la fonction publique. Il était inspecteur du travail. A la fin de la Révolution, condamné à l'exil, Fidèle TOE est resté sept ans en Europe puis deux ans au Ghana et cinq ans au Congo-Brazzaville. De retour au Burkina Faso, il reprit du service au sein de son ministère de tutelle en tant que simple fonctionnaire. Il repris ses engagements politiques au sein de la Convention des Partis Sankaristes (CPS) avant

103 Richard BANEGAS, *Révolution et insoumissions populaires au Burkina Faso*, CEAN, 1993, p.181.

104 Entretien avec Fidèle TOE.

de rejoindre l'UNIR/MS devenu entre temps l'UNIR/PS.

Fidèle TOE a cette particularité d'avoir cette double casquette : d'être politiquement actif au sein d'un parti sankariste de premier plan (mais n'occupant pas une place de leader au sein de ce dernier) et d'ancien « dignitaire de la Révolution ».

Cette position particulière n'enlève rien au fait que son exil de quatorze années l'a pendant longtemps éloigné du jeu politique burkinabé.

d. Jean-Hubert BAZIE.

D'abord journaliste puis écrivain, Jan-Hubert Bazié a été une cheville ouvrière de la RDP (Révolution Démocratique et Populaire) de 1983 à 1987 en Haute-Volta, devenue Burkina Faso en 1984. Il était responsable de communication et de l'information pendant cette période. Après la Révolution Jean-Hubert Bazié se consacra beaucoup à l'écriture, son œuvre est essentiellement composée de nouvelles et d'un court roman. Il y relate notamment le plaisir qu'il avait eu à suivre l'exaltation des acquis de la Révolution. Il veut le retrouver dans la ferveur de l'écrit : « *Il s'agit de partager un moment exceptionnel de l'histoire. La révolution a été en effet un mélange d'état de siège et de kermesse populaire à l'échelle d'un pays* »¹⁰⁵.

Cet intellectuel passa toute sa période étudiante en France dont trois ans à Strasbourg et deux ans à l'université Panthéon-Assas. Il connu aussi l'exil mais resta investit politiquement autour des réseaux sankaristes. Il est maintenant un personnage de premier plan sur la scène politique burkinabé où il est à la tête d'un parti sankariste. Il est ainsi responsable du parti politique Convergence Pour l'Espoir (CPE). Comme Fidèle TOE, Jean-Hubert BAZIE à travers sa trajectoire, dispose d'une double ressource : il a connu la Révolution au plus près à travers un rôle de premier plan et il est encore en activité politique bien que son parti soit minoritaire au sein de la « galaxie sankariste ».

De plus, il a joué un rôle particulier lors du symposium de 2007, en étant Président de la Commission information et communication du Comité National d'Organisation. Par ailleurs, il a aussi animé une table ronde sur le thème de l'exclusion sociale.

105 Entretien avec Jean-Hubert BAZIE.

Ces différentes trajectoires et la confrontation simultanée avec leurs positions politiques et leurs mémoires individuelles conduisent ses « acteurs de la Révolution » à utiliser leur prestigieux passé politique comme un outil de légitimation et de délégitimation de leurs concurrents.

Il transparaît de leurs entretiens qu'ils utilisent aussi bien des propos extrêmement virulents contre les partis politiques sankaristes et a contrario extrêmement flatteurs quant à l'importance qu'ils ont occupée pendant la période révolutionnaire et à leurs degrés de connivence avec la personne de Sankara.

A défaut d'être les leaders des partis politiques sankaristes, ils se présentent ainsi comme « les pierres angulaires » nécessaires dans la possibilité d'une définition idéologique du sankarisme et dans l'unification de tous les partis.

« Les sankarsites ont voulu fédérer les partis sankaristes. Il a fallu finalement que je m'investisse, puisque ces gens ont des problèmes de positions.

Concernant le CPS : il a eu une fusion des partis deux jours après la mort de Thomas Sankara parce que Blaise Compaoré redoutait que les partis sankaristes ne cassent la fusion. Par ailleurs, les législatives se profilant peu à peu, le CPS donne des conditions préalables avant les élections. Or, lors de la présentation aux élections, une présentation est faite sans tenir compte de ces conditions. Nous en venons donc aux mains : ce sont les prouesses de postes ministériels! »¹⁰⁶. « Il faut réfléchir sur ce qui s'est passé. Il faut des qualités intellectuelles et morales avec un témoignage sain et entier. N'importe qui ne peut donner une approche. L'on manque encore de faits de toute façon »¹⁰⁷.

B. Les « jeunes coqs de l'opposition » : une mémoire engagée politiquement.

1. Une mémoire empruntée.

A la différence des individus appartenant à la catégorie qui vient d'être évoquée, ces « jeunes coqs de l'opposition » n'ont pour la plupart qu'une mémoire empruntée de la période révolutionnaire et de Sankara. En revanche, ils ont une mémoire vécue du régime de Blaise Compaoré qui détermine leurs représentations et leurs actions. Leur degré de politisation est

106 Entretien avec Abdoul Salam KABORE.

107 Entretien avec Jean-Hubert BAZIE.

en moyenne largement supérieur à celui de la première catégorie. En effet, la plupart d'entre eux militent toujours dans l'opposition et occupent des postes de leaders au sein de cette dernière. Leurs connaissances de la période révolutionnaire ne sont pas nécessairement très riches. Cela s'explique en partie par leur éloignement des lieux de pouvoir et donc la personne de Sankara pendant la Révolution. Ils ne connaissent bien souvent la Révolution qu'à travers leurs agissements au sein de structures de jeunesse qui étaient nombreuses à cette époque¹⁰⁸. Ils ne voient l'homme qu'était Sankara qu'à travers le prisme du « personnage imaginé » :

*« Je n'ai pas connu Thomas Sankara comme je connais Norbert TIENDREBEOGO ou NONGMA Ernest OUEDRAOGO. J'ai connu Thomas Sankara dans ma conviction militante à l'époque où j'étais étudiant (...). Le sankarisme demeure un idéal qu'il faut construire (...). Le sankarisme, tout comme le bolivarisme, s'inspire de l'exemple d'un homme politique »*¹⁰⁹.

On peut parler pour ces individus qu'ils sont devenus sankaristes par alternation¹¹⁰ car à la différence des sankaristes qui le sont à travers leur vécus politiques, ces nouveaux acteurs ont intériorisé la mémoire historique de Sankara au cours de leurs socialisations secondaires :

« Au Burkina, les sankaristes sont dans l'opposition et veulent s'inspirer de la vision que Thomas Sankara avait eu par rapport au développement, au progrès de son pays. Le sankarisme, c'est un dépassement de l'image. On est pas sankaristes parce qu'on aime la personne de Sankara qui a son humour, son charisme etc. Il faut en dégager un corpus et l'adapter au contexte de mondialisation. En partant de ce discours (le DOP), on ressort tous les éléments à partir desquels l'UNIR/MS a mis en place le programme alternatif sankariste. Il s'agit de mettre en place par une idéologie propre à nous, mais qui s'inspire des idéaux de Thomas Sankara. Nous pensons que tous ces éléments doivent être reversés dans le nouveau parti UNIR/PS, qui est en gestation, afin d'apporter une solution aux préoccupations de notre peuple »¹¹¹.

Ces paroles montrent jusqu'à quel point, Bénéwendé SANKARA a intériorisé la mémoire historique de Thomas Sankara. D'après la théorie constructiviste de la socialisation¹¹², dans le processus d'alternation, l'individu introduit dans la narration du passé des éléments nouveaux tirés du présent afin de donner une cohérence à son récit.

108 Nous reviendrons un peu plus tard au court de la rechercher sur ces structures structurantes qui ont servi de cadre social à la mémoire.

109 Propos tirés d'un chat en live du mercredi onze mars 2009 retranscrit sur le site www.thomassankara.net

110 Définition déjà traitée dans la première partie du mémoire.

111 Propos tirés d'un chat en live du mercredi onze mars 2009 retranscrit sur le site www.thomassankara.net

112 P. BERGER, T. LCUKMAN, *La construction sociale de la réalité*, op.cit.

Ceci montre comment la mémoire est soumise aux aléas et aux intérêts du présent. Ces éléments tirés du présent contenus dans son discours laisse entendre que Bénédicte SANKARA s'est pleinement intégré dans sa nouvelle communauté d'appartenance « sankariste ».

Les paroles de Bénédicte SANKARA illustrent la dynamique de socialisation par alternation exposée antérieurement et rendent compte du rôle joué dans ce processus par la confusion entre histoire et mémoire historique.

La participation des milieux politiques sankaristes, l'investissement d'appareils politiques et la lecture d'écrits de militants fournissent progressivement à l'individu une source d'information qui va corroborer ce qu'il avait entendu sur la mémoire de Sankara.

« Depuis la naissance du parti, j'essaie de l'animer. Avant, je militais à l'université mais je n'ai appartenu officiellement à aucun parti avant l'UNIR. Mon premier mandat, je l'ai eu en 2002 en étant député dans la région du Nord. Sinon, ma particularité tient dans mon cabinet d'avocat. Il s'agit ouvertement d'un cabinet engagé qui défend les travailleurs licenciés, la presse et toutes les causes qui ne trouve pas facilement de défense. Avec Nobert Zongo, nous avons créé un collectif au sein de la société civile. Cependant, pour avoir un impact il est nécessaire d'avoir une locomotive politique comme par exemple la structure du G14. J'ai beaucoup de relations dans le milieu et j'étais partie prenante au rassemblement de tous les sankaristes. Je me suis toujours senti proche des idéaux défendus par Sankara. C'est en m'investissant de plus en plus sur la scène politique que j'ai pris conscience qu'il fallait que je continue à les porter et à les diffuser pour l'ensemble des burkinabé »¹¹³.

La vision de la mémoire de Sankara relève de la construction artificielle, du récit de sa propre vie. Sans mettre en doute la véracité de ses propos, Bénédicte Sankara tente d'introduire une cohérence dans son récit en présentant la succession des faits de manière linéaire où la prise de conscience de ces idées politiques sankaristes et l'investissement qui vont de paire avec sa pratique et son éthique professionnelle sont la conclusion naturelle de sa trajectoire. Mais, à la lumière du reste de l'entretien il paraît plus logique de penser que son processus d'alternation a été plus allongé dans le temps.

2. Des leaders dominants ?

113 Entretien avec Bénédicte SANKARA.

En employant la même démarche qu'avec les « acteurs des la Révolution », il s'agit maintenant de présenter à travers les trajectoires des individus, les positions que ces derniers occupent dans le « système politique sankariste » afin de bien comprendre quels usages ils font de la mémoire de Thomas Sankara..

a. Nestor BASSIERE.

Député sous les couleurs de l'UPS/ADJ, il est le plus jeune élu sankariste. Il a commencé sa carrière dans la fonction publique en tant qu'inspecteur des impôts. Pendant la Révolution, il était au collège, plus précisément en troisième. Il a appartenu aux jeunesse sankaristes à travers différents mouvements mis en place par le pouvoir. Il considère que son engagement lui est venu du volontarisme qu'il a ressenti chez le personnage de Thomas Sankara en tant qu'homme politique :

« J'ai toujours voulu que mon engagement politique soit inspiré par le personnage de Thomas SANKARA qui m'a toujours l'impression que les valeurs de probité et que le volontarisme politique sont fondamentales »¹¹⁴.

A la fin de sa formation à Bobo-Dioulasso, Nestor BASSIERE rejoint le CRAUS qui vient d'être créé et au sein duquel il deviendra rapidement secrétaire général. Il intègre ensuite le FFS (mouvement issu du CRAUS) à sa naissance le deux octobre 1996. Il deviendra d'ailleurs le numéro un du parti suite aux divisions internes. Il sera aux commandes du parti lors de sa dissolution au sein de l'UPS. Depuis lors, Nestor BASSIERE a rejoint Maître Bénédicte SANKARA dans son nouveau parti de l'UNIR/PS le vingt-deux mars 2009 au sein duquel il occupe le poste de vice-président (numéro deux).

b. Joseph OUEDRAOGO.

Pendant la Révolution, Joseph OUEDRAOGO était déjà préfet du Passoré. Il est resté à ce poste durant les deux premières années de la Révolution. Bien qu'il soit plutôt considéré comme un bourgeois, il se voit confier un poste de secrétaire général des agents de l'administration grâce à Pierre OUEDRAOGO qui est un haut responsable du CNR.

Son retour en politique se fait au sein du Front des Forces Sociales (FFS) où il est élu, dans un premier temps, président d'honneur ; puis lors du deuxième congrès constitutif du

FFS, au mois d'août 1998, il devient vice-président derrière Norbet-Michel TIENDREBEOGO. C'est à travers le FFS que Joseph OUEDRAOGO adhère à la « Convention des Partis Sankaristes » (CPS) où il assiste et prend part aux divisions entre sankaristes qui s'opposent sur les positions à tenir face aux élections et à l'ouverture politique que propose le régime pris dans la tourmente de l'affaire ZONGO. Il a su se séparer du FFS et suivre Maître Bénéwendé SANKARA au sein de l'UNIR/MS qu'il quittera en 2006 et finira au sein de l'UPS, une toute nouvelle formation sankariste constituée le treize janvier 2007, de laquelle il deviendra président.

Seulement, depuis plusieurs défections notamment celle de BASSIERE qui entre-temps a rejoint l'UNIR/PS et le retour de Norbert-Michel TIENDREBEOGO aux commandes du FFS (déçu de ne pas avoir réussi à obtenir la présidence de l'Union des Partis Sankaristes), l'UPS se retrouve sans assises politiques (plus d'élus) et esseulée sur la scène politique.

c. Maître Bénéwendé SANKARA.

Né le vingt-trois février 1959, Bénéwendé SANKARA militait à l'université pendant la Révolution avant d'intégrer la CPS, sous les couleurs du FFS au sein duquel il représentait un des leaders de la contestation. De ce fait, il se sépare de la CPS et fonde l'UNIR/MS le vingt-et-un décembre 2000. Le groupe se joint au mouvement d'opposition le G14.

Avocat au barreau de Ouagadougou, Maître SANKARA tire sa popularité de son résultat aux élections présidentielles de 2005 où il sort deuxième, avec seulement 4,88% en tant que candidat d'alternance 2005. Par ailleurs, Maître Bénéwendé SANKARA fût aussi mis en avant avec la prise en charge de dossiers très médiatiques tels que l'assassinat de Thomas SANKARA et celui de l'Affaire ZONGO (il a cependant dû abandonner ce dernier au profit de ses mandats de député à l'Assemblée Nationale et au Parlement panafricain).

Lors du symposium du quinze octobre 2007, il occupa le devant de la scène avec le poste de président de la Commission d'Information et de Communications. Depuis lors, après avoir rejeté les appels du pied de l'UPS qui l'enjoignait de s'unir à leur formation afin de former un Front d'Opposition Sankaristes, il est aux commandes de l'UNIR/PS, son nouveau parti politique, aux côtés de Nestor BASSIERE, Fidèle TOE, Fidèle KIENTEGA et son ancien mentor Ernest NONGMA OUEDRAOGO. Il a déjà présenté sa candidature pour les élections de 2010.

d. Norbert-Michel TIENDREBEOGO.

Né le vingt-neuf septembre 1955, Norbert-Michel TIENDREBEOGO a cinquante-six ans. Il n'a pas eu de rôle particulier pendant la Révolution. Pourtant, il fait partie des personnages de premiers plans de la scène politique de la « galaxie sankariste actuelle ».

Titulaire d'un DESS de vente (Bac+5), il fût chef comptable à la Société Générale du Burkina Faso (SGB) avant de devenir directeur d'agence et directeur financier de cette même banque. Se prévalant d'une « fougue révolutionnaire » qui le conduit à rejoindre les premiers mouvements sankaristes « post-révolutionnaires », Norbert-Michel TIENDREBEOGO se range au sein du Mouvement pour la Tolérance et la Population (MTP) dirigé alors par Congo N. KABORE. Prenant part au Comité de réflexion et d'Action pour l'Unité des Sankaristes (CRAUS), il suivit Fidèle KIENTEGA et d'autres sankaristes dont Chériff SY au sein d'un nouveau parti, le Front des Forces Sociales créé le deux octobre 1996. Il prendra ensuite les rennes du parti au cours de son premier congrès en août 1998.

Il se voit entre-temps accusé de tentative de putsch par le pouvoir et fait de la prison. Il se lance en 1997 dans « l'aventure de l'unification des sankaristes » avec la Convention des Partis Sankaristes (CPS), créée le vingt-deux mai 2000. Mais ce fût un retentissant échec car au lieu de s'unir, les sankaristes se sont retrouvés avec un parti en plus : l'UNIR/MS.

C'est alors que le FFS connu de profondes divisions et même une dissolution au profit de l'UPS en 2007. Depuis Norbert-Michel TIENDREBEOGO est « de retour aux affaires », il a réussi à reprendre les commandes de son parti au sein duquel les vacances de la présidence commençait à se multiplier. Depuis le cinquième congrès ordinaire du parti, tenu le seize et dix-sept mai 2009 à Ouagadougou, Norbert-Michel TIENDREBEOGO se retrouve à la tête de son outil politique et il participe au symposium durant lequel il mena une conférence sur la démarche politique du sankarisme.

A l'issu de cette présentation, force est de constater « l'espace politique sankariste » est traversé par une multitude de luttes féroces qui ont pour objectifs l'accession à certaines positions dominantes autrement dit pour reprendre F.G BAILEY :

« Tous les hommes politiques se disputent, se poignardent pour remporter une victoire. Tout le monde dit travailler pour l'intérêt général, beaucoup le pensent sincèrement. Il n'en reste pas moins que ces individus eux-mêmes en rencontreront d'autres qu'ils deviendront animés par l'intérêt personnel et défendront une politique différente qui les conduira dans une lutte à mort (...). Des équipes sont

concurrentes parce qu'elles rivalisent entre elles pour obtenir les mêmes trophées. Elles sont donc concurrentes dans la mesure où elles visent à utiliser les mêmes ressources de l'environnement, que ce soit en personnel, en énergie politique ou en moyens financiers »¹¹⁵.

L'intérêt pour la recherche est de souligner l'usage qui est fait de la mémoire au sein même de ce champ de lutte intense. Les unions et désunions des partis politiques sankaristes font les choux gras de la presse nationale¹¹⁶. Interrogé par un journaliste de l'évènement du jeudi qui lui demandait : « *Combien de partis sankaristes y-a-t-il aujourd'hui au Burkina Faso ?* », Maître Bénéwendé SANKARA confessait : « *Je ne sais pas* ».

Il apparaît évident au cours des différents entretiens et au regard des trajectoires des leaders des partis sankaristes que l'usage qui est fait de la mémoire de Sankara sonne différemment de celui qui est mis en avant par les « acteurs de la Révolution » relégués à une position de dominés dans le « champ politique sankariste ». En effet, pour certains, leurs qualités d'élus ou de leaders de partis leur donnent une visibilité et un pouvoir autrement plus forts. De ce fait, il n'est pas anormal d'entendre Nestor BASSIERE ou Bénéwendé SANKARA insister sur la conceptualisation du sankarisme « à l'ère de la mondialisation » et pas uniquement sur la mémoire historique de Sankara en tant que ressource.

Après avoir présenté différents acteurs, et de les avoir classés dans deux catégories « idéal typique » afin de mieux comprendre l'hétérogénéité des sankaristes interviewés, il faut maintenant analyser les cadres historiques et politiques qui ont permis une production mémorielle.

115 F.G BAILEY, op.cit.

116 Voir page suivante la caricature de GLEZ sur Norbert-Michel TIENDREBEOGO et Bénéwendé SANKARA.

Troisième partie : Environnement politique et évolution de la mémoire : quels sont les cadres sociaux de la mémoire sankariste ?

A travers cette partie, il convient de définir quelles conditions économiques, sociales et politiques (prises dans un temps long) ont permis à de nouvelles formes de manifestations de la mémoire de Sankara d'émerger¹¹⁷. En effet, la problématique de la mémoire de Sankara coïncide également avec des moments particuliers de la vie politique du Burkina. Le passé devient alors constitutif du présent.

Dans cette partie, l'intérêt se portera sur les questions de la mémoire et de ses rapports avec l'histoire du Burkina Faso avec l'objectif d'en faire ressortir quels ont pu être les cadres historiques et sociaux qui ont produit et permis l'émergence de la question mémorielle. Autrement dit, il s'agira d'analyser le contexte spécifique qui a permis à de nouvelles formes de revendications mémorielles autour de la personne de Sankara d'émerger.

Ainsi plusieurs questions, qui guideront cette recherche, peuvent être soulevées. Est-ce que la mobilisation de la mémoire de Sankara agît comme une ressource de l'action politique en fonction des enjeux politiques et sociaux ? L'environnement politique structure-t-il

¹¹⁷ Cette partie s'appuie entre autres sur les travaux de Marie BOURDEAU, *Les entrepreneurs de la mémoire colonial, de l'engagement à l'action politique*, Mémoire de recherche de Master 2, Université Paris 1, Septembre 2006, p.177.

l'activité des partis politiques sankaristes et des opportunités de mobilisation ? Les conditions spécifiques d'émergence des dynamiques mémorielles sont-elles inscrites dans un temps long ? Le système totalitaire présent sous la Révolution joue-t-il un rôle dans l'émergence particulière d'une mémoire ? Quelle est part peut-on imputer à l'État dans la production mémorielle ? Y-a-t-il eu un changement de position du pouvoir par rapport au traitement de la question de la mémoire de Sankara ? Et pourquoi ?

Chapitre 1 : La Révolution : un passé qui marque.

Cette partie a pour vocation de mettre à jour les points communs des mémoires individuelles des enquêtés à travers une analyse des univers de leurs représentations en les confrontant avec l'histoire politique et sociale du Burkina Faso.

Cette analyse s'appuie sur une interprétation du concept de cadres sociaux de la mémoire mise en place par Maurice HALBWACHS qui permet de rendre compte empiriquement des cadres de remémoration collectif partagés par les membres d'un groupe. Ces cadres sont alors composés d'expériences communes au cours d'une histoire particulière

En reprenant les propos que Pierre NORA a développés dans son œuvre majeure, il existe un « moment-mémoire » qui correspondrait à une multiplication de questionnements ou de volontés autour de sujets abordant les thématiques mémorielles dans un contexte social particulier. Il s'agira dans ce chapitre de comprendre le processus de mise en avant de la mémoire de Sankara tout au long de l'histoire du Burkina Faso, et d'y confronter les « idéologies » face aux réalités historiques.

Comme le souligne Jacques LAGROYE :

« Une idéologie ne peut pas être considérée comme la justification a posteriori de conduites et de pratiques, autrement dit comme un voile pudique jeté par les acteurs

sur les raisons « réelles » de leurs actions, raisons dont ils ignoraient d'ailleurs en bien des cas la nature et la force, et qu'ils tenteraient en d'autres cas de dissimuler. Le recours à l'idéologie peut néanmoins permettre à des êtres humains d'ennoblir – et d'abord à leurs propres yeux – des pratiques qu'il faudrait autrement attribuées à des motivations socialement ou moralement répréhensibles (l'avidité, le désir de puissance, la cruauté...) ; elle est bien alors justification et travail de légitimation et elle peut produire la méconnaissance des raisons d'agir¹¹⁸ ».

Cette citation peut être utilisée comme un véritable outil de recherche pour voir si les pratiques et les représentations qui fondent « l'idéologie révolutionnaire » ont pu participé au façonnage d'une certaine vision « du sankarisme » et si elles peuvent être considérées comme un cadre de production mémoriel.

En effet, encore de nos jours admiré pour sa détermination à combattre la corruption et à lutter contre les inégalités, Sankara a su imposer une certaine vision dans une Afrique qui est encore souvent un terreau particulièrement favorable à toute forme de despotisme. Mais au-delà du mythe toujours vivace à l'heure actuelle, l'analyse de cette période nécessite d'en faire ressortir les contradictions et les excès pour pouvoir mieux appréhender ce qu'à l'aune des enjeux du présent les entrepreneurs de la mémoire de cette époque considèrent comme un héritage idéologique fondamental.

Comme le souligne René OTAYEK¹¹⁹ :

« En éliminant brutalement Sankara, les conjurés d'octobre ont cependant pris un risque : celui d'en faire un martyr de la révolution africaine et de pérenniser un mythe forgé du vivant du premier président du Faso. Par-delà la mort – et par elle - Sankara est devenu la figure emblématique de ceux qui rêvent d'une Afrique autre. Voilà son ultime revanche sur ses ennemis ».

Il est évident que tout au long de l'enquête de terrain, la personnalité de Sankara est apparue notamment chez les plus jeunes pour qui il incarne la possibilité d'un autre monde et qui sont fortement attirés par les valeurs de probité et l'image d'une Afrique différente qui reste traversée par des crises politiques, économiques et sociales toujours aussi fortes et où les agissements douteux des dirigeants les conduisent à prendre de plus en plus leurs distances avec ces politiques, comme une forme de héros africain porteur « *d'un autre*

118 Jacques LAGROYE, Bastien FRANCOIS et Frédéric SAWICKI, *Sociologie politique*, 4^e édition, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2002, Paris, pp.483-485.

119 René OTAYEK, « Rectification », in *Politique Africaine*, n° 33, mars 1989, Karthala, pp.2-10.

possible »¹²⁰.

Au delà de la fascination que transporte le personnage « de Tom Sank », il est intéressant de s'arrêter sur le projet politique, « *populiste, nationaliste, autoritaire, aux contours idéologiques assez mal définis* »¹²¹ et ce afin de mieux percevoir les implications de ce projet et de cette histoire dans la socialisation des individus qui se revendiquent comme les légitaires de cette idéologie.

A. Mémoire et structure sociale totalitaire.

Le quatre août 1983, l'histoire du Burkina Faso prend un tournant important lorsque Thomas Sankara s'empare du pouvoir et forme avec des proches le Conseil National de la Révolution¹²². L'objectif non caché était bien de transformer radicalement la société. Ce putsch fait office de véritable tremblement de terre dans toute la scène politique internationale. Jamais tout au long de son histoire, le Burkina Faso n'a été projeté sur le devant de la scène aussi ostensiblement. Il suffit de consulter la littérature pléthorique sur le processus révolutionnaire qui continue d'exister¹²³. Rares sont les régimes qui susciteront un tel changement sur les modes de pensées d'une population. En effet, ce pouvoir annonce une rupture symbolique à l'intérieur comme à l'extérieur de l'espace national, changeant même la relation avec les bailleurs de fond.

Pourtant le Burkina Faso n'en était pas à son premier coup d'État¹²⁴ mais dès le début, ce dernier qui bénéficiait tout de même de certains appuis populaires¹²⁵ fût observé, étudié comme un ovni, un phénomène à part entière et principalement à travers le « premier et le plus charismatique de ses révolutionnaires » : Thomas Sankara.

Pas besoin de préciser qu'il s'agit d'une parenthèse et d'un tournant d'autant plus

120 René OTAYEK, « Rectification », *ibidem* p.3.

121 René OTAYEK, « Rectification », *ibidem* p.3.

122 CNR.

123 Politiques Africaines, René OTAYEK, avant-propos p.3.

124 Trois coups d'État en trois ans d'après Frédéric LEJEAL, *Le Burkina Faso*, Karthala, Paris, 2002, p.115.

125 René OTAYEK, « Les raisons sociales d'un coup d'État », in *Politiques Africaines*, n°9, mars 1983, pp.85-90.

exceptionnels que jamais auparavant le Burkina Faso n'a autant attiré l'attention¹²⁶. Toujours est-il que la Révolution du quatre août 1983 va être une véritable rupture dans l'évolution du système socio-politique burkinabé avec la mise en place d'une radicalisation politique et idéologique et un renversement des hiérarchies sociales bien établies jusqu'alors au Burkina Faso.

Comme le souligne Frédéric LEJEAL dans son ouvrage¹²⁷, « *il ne s'agit pas seulement d'une révolution de palais mais d'un coup mené par de jeunes officiers au nationalisme exacerbé et avides de justice sociale* ». En ce sens, Thomas Sankara ne se contente pas simplement de remettre de l'ordre dans les enceintes du pouvoir. Pour la première fois dans l'histoire principale du pays, il veut transformer l'état de la société, renverser l'équilibre des forces avec la « Constitution » d'un nouveau « bloc hégémonique »¹²⁸ qui va démanteler la base sociale qui depuis l'indépendance dominait le pays, associant fonction publique, chefferie traditionnelle et hiérarchies religieuses, au profit d'une alliance nouvelle comprenant la paysannerie. La réalisation de la politique économique du CNR telle que formalisée par le Discours d'Orientation Populaire de Thomas Sankara¹²⁹ est au fondement du démantèlement des anciennes couches dominantes de la société burkinabé.

Une des idées phares portées par la Révolution est « l'autosuffisance alimentaire » et le « développement auto-centré », c'est-à-dire, le fait de compter sur ses propres forces, l'aide internationale ne devant désormais servir qu'à assurer un développement de type auto-centré. Rien de tel n'avait existé auparavant au Burkina Faso. Et rarement on avait vu de telles prises de positions affirmées avec autant de véhémence dans toute l'Afrique. Il y avait un véritable changement.

Pour autant, même si c'est avant tout ce spectacle hors du commun que la plupart des personnes ont relaté ou relatent encore de cette période, la Révolution du 4 août ne saurait être un simple coup d'État issu de groupes militaires jouant des coudes pour obtenir le pouvoir. Cette Révolution ne s'est pas déroulée au Burkina Faso par hasard. De nombreuses raisons sociales entrent en ligne de compte. Avant tout, ce n'est certainement pas une surprise sortie de nulle part dans l'histoire du Burkina Faso. Elle est le produit de l'évolution de plusieurs années où le pays au cours des différents régimes se dirigeait vers une idéologie bien

126 Comme le souligne René OTAYEK dans son article de Politiques Africaines, *Le Burkina Faso*, avant-propos p.4.

127 Frédéric LEJEAL, *Le Burkina Faso*, Karthala, Paris, 2002, p.116.

128 René OTAYEK, Politiques Africaines, *Le Burkina Faso*, op.cit. p.8.

129 Le DOP est considéré comme la référence idéologique de la révolution.

particulière¹³⁰ et marquée par un fort radicalisme. L'avènement du CMRPN en 1980 qui voulait avant tout débloquer la situation principale et sociale du pays, a permis de libérer les forces sociales. Il y avait déjà là, tous « *les germes politiques et sociologiques qui allaient conduire, moins de trois ans plus tard, à la Révolution du 4 août. Ainsi on comprend mieux, le radicalisme du CNR* ^{131».}

Par ailleurs, les origines de la Révolution sont multiples. On y retrouve pêle-mêle : l'inefficacité des élites civiles, la lutte entre cadets sociaux et hauts dignitaires au sein de l'armée, l'aggravation de la crise économique, le fin du dialogue avec les syndicats, la montée de nouvelles forces politiques associant militaires, formations politiques et syndicales, etc.

Cette nouvelle coalition s'attacha à travers un processus hégémonique et totalitaire à créer les bases « d'une nouvelle société », dont les exemples les plus emblématiques sont étudiés dans les parties suivantes.

1. Contrôle de l'espace urbain.

Comme le souligne Alain MARIE¹³², parmi les principales mesures d'affirmation d'un pouvoir hégémonique plusieurs visaient au remodelage de la société urbaine notamment la division de Ouagadougou en trente secteurs dirigés chacun par un CDR, privant ainsi les chefferies de leurs assises territoriales traditionnelles ; la nationalisation de toutes les terres urbaines et rurales ; le lotissement systématique de tous les quartiers spontanés de la capitale qui rendit la ville inaccessible à toute une partie de la population. Ainsi la cité devient : « *une ville de producteurs-consommateurs-contribuables recensés, localisés, sédentarisés, fixés dans les limites d'un espace quadrillé, ordonnée, lisible, rationnel. Même la construction de logements sociaux en plein cœur de la capitale participait à ce contrôle du maillage urbain par le pouvoir* ». En effet, plutôt que donner un accès au logement à des catégories sociales défavorisées, la construction des Cités « An II, An III et An IV » ont eu comme résultat de procéder à de nombreuses expulsions et au démantèlement de vieux quartiers populaires qui n'était pas suffisamment contrôlables par le pouvoir.

Comme le note Alain MARIE, « *quoiqu'il proclama sa volonté de rompre avec l'impérialisme et de promouvoir le développement selon des voies originales, force est de*

130 René OTAYEK, *Le Burkina Faso*, avant-propos, Politiques Africaines, op.cit. p.4.

131 René OTAYEK, *Le Burkina Faso*, avant-propos, Politiques Africaines, op.cit. p.7.

132 Alain MARIE, « Politique urbaine: une révolution au service de l'État », in *Politique Africaine*, Karthala, n°33, pp.27-98.

constater que le modèle qui inspirait plus ou moins explicitement la politique urbaine du pouvoir révolutionnaire était » le quadrillage aéré de l'espace urbain afin de faciliter le contrôle de ces quartiers. Les modifications de l'espace urbain peuvent être comprises comme des outils de recomposition de la société. En effet, les répartitions de la population aboutissent à attribuer à chaque couche sociale une localisation bien déterminée.

L'évolution des politiques urbaines menées durant la Révolution montrent les contradictions et les objectifs de contrôle total de la population voulu par les cadres du régime. S'éloignant de leurs objectifs de partage et de redistributions des richesses, les politiques urbaines ont plutôt été un outil d'imposition de contrôle par l'État. La méfiance d'un climat insurrectionnel, la peur de toute forme d'opposition ont rapidement fait passer l'idéal social voulu le quatre août 1983 au profit de la construction d'un État autoritaire voulant affirmer son hégémonie à tous les niveaux de la société.

Cette dynamique totalisante avait pour objectif la destruction de tous les contre-pouvoirs possibles. Contre vents et marées ou plutôt contre l'histoire et la réalité sociale, l'idée de créer un homme nouveau est prise par l'idéologie révolutionnaire à plonger le régime dans un autoritarisme exacerbé. La destruction des anciennes territorialités urbaines au profit d'un quadrillage rigoureux de l'espace était à la base d'une recomposition radicale des formes de sociabilité préexistante à la Révolution. Cette main basse de l'État sur les esprits et les corps se traduit dans d'autres secteurs du Burkina.

2. L'échec de l'alliance syndicale.

Ce désir hégémonique rencontra des résistances profondes dans différents espaces sociaux. Paradoxalement, une des plus fortes résistances au positionnement totalitaire du régime s'est construit au sein du champ syndical. En effet, après avoir profité des divisions profondes existant entre les syndicats et dans une stratégie de contrôle de tous les pouvoirs, le CNR se rapprocha d'un syndicat majoritaire, la CSB, ce qui lui permit dans un premier temps de se placer dans une position dominante. Comme le souligne Charles KABEYA-MUASE dans son article¹³³, le CNR bénéficia de la convergence d'intérêts entre la volonté hégémonique entre la CSB sur le mouvement syndicale et celle du CNR sur le champ politique et social. Pour autant, cette période de grâce ne résistera pas aux profondes

133 Charles KABEYA-MUASE, « Un pouvoir de travailleurs peut-il être contre les syndicats? », in *Politiques Africaines*, n°33, mars, 1989, Karthala, pp50-58.

dissensions au sein du CNR sur la question du comportement vis-à-vis des syndicats. La méfiance ne tarda pas à gagner, et le rejet de toute forme de syndicalisme, de plus en plus considéré comme des forces subversives, entraîna une rupture totale entre les forces syndicales regroupées dans un front¹³⁴ et le CNR bien décidé à être le seul représentant officiel des ouvriers du Burkina. Aidés pour cela par leurs bras armés, les CDR, seuls « organismes » dorénavant à être autorisés à représenter les personnels même si leur objectif principal est bien plus d'imposer les politiques émanant du CNR. L'affrontement dorénavant ouvert s'accentua avec l'adoption d'un décret réduisant considérablement toute forme d'activité syndicale. Il semble clair que la tentative d'hégémonie voulue par le CNR se conclut par un échec retentissant au sein même de « l'espace social ouvrier » qu'il considérait comme le corps social porteur des valeurs de la révolution.

Comme le souligne Charles KABEYA-MUASE, « *l'échec de la politique syndicale du CNR est finalement exemplaire en ce sens qu'il illustre le mode de rapports que le pouvoir a entretenu avec la société burkinabé. Un mode conflictuel marqué par la négation des valeurs et des institutions en lesquelles celles-ci se reconnaissait et se reconnaît encore, au nom d'un idéal érigé en référent universel et unique* ».

3. Une paysannerie qui n'est pas en phase avec l'idéologie du CNR.

Durant toute la période de la révolution les autorités ont voulu donner une place prépondérante, aux forceps, à la paysannerie. Elle était considérée comme le groupe qu'il fallait encadrer afin qu'elle serve de base idéologique et sociale à la Révolution. Comme le souligne Bernard TALLET dans son article¹³⁵, des divergences profondes existaient à l'intérieur des membres du CNR sur la question paysanne qui ont permis de favoriser l'immobilisme des réformes. De ce fait, la paysannerie qui devait être profondément transformée, conserva tout au long de la période un statut quo édifiant. La réforme agraire fut marquée par de grandes inconnues qui firent ressortir la difficulté de concevoir une transformation globale des structures de la production.

Comme le fait remarquer Bernard TALLET : « *ces incertitudes illustraient peut être l'inadéquation entre un développement conçu en termes de collectivité et les évolutions des*

134 Front syndical issu de la Déclaration du 28 janvier 1985 qui marque un tournant dans les rapports avec le pouvoir et engage un conflit ouvert avec ce dernier.

135 Bernard TALLET, « Le CNR face au monde rural: le discours à l'épreuve des faits », in *Politiques Africaines*, n°33, mars, 1989, Karthala, pp.39-49.

mentalités paysannes vers un renforcement de l'autonomie (...). Dans la réalité, l'organisation villageoise ne forme pas un bloc homogène ». Au final la marge de manœuvre du CNR fut extrêmement étroite. Elle explique ainsi les atermoiements qu'a connu le régime dans l'établissement concret d'une politique agricole. Durant toute cette période, la paysannerie n'a jamais constitué un soutien au processus révolutionnaire comme l'auraient voulu les dirigeants du CNR.

Les divergences internes et les attentes discordantes du monde paysan ont donc fini par avoir raison de la tentative de faire main basse sur les populations paysannes du Burkina.

4. Sport et homme nouveau.

Toujours dans son projet totalisant marqué par le souci d'encadrer pratiquement toutes les activités, le CNR institua l'obligation de la pratique d'une activité sportive, notamment pour les fonctionnaires. Dans le schéma de la production d'un homme nouveau burkinabé, le sport était perçu comme un moyen d'intégration sociale pris « *dans la construction d'un nouvel univers symbolique de pratiques et de représentations* »¹³⁶. Comme on le retrouve dans beaucoup de régimes autoritaires, le sport est une arme qui permet de renforcer le lien d'appartenance entre les individus en encourageant le nationalisme exacerbé.

Cependant, J.P. AUGUSTIN et Y.K. DRABO montrent que :

« Dans l'esprit du CNR, le sport se doit d'être plus que cela et participer aux transformations sociales entreprises pour atteindre l'entreprise révolutionnaire. Son message est d'affirmer que le peuple ne pourra compter que sur ses propres forces et que chaque citoyen doit chercher en lui même la dynamique nécessaire. (...). Le sport apparaît donc bien comme un relais de la politique ; Il bâtit le rappel des masses et participe à la mobilisation par un travail s'exerçant sur l'individu et sur les foules. Dans le discours révolutionnaire, il se situe au rang des valeurs positives à promouvoir et renvoie à une transformation qualitative de l'ordre social ».

Autrement dit, l'activité sportive au Burkina dépasse largement l'idée d'exhalation d'une fibre patriotique à travers l'exploit sportif, le dépassement humain, il devient un moyen de socialisation politique dans la perspective de former un nouvel homme, l'homme de la révolution.

136 J.P. AUGUSTIN et Y.K. DRABO, « Au Sport, citoyens ! », in *Politiques Africaines*, n°33, mars, 1989, Karthala, pp.59-65.

5. Les CDR : l'outil ultime.

Ces tentatives de contrôle total de différents espaces sociaux ne se font pas sans provoquer des crispations de plus en plus intenses au sein de la société burkinabé. Les années passant, le mécontentement se fait de plus en plus grandissant et s'élargit à des espaces sociaux très variés. De plus, les tensions politiques se font plus visibles. En effet, l'échec d'un contre-coup d'État mené dans la nuit du neuf au dix août afin de libérer d'anciennes sommités proches des précédents gouvernements¹³⁷ renforce l'outil coercitif. Immédiatement après cette tentative, le chef de l'État prend la décision de créer des comités de surveillance qui sont chargés autant de prévenir aux manquements à l'esprit révolutionnaire que d'encadrer la population afin d'être au plus proche de l'idéologie révolutionnaire. Ainsi les Comités de Défense de la Révolution (CDR) et les Tribunaux Populaires Révolutionnaires (TPR) voient le jour. Dans chaque recoin des villes et des campagnes, les CDR devront garantir la pérennité de la révolution et participer à une lutte patriotique pour empêcher les « ennemis extérieurs et intérieurs » de nuire aux désirs d'affranchissement¹³⁸. Dans sa proposition d'un nouveau modèle de socialisation politique, le pouvoir va utiliser les CDR comme un outil fondamental de la révolution qu'il compte mettre en place. Comme le soulignent, J.P. AUGUSTIN et Y.K. DRABO, « *leur statut, rendu public au mois de mai 1984, précise qu'ils ne sont pas un parti mais un mouvement de masse auquel adhère le peuple* ». Les CDR se voient octroyer la primauté sur toute autre organisation et peuvent ainsi intervenir à tous les niveaux et dans tous les aspects de l'espace social (travail, famille, quartier, etc.). Ils se retrouvent affublés d'un rôle politique de formation idéologique, un rôle socio-économique et un rôle de contrôle. Comme le démontre René OTAYEK¹³⁹, il s'agit donc bien d'un projet global et totalisant qui doit permettre l'homogénéisation du champ social et l'émergence d'un homme nouveau.

Tout-puissant, les CDR vont obtenir quelques résultats. Toutefois, il est nécessaire de préciser que l'opportunisme et l'inexpérience des militants vont provoquer progressivement la défaillance du système. Ils participeront à l'augmentation de la défiance d'une population fatiguée par un trop-plein d'interventionnisme et d'autoritarisme. La multiplication des formes de résistance face aux tentatives hégémoniques du pouvoir va pousser ce dernier vers une

137 Le coup d'État mené les neuf et dix août afin de libérer d'anciens membres du CSP. Cette tentative s'est soldée par la mort de l'ancien chef d'État major des armées, Gabriel YORIAN SOME, et le commandant Fidèle GUEBRE. Aucun renversement n'avait jusqu'à présent donné lieu à une telle violence préfigurant la mise en place d'un dispositif coercitif.

138 Trouver le discours de Sankara sur les CDR.

139 René OTAYEK, « Avant-propos », in *Politiques Africaines*, n°20, décembre 1985, p.8.

logique répressive de plus en plus importante, d'autant que les oppositions au sein même du CNR sont de plus en plus fortes¹⁴⁰.

L'intérêt de cette description détaillée des tentatives de construire un « homme nouveau », à travers une redistribution des rôles qui ont abouti à la mise en place de structures dont l'objectif était d'encadrer ce projet totalisant, donne à réfléchir sur les impacts qu'elles ont pu avoir sur la production mémorielle. En effet, qu'il s'agisse du contrôle des populations à travers les activités proposées, les organes de contrôle ou les mouvements de jeunesse, ces différents outils sont constitutifs de pratiques et de représentations qui vont marquer la société burkinabé en profondeur et ainsi laisser une trace indélébile dans les mémoires individuelles sur cette période particulière marquée entre autres par le souvenir et l'omniprésence du leadership de Sankara.

Cette période qui s'acheva brutalement marqua l'avènement d'un nouveau pouvoir qui n'eût de cesse d'essayer de faire passer dans l'oubli l'ancien leader si charismatique.

Chapitre 2: Blaise Compaoré et la négation de Sankara.

Dès le commencement la Révolution a régulièrement malmené les libertés publiques et ce afin d'instaurer un nouvel ordre.

Comme le souligne Basile GUISSOU¹⁴¹ :

« Le déficit démocratique s'est très vite traduit par une atmosphère irrespirable de suspicion et de délation généralisée. La multiplication des abus de pouvoir et des condamnations ont très rapidement conduit la révolution vers une fin proche. La limite de la révolution va tenir notamment dans l'incapacité d'adhésion des masses. En prétendant représenter le peuple tout en lui ôtant le droit de s'exprimer le CNR ne pu que renforcer une impression de désapprobation largement répandue dans tout le Burkina ».

Thomas Sankara, personnage emblématique de la révolution¹⁴², investit d'une mission

140 Mise à l'écart de la Lipad, exclusion de l'ULC.

141 Basile GUISSOU, *Burkina Faso, un espoir en Afrique*, L'Harmattan, collection POINTS DE VUE CONCRET, 1995.

142 On peut parler d'un culte de la personnalité qui nous permet presque d'affilier la personne de Thomas Sankara et ses prises de positions à la révolution et son idéologie à tel point que l'on peut parlé encore du sankarisme.

le prophétique chef de la révolution voulait incarner une justice « divine à travers une véritable théologie de la libération »¹⁴³.

Cette personnification du pouvoir ne va pas manquer de créer des oppositions au sein même du cercle très restreint des dirigeants du CNR. Cela se produisit en mai 1987 quand Blaise COMPAORE¹⁴⁴ s'opposa à Sankara sur le rythme des réformes à tenir. Dans sa fuite en avant, Thomas Sankara de plus en plus esseulé continuait d'incarner une révolution sociale qu'il voulait de plus en plus expéditive. De ce fait Thomas Sankara choisit donc de continuer dans l'accélération des réformes et pour ce faire d'augmenter l'autoritarisme de l'État. La création de forces d'interventions lui étant dévouées révèle cette dérive autoritaire qui va justifier son éviction par ses détracteurs. « *Dans sa soif incessante de projets, le chef de l'État s'est progressivement enfermé dans un dogmatisme proche de l'aveuglement. A tel point que tant avec la population qu'avec le numéro deux du régime, l'incompréhension et le malaise étaient devenus si fondamentaux qu'ils en affectaient le fonctionnement de l'État* »¹⁴⁵. C'est au plus fort des revendications que Blaise COMPAORE choisit d'éliminer le chef de la révolution considéré comme un vulgaire autocrate et un traître à l'idéologie révolutionnaire.

A. Une « rectification » de la mémoire ?

Le nouvel homme fort, pourtant principal accusé, s'est toujours attristé de la fin tragique de la Révolution. En vérité, comme l'indique Frédéric LEJEAL, la popularité du président du CNR était telle qu'un renversement pacifique n'aurait jamais pu aboutir sans que ses participants provoquent une lutte sans merci qui aurait pu entraîner le pays dans une guerre civile. Pour autant, Blaise COMPAORE ne s'est pas limité dans ses critiques à l'égard de l'ancien président du Faso et va même jusqu'à prétendre « *qu'il n'est pas utile de retenir quelque chose de lui* »¹⁴⁶.

Pour autant la rectification annoncée ne signifie pas la disparition de l'ordre révolutionnaire. Il n'est pas forcément aisé de classer le régime qui suivit la Révolution et qui par ailleurs est toujours en place. Le Front populaire¹⁴⁷ s'inscrivait directement dans la continuité de la révolution du quatre août. Sa référence fondamentale demeure le DOP. La Rectification ne se posait pas comme une rupture mais plutôt comme un outil de correction

143 Discours du quatre octobre 1984 devant l'Assemblée générales des Nations unies.

144 Considéré comme son frère adoptif et actuel président du Burkina Faso.

145 Anne TRISTAN, « Choses vues du Burkina, Les politiques passent, la nature demeurent », in *Le Monde diplomatique*, juin 1992.

146 « Blaise Compaoré : Non, je ne regrette rien », *Jeune Afrique*, 12 octobre 1988.*La croix*, 4 novembre 1987. Et *Libération* des 26 et 27 octobre 1987.

147 Explication et historique du Front populaire à faire.

contre les déviations autoritaristes de la période révolutionnaire. L'objectif étant principalement de détendre un climat politique de plus en plus délétère. La reprise du dialogue avec les syndicats, les fonctionnaires, les autorités coutumières mais aussi l'augmentation des prix agricoles et autres décisions symboliques avaient pour but d'apaiser les tensions. Comme le souligne René OTAYEK, « *le discours sur l'ouverture lui-même porte la marque de l'incertitude (...). Trop général, vague, il reprend, pour l'essentiel, l'analyse sociale manichéenne du CNR : plaidant pour l'unité « révolutionnaire »* », il exclut des rangs du « peuple » la « réaction » et les « exploiteurs ». Il n'y a donc pas de modification fondamentale du système de représentation sur la base duquel le CNR avait bâti son hégémonie (...). Le pouvoir reste armé de ce redoutable instrument de légitimation et de délégitimation que constitue l'idéologie révolutionnaire.

Apaiser le climat social et sortir d'un dirigisme poussé parfois jusqu'à l'aberration est l'objectif principal de la Rectification. Par ailleurs, les différentes mesures prises à ce moment là, ont aussi pour vocation de réactiver l'initiative privée et de redonner confiance aux investisseurs exacerbés par les méthodes de Sankara et agacés par la défense farouche de l'indépendance de son pays.

Compaoré souhaite tout d'abord faire taire les contestations et éviter toute forme d'organisation d'une opposition sankariste à l'extérieur comme à l'intérieur. Une impressionnante machine populiste et répressive se met en marche à l'encontre des proches de feu le président Sankara en réactivant les méthodes de dénonciation, de règlements de compte et d'infiltration utilisés pendant la Révolution. L'épouse du président défunt sera contrainte de quitter le pays après avoir subi moultes pressions. Les exils forcés des anciens de la Révolution ne se ralliant pas au Front Populaire, se multiplient. La formation du premier gouvernement du Front populaire traduit la nécessité d'établir un large consensus afin de rassembler le plus possible les composantes de la société politique burkinabé.

Basé sur les critiques acerbes envers Sankara, le programme économique débute par des mesures de décrispation du climat social. Dès ses premiers voeux, le nouveau président s'engage à revaloriser les salaires et critique le gel de ces derniers pendant toute la Révolution. Il multipliera les actions en faveur de la détente sociale (baisse du prix de la bière, suppression de l'épargne santé prélevée sur les salaires, etc). Blaise Compaoré procède parallèlement à un lent travail de reconstruction du corps social abolissant les uns après les autres les symboles du sankarisme tout en préservant les acquis les plus populaires. L'outil coercitif de la Révolution, les CDR, sont démantelés au profit des Comités Révolutionnaires

(CR) afin que les centrales syndicales adhèrent au programme du Front populaire. Pour autant, la structure du pouvoir reste fortement imprégnée de celle mise en place par le CNR. L'outil coercitif de base, les CDR, sont en réalité toujours présents sous une autre forme (les Comités Révolutionnaires) qui de surcroît se basent sur les organisations socio-professionnelles de masse donnant ainsi au Front une assise populaire plus importante qu'à la révolution. De plus, les outils de répression comme les TPR sont maintenus. La Rectification ne remet certainement pas en cause le centralisme et l'autoritarisme étatique voulus pendant la révolution. Pour reprendre les propos de René OTAYEK : « *dans une perspective de retour à une stratégie d'insertion en « douceur » de la société « civile » dans la sphère de l'État, la « rectification » constitue également une tentative de rationalisation du projet révolutionnaire* ».

En effet, dans les pratiques et les représentations, la « désankarisation » est marquée plutôt par des actions symboliques attachées à la mémoire de Sankara que par une mutation profonde de l'appareil coercitif.

L'ensemble des forces politiques et sociales favorables à cette nouvelle voie se regroupe en avril 1989, au sein d'un grand parti fédérateur , l'Organisation pour la démocratie populaire-mouvement du travail (ODP-MT) prémisses du futur parti présidentiel, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP). Dans ce climat l'opposition sankariste est de plus en plus laminée et ne constitue pas pour le pouvoir un véritable danger. Elle est organisée en divers points notamment sous le contrôle du Rassemblement Démocratique et Populaire-Thomas Sankara (RDP-TS). Les constantes menaces pesant sur l'autorité de Blaise Compaoré¹⁴⁸ font durcir le contrôle politique de ce dernier qui finira par s'octroyer de plus en plus de pouvoir¹⁴⁹. Seuls quelques mouvements sankaristes essaieront de dénoncer cette captation du pouvoir et comme le souligne Frédéric LEAJEAL, « *Blaise Compaoré est prêt à engager les pays sur la voie du dialogue, de la réconciliation et de la paix à la seule condition que lui seul dicte la marche à suivre. Pour conjurer les oppositions, le pouvoir ne cessera de rassembler le plus de courants possibles mais ses « accommodements »*¹⁵⁰ ne sont en fait que des assimilations subtiles dans le champ du pouvoir. La décision de lever l'interdiction des partis politiques et des syndicats entraînera l'inflation de formations

148 Trois tentatives de renversement suivis d'exécution sont déjouées en 1989.

149 Blaise Compaoré se débarrassera sous prétexte d'un coup d'état manqué de ses deux anciens compagnons avec qui il partageait le pouvoir dans une sorte de triumvirat, Henri Zongo et Jean-Baptiste Lingani en septembre 1989.

150 Augustin LOADA, « Blaise Compaoré, L'architecte d'un nouvel ordre politique », in René OTAYEK dir. *Le Burkina : entre révolution et démocratie*, Karthala, p.141, pp.277-298.

politiques¹⁵¹ (quarante en 1991, cent-quinze en 2005). Toujours au sein de cette technique d'assimilation, Blaise Compaoré ira même jusqu'à accepter l'entrée de certains de ses ennemis d'hier.

B. Une « désankarisation » impossible.

De plus, au début des années 1990, le temps des démocratisations forcées est en marche¹⁵². Blaise Compaoré a senti la nécessité de suivre l'élan du changement politique qui affectait la sous-région. La fin de la guerre froide, l'appel de la France à l'ouverture démocratique ou la signature d'un programme d'ajustement structurel, longtemps refusés par Thomas Sankara, constitue un environnement¹⁵³ contraignant qui oblige le Burkina Faso à changer ses formes de gouvernement. Blaise Compaoré se retrouve astreint à jouer le jeu de la « démocratie ». En cela, il réunira au sein d'un gouvernement, différentes factions de l'opposition. Cela n'empêchera pas un bras de fer, notamment avec les sankaristes radicaux en exil qui lui reprochent le refus de mettre en place une conférence nationale. Sentant une captation du paysage politique par le groupe soutenant le président, ces derniers s'entêteront à réclamer la tenue d'une vaste conférence avec le pouvoir, ce à quoi le chef de l'État s'opposera continuellement. Car, il n'est pas prêt à accepter le principe d'une conférence nationale de réconciliation. Alors que quasiment l'ensemble des pays africains francophones organisent de vastes débats pour sceller et enracer le processus démocratique, Blaise Compaoré refuse de tenir de telles assises. La réticence du chef de l'État à convoquer un forum national provoquera de nombreuses critiques obligeant le pouvoir à abandonner certains acquis de la Révolution. D'un point de vue idéologique, l'ossature du précédent régime est rapidement dépecé. Lors de son congrès en mars 1991, l'ODP-MT déclare officiellement abandonnée la référence au marxisme-léninisme. La réalité sociale et historique montre que la Rectification tend à s'éloigner des politiques mises en place au cours de la Révolution. L'idéologie du Front

151 A la suite des Assises nationales de décembre 1990, le régime a autorisé les partis politiques et les syndicats, et une nouvelle constitution a été adoptée par référendum, avant d'être promulguée le 11 juin 1991. Cette ouverture a plu aux partenaires internationaux du pays et un premier programme d'ajustement structurel a été signé quelques mois plus tard. Cf. P. ZAGRE, *les Politiques économiques du Burkina Faso. Une tradition d'ajustement structurel*, Paris, Karthala, 1994.

152 Conférence de La Baule dans laquelle le président de la République française, François Mitterrand, au cours d'un discours conditionne l'aide au développement à travers l'ouverture au pluripartisme et à la démocratie, le 20 juin 1990. Ce discours se résume ainsi : " Le vent de liberté qui a soufflé à l'Est devra inévitablement souffler un jour en direction du Sud..." Il n'y a pas de développement sans démocratie et il n'y a pas de démocratie sans développement."

153 Compris dans le sens de F.G. BAILEY, op.cit.

Populaire se définit manifestement comme un capitalisme d'État dans lequel les alliances sociales font la part belle aux anciens groupes dominants du Burkina Faso. Comme le fait remarquer René OTAYEK : « *au total, avec la rectification on assiste à un renversement d'alliances et un changement de politiques économiques* ».

La Constitution de la IVème République¹⁵⁴ est approuvée par référendum le deux juin 1991. Elle précède la nomination d'un gouvernement de transition chargé d'assurer la gestion des affaires du pays jusqu'à l'élection présidentielle. Cette dernière qui affichera un pluripartisme de façade verra la victoire sans suspense du « père de la rectification ». Pour autant, tous les candidats se retireront de l'élection laissant ces consultations sans aucune légitimité démocratique pour le vainqueur. Les partis sankaristes¹⁵⁵ tels que le Bloc socialiste burkinabé (BSB) ou le Mouvement pour la tolérance et le progrès (MTP) boycotteront l'élection en raison de la non-tenue d'une conférence nationale.

Depuis 1989, sur fond de consensus, le pouvoir n'a en effet cessé d'être accusé de se livrer à des arrestations sommaires, des tortures et des exactions. Ces zones d'ombres vont être à l'origine d'un vaste forum de réconciliation nationale qui profitera au final plus au président. En effet, Blaise Compaoré parvient à banaliser le terrain pour que la rencontre ne tourne pas en une conférence nationale. Les élections législatives qui suivirent, consacrent la suprématie du parti présidentiel qui obtint quatre-vingt quatre des cent sièges à pourvoir.

Une fois achevé le démantèlement des organisations révolutionnaires, le régime se transforme progressivement. L'évolution intervient en 1996 avec la naissance d'un grand parti de masse : le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP), en remplacement de l'ODP-MT jugé trop ancré dans les idéaux sankaristes. L'apparition de cette grande formation, véritable parti présidentiel, permet à plusieurs formations de droite de s'y rallier. A cette date, l'opposition n'est plus représentée que par quelques partis sankaristes et la CNPP de Joseph KI-ZERBO.

Le lent travail de « désankarisation » s'achève un an plus tard en janvier 1997. En effet, l'Assemblée des députés du peuple fait place à l'Assemblée nationale. L'hymne est remplacé et la devise « Unité, Progrès, Justice » succède à « La patrie ou la mort, nous vaincrons ». Pour la première fois une législature est allée à son terme. Une certaine stabilité

154 Rédigée par le constitutionnaliste français Edmond JOUVE.

155 Regroupés pour la plupart dans le « groupe des treize ».

politique se fait jour dans le pays. Pour autant, la confiscation du pouvoir par une personne est aussi de plus en plus prégnante¹⁵⁶. Cette évolution est à l'origine d'un mouvement de défiance de l'opposition qui se regroupe au sein du « groupe du quatorze février » prônant le boycott de l'ensemble des élections à venir¹⁵⁷. Ce positionnement permettra au CDP de remporter largement les législatives de mai 1997 (cent-un sièges sur cent-onze) et les élections présidentielles de novembre 1998 (le chef de l'État l'emporte avec 87,53% des suffrages).

Malgré cette démocratisation formelle, la lutte politique censée caractériser le pluralisme, n'était pas à l'ordre du jour, d'autant plus que le taux de participation resta faible. Cette élection n'est pas pour autant à l'origine des contestations qui se multiplient sur tout le territoire à partir de décembre 1998. La mort du journaliste Norbert ZONGO a déclenché un soulèvement populaire et une crise sans précédents¹⁵⁸. Il fut retrouvé entièrement calciné dans son 4x4 dans la matinée du treize décembre sur une route de la province de Sissili.

Annonçant une nouvelle ère, malgré toutes les tentatives du pouvoir en place, il est clair que l'ombre du président assassiné ne cessera de peser de tout son poids dans l'ensemble des représentations des burkinabé. Cette mort, a renforcé la personnalité de Sankara, l'élevant au rang de martyre de la cause des masses africaines luttant contre toutes les formes d'oppression¹⁵⁹. Par ailleurs, le mythe de Sankara va encore atteindre une autre dimension grâce au contexte international et aux crises politiques qui vont traverser le Burkina à l'aube de l'an deux mille.

156 Modification de l'article 37 de la Constitution rendant le nombre de mandats présidentiels illimités.

157 Emmanuelle MEUNIER, « Burkina Faso : la consolidation du nouvel ordre politique », *l'Afrique politique*, 1998, CEAN-Karthala, p.275.

Céline THIRIOT, « La transition en cercle fermé au Burkina Faso », *Le non-renouvellement des élites en Afrique sud-saharienne*, Jean-Pascal Daloz (dir.), CEAN, 1999, p.230.

158 « Document autour de l'affaire Zongo », *Politique Africaine*, n°74, juin 1999, pp.164-184.

Augustin LOADA, « Réflexions sur la société civile en Afrique : le Burkina Faso de l'après-Zongo », *Politique Africaine*, n°76, décembre 1999, pp.136-151.

159 Il suffit pour s'en convaincre de constater l'usage du personnage de Sankara chez beaucoup d'artistes et musiciens qui s'appuient sur la personne de Sankara pour dénoncer les abus de pouvoirs ou les injustices etc.

Chapitre 3 : Environnement politique et évolution de la mémoire.

A. L'affaire Norbert ZONGO, une fenêtre d'opportunité pour la « mémoire de Sankara »¹⁶⁰.

Très vite des manifestations, des marches pacifiques dénoncent les pratiques du pouvoir. Alors que les protestations embrasent tout le pays¹⁶¹, que les heurts se multiplient, et que l'on assiste à l'incendie de plusieurs maisons de hauts représentants du CDP, un lourd silence est entretenu par la présidence.

160 Précisons qu'avec l'utilisation de la mémoire de Sankara mise entre guillemets a pour objectif de souligner qu'il ne s'agit pas d'une force d'anthropomorphisme qui aboutirait à donner à la mémoire des attributs que l'on pourrait percevoir chez des individus. La mémoire reste portée par des acteurs sociaux à travers leurs pratiques et leurs représentations.

161 A tel point qu'au cours du FESPACO, le chef de l'État lui même fût accueilli sous les huées.

Norbert ZONGO ancien journaliste à *Carrefour Africain*, devenu journaliste et directeur de publication du journal *L'Indépendant*, président de la *Société des éditeurs burkinabé de la presse privée*, était de surcroît devenu la bête noire de l'entourage du pouvoir. Il s'est illustré dans la dénonciation des pratiques de corruption et de népotisme du régime. Il a notamment dénoncé l'implication de l'entourage du chef de l'État dans la vente illégale de l'or du pays et enquêtait dans l'assassinat du chauffeur de François COMPAORE, le frère du Président.

Les partis d'opposition se sont unis au Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples (MBDHP), aux syndicats, à la Coordination des intellectuels du Burkina, au mouvement des étudiants dans un Collectif des organisations démocratiques de masse et de partis politiques. La mise en place de la Commission d'enquête conclue tout de même à la participation active d'éléments de la garde républicaine dans l'assassinat du chauffeur du frère cadet du chef de l'État sur laquelle enquêtait Norbert ZONGO. En réponse à ces mouvements populaires, le pouvoir s'est appuyé sur les autorités coutumières et a mis en place un Collège des sages. C'est conseillé par ce dernier que Blaise COMPAORE, sous-pression et en quête de légitimité, concéda de nombreuses réformes symboliques, politiques et institutionnelles : il dissout l'Assemblée nationale et commanda de nouvelles élections législatives avec un scrutin proportionnel plus favorable aux partis d'opposition. La Constitution fût modifiée : le quinquennat est mis en place et un statut des partis d'opposition adopté.

D'un point de vue symbolique le pouvoir joue avec la mémoire et change son fusil d'épaule à travers la décision de dresser un mausolée à la mémoire de Thomas Sankara.

Il n'empêche, ce remaniement ne retire en rien l'emprise du pouvoir sur la vie politique. Dès les élections municipales de septembre 2000, le CDP remporta quarante-trois des quarante-neuf communes du pays. De plus, l'unité ne fût que de courte durée et le pouvoir aura su diviser en jouant sur ses outils de cooptation permettant ainsi à certains partis, prompts à négocier, de se voir récompenser à travers de notables percées électorales. En effet, les législatives de mai 2002 ont peut être confirmé la montée en puissance de l'opposition laissant croire à certains que le régime se dirigeait vers un tournant. Mais au même moment, elles ont renforcé le pouvoir en lui conférant une plus grande légitimité démocratique. Cette ouverture politique lui a également permis, en amenant, aux affaires des politiciens des partis d'opposition, de les coopter et de les compromettre dans des affaires de corruption.

Le principe d'un gouvernement d'union et la construction d'un mausolée reste un leurre car parallèlement ce même pouvoir suite au vote d'une loi retire le quatre août comme étant une fête nationale¹⁶². Désormais la date d'arrivée au pouvoir du CNR et celle de l'assassinat de Thomas Sankara¹⁶³ sont reconnus comme de simples dates marquant des évènements à caractère historique pouvant donner lieu à des cérémonies commémoratives. L'institutionnalisation de la mémoire nationale se fera sans le personnage de Sankara.

A cela s'ajoute une interrogation importante sur la temporalité du pouvoir de Blaise COMPAORE. La modification de l'article 37 de la Constitution fait naître un doute sur la longévité du pouvoir du Président. Selon les interprétations, Blaise COMPAORE pourrait être à la tête du Burkina Faso jusqu'en 2015. L'interprétation de cet article a provoqué une fronde des partis d'opposition. Au printemps 2004, quatorze d'entre eux (UNIR/MS de Me. Benewende SANKARA, le FFS de Norbert TIENDREBEOGO, qui sont les principaux partis sankaristes) regroupés au sein d'une nouvelle coalition, se prononcent contre l'idée d'un nouveau mandat du chef de l'État.

B. La mémoire joue-t-elle un rôle particulier dans un régime semi-autoritaire ?

Le pouvoir malgré un environnement défavorable a réussi le tour de force de conserver méticuleusement son hégémonie ne laissant que quelques miettes à se partager dans une opposition très divisée. Comme le notent très justement Mathieu HILGERS et Jacinthe MAZZOCCHETTI¹⁶⁴, le Burkina Faso a donc, à l'instar d'autres pays du continent, un régime de type semi-autoritaire.

« En rupture avec l'approche linéaire et finaliste de la littérature transitologique, qui voit dans le processus de démocratisation une succession de trois phase (libéralisation, transition et consolidation), Marina OTTAWAY suggère de qualifier ainsi les régimes qui parviennent à se stabiliser en combinant les formes de la

162 4 août 1983 : naissance de la révolution.

163 Le 15 octobre 1987.

164 Mathieu HILGERS et Jacinthe MAZZOCCHETTI, « L'après-Zongo : entre ouverture politique et fermeture des possibles », *in Politique Africaine*, n°? , mois, Karthala, pp.1-18.

démocratie libérale et des traits autoritaires. Ces régimes hybrides autorisent la création et l'activité de partis, d'organisation de la société civile et d'une presse indépendante, avant tout afin de s'assurer le soutien des pays occidentaux ; il referme en revanche le jeu politique au travers de dispositifs informels. Il ne s'agit donc pas d'un régime nécessairement en chemin vers l'amélioration et la consolidation d'une démocratie, mais d'un système politique qui, en maintenant une apparence démocratique, permet de ne pas exposer la pouvoir aux risques du pluralisme et de la libre compétition ».

Pour paraphraser P.J. LAURENT, le jeu politique comprend ainsi deux étages : un rez-de-chaussée accessible à tous et donnant à voir un système ouvert et un sous-sol où se déplient les rapports politiques réels qui sont pour la plupart complètement dominés par le pouvoir.

Le Burkina Faso se présente aujourd'hui comme un régime fréquentable. Bien vu des bailleurs de fonds, il est le premier pays à satisfaire aux conditions d'accès aux ressources de l'initiative pour « les Pays pauvres très endettés ». La scène internationale pourtant si prolixe dans la dénonciation des coups d'État oublie manifestement que le régime de COMPAORE en est issu et que son maintien ne s'est fait que dans la répression et la peur. Au point de vue national, le régime semble être parvenu à faire oublier l'affaire ZONGO. Le Burkina Faso se représentant comme une démocratie en devenir. Comme le souligne Augustin LOADA, pour se construire cette image, le pouvoir se spécialise dans l'organisation d'évènements politiques ou diplomatiques d'envergure internationale. Même le conflit ivoirien dans lequel le Burkina a sa zone d'ombre, va permettre à ce dernier de se présenter comme un faiseur de paix pour la sous-région grâce aux accords de Ouagadougou. De plus, ce conflit a donné un surcroît de légitimité à Blaise COMPAORE, qui peut maintenant apparaître en héros national défenseur des « parents burkinabé de Côte d'Ivoire »¹⁶⁵. Pour autant, l'ouverture politique est extrêmement limitée, l'opposition est très faible et émiettée à l'image des partis sankaristes beaucoup plus occupés dans leur combat interne qu'à l'encontre du pouvoir contre qui ils se savent perdants d'avance. D'autres part, la libéralisation politique, en rouvrant au régime des accès aux capitaux économiques et sociaux, en confortant son monopole, rend l'alternance plus difficile encore confortant ainsi l'hégémonie d'une élite qui use d'outils de cooptation, d'assimilation ou de perversion de l'ensemble de l'opposition. La caractéristique principale de ce type de régime semi-autoritaire se retrouve dans l'intériorisation collective d'impossibilité du changement du jeu politique. La position des partis politiques d'opposition n'est

165 Mathieu HILGERS et Jacinthe MAZZOCCHETTI, *op.cit.*

évidemment pas facile à tenir. La campagne présidentielle de 2005 confirma le gouffre entre les ressources de cette dernière et celle du pouvoir en place. Par ailleurs, l'opposition souffre considérablement d'un manque de légitimité considéré comme étant à la solde du pouvoir par l'ensemble de la population. Il donne à voir l'image d'une opposition désunie, opportuniste, sans moyens, et même sans volonté d'amorcer un changement¹⁶⁶.

Cependant, il est notable de constater que la faiblesse de l'opposition institutionnalisée n'implique pas pour autant que les populations soutiennent le régime. L'avenir se conçoit difficilement en dehors du système en place et des réseaux de clientèle existant.

C'est ainsi que les formes de contestations qui investissent l'espace public sortent du cadre institutionnel perçu comme bloqué.

Les textes documentent l'existence d'une opposition de conscience et des pratiques d'opposition telles que l'abstention, la critique sociale et artistique de l'ordre établi, souvent en référence au souvenir de la révolution sankaristes. Si elles révèlent une lassitude, ces formes d'opposition ne se fédèrent pas et ne se pensent pas comme de véritables alternatives. Pour autant aux vues de l'évolution des productions mémoriales au cours des événements historiques montrent que la mémoire participe pleinement à ce second rôle.

Dans un tel contexte, la résignation et le fatalisme n'ont rien de surprenants. Cette perception de la politique et du politique comme absence de possibles est largement partagée dans le Burkina Faso d'aujourd'hui. Pour la population, le politique est la propriété exclusive du régime.

A travers cette dernière partie, il est clair que plusieurs éléments spécifiques ont permis l'émergence de nouvelles revendications mémoriales. Qu'il s'agisse des cadres structurants laissés par la période révolutionnaire, des politiques de délégitimation conduites par le pouvoir ou enfin des crises politiques et sociales du pays, tous ses facteurs constituent un environnement, qui comme le souligne F.GBAILEY, procurent aussi bien des moyens à usage politique qu'ils peuvent imposer des contraintes aux comportements politiques. Ainsi, les conditions spécifiques d'émergence des dynamiques mémoriales s'inscrivent donc aussi bien dans la temporalité que dans l'espace. C'est à travers ces usages politiques que la production mémorielle peut constituer une ressource mobilisable.

Il est notable de constater que le contexte national et international ont été des facteurs

166 Augustin LOADA, « L'élection présidentielle du 13 novembre 2005 : un plébiscite par défaut », *in Politique Africaine*, n° ?, mois, Karthala, pp19-41.

qui ont largement favoriser l'émergence de la question de la mémoire de Sankara pourtant si négligée par le pouvoir.

Conclusion

A travers cette enquête, nous avons tenté de comprendre les processus des recompositions mémorielles qui traversent un pays marqué politiquement par « l'absence des possibles ». C'est dans ce contexte qu'une partie de la société, majoritairement composée de membres de l'opposition se considérant continuateurs « de l'oeuvre de Sankara », se mobilisent pour revendiquer l'histoire et les idéaux inscrits dans la mémoire de Sankara afin de légitimer leur combat, de s'en servir comme fenêtre d'opportunité politique ou même,

comme c'est le plus souvent le cas, de l'utiliser comme ressource dans leurs luttes internes.

Ainsi l'enquête s'est principalement attachée à explorer à travers les usages de la mémoire de Sankara, un groupe d'individus particuliers : « les sankaristes ». C'est à partir de leurs souvenirs, de leurs trajectoires, de leurs rôles politiques qu'il a été tenté d'élucider quels peuvent être les vecteurs d'une mémoire, en arrivant à la conclusion que c'est bien à travers la politisation et les mobilisations de l'action collective que la production mémorielle se met en œuvre. De ce fait, dans le cas de la mémoire de Sankara, mémoire et histoire se trouvent intrinsèquement politisées. Le sentiment d'appartenir à l'opposition sankariste va dans le sens d'une opposition frontale face au pouvoir dans laquelle les usages de la mémoire de Sankara au sein desquels la mise en avant de valeurs portées par Sankara sont utilisées comme des armes politiques. Cependant, les actions des sankaristes répondent bien plus souvent à des logiques moins moralisantes et plus stratégiques. Elles s'apparentent donc à des stratégies au sein d'un système politique où la mémoire est une ressource utilisée comme un tremplin politique. Par conséquent, les actions analysées répondent à une instrumentalisation.

Par ailleurs, dans un régime où « l'absence des possibles » est un fait, l'opposition ainsi réduite au silence est marquée par son éclatement et peut saisir la mémoire de Sankara à travers des actes de commémoration pour marquer son opposition à certaines pratiques du régime. De ce fait, la mémoire participe dans une certaine mesure aux réinvestissements d'espaces sociaux en leur donnant ainsi une dimension politique à travers le pont entre les images du passé et ses usages du présent.

Enfin, inscrite dans une histoire longue, nous avons pu constater que la mémoire est aussi mobilisée en fonction des enjeux du présent et des contingences de l'environnement. C'est ainsi que tous travaux sur les productions mémoriales doivent être également pensés dans un contexte spécifique. La mémoire de Thomas Sankara au Burkina Faso est bien une production issue des interactions entre les enjeux spécifiques des acteurs et les contraintes de l'environnement.

Bibliographie

Sur la mémoire

C. Andrieu et al. (dir.), *Politiques du passé : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Presse de l'Université de Provence , 2006.

J. Candau, *Anthropologie de la mémoire*, Paris , coll. Cursus-sociologie, edt. Colin, 2005.

J-P. Chrétien et J-L. Triaud (dir.), *Histoire d'Afrique. Les enjeux de mémoire*, Paris, Karthala, 1999.

C. Deslaurier et A. Roger (dirs.), « *Passés coloniaux recomposés. Mémoires grises en Europe et en Afrique* », *Politique africaine*, n° 102, juin 2006.

M. Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994.

M. Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1964.

M. Halbwachs, *Les Topographies légendaires des évangiles en terres saintes*, Paris, PUF, 1971.

S. Kaplan, *Adieu 89*, Paris, Fayard, 1993.

J. Le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.

Y. Léonard, *La mémoire entre histoire et politique*, Paris, La documentation française, 2001.

J. Létourneau et B. Jawiewicki (dirs.), « Politique de la mémoire », *Politique et sociétés*, vol. 22, n° 2, 2003.

J-F. Lyotard, *Politique de l'oubli. Le genre humain*, Paris, Le Seuil, 1988.

G. Noiriel, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine*, Paris, coll. Carré Histoire, Hachette, 1998.

P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire : La République, la Nation, les France*, Paris, Gallimard, 3 vol., 1984-1993.

A. Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996.

H. Roussel, *Le syndrome de Vichy de 1994 à nos jours*, Paris, Seuil, 1987.7

Michael POLLAK, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien d'une identité sociale*, Paris, Metaillé, 1990.

Roger BASTIDE, « Mémoire Collective et Sociologie du Bricolage », in *l'Année Sociologique*, vol.21, 1970.

Claire ANDREU, Marie-Claire LAVABRE et Daniel TARTAKOWSKY (dir.), *Les politiques du passé*, PUP, 2006.

Marie-Claire LAVABRE, « De la notion de mémoire à la production de mémoire collective », in *Cultures Politiques*, Paris, Puf, 2001, p.241.

Max WEBER, *Économie et société, les catégories de la sociologie*, Tome 1, Paris, Agora, 1995.

Marie BOURDEAU, *Les entrepreneurs de la mémoire coloniale, de l'engagement à l'action politique*, Master 2, Université de la Sorbonne, Paris 1, 2006.

Paul RICOEUR, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Paris, Seuil, 2003.

Sur le Burkina Faso

R. Banégas et R. Otayek, « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne », *Politique africaine*, n° 89, Mars 2003, p. 71-87.

R. Banègas, *Insoumissions populaires et révolution au Burkina Faso*, Bordeaux, Coll. Études et Recherches, CEAN-IEP, 1993.

R. Bila Kabore, *Histoire politique de Burkina Faso 1919-2000*, Paris, l'Harmattan, 2002.

A. Deschamps, *Burkina Faso (1987-1992), Le pays des hommes intègres*, Paris, l'Harmattan, 2001.

Mathieu Hilgers et Jacinthe Mazzocchetti (dirs.), « Le Burkina Faso, l'alternance impossible », *Politique africaine*, n° 101, Mars-avril 2006.

A. Loada, « Réflexions sur la société civile en Afrique : Le Burkina Faso de l'après Zongo », *Politique africaine*, n° 76, Décembre 1999, p. 136-151.

P-J. Laurent, *Les pouvoirs politiques locaux et la décentralisation au Burkina Faso*, Paris, l'Harmattan, 1995.

L. Martens, *Sankara, Compaoré et la révolution Burkinabè*, Anvers, EPO, 1989.

E. Meunier, « Burkina Faso : la consolidation du nouvel ordre politique », *L'Afrique politique*, n° 22, juillet 1998, p. 147-174.

R. Otayek, F.M. Sawadogo et J-P. Guingane (dirs.), *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Paris, Karthala, 1996.

René Otayek (dir.), « Le Burkina Faso », *Politique africaine*, n° 20, Décembre 1995.

René Otayek (dir.), « Retour au Burkina », *Politique africaine*, n° 33, Mars 1989.

C. Savonnet-Guyot, *Etat et sociétés au Burkina Faso, Essai sur le politique africain*, Paris, Karthala, 1986.

C. Thirirot, « La transition en corde fermé au Burkina Faso », in J.P. Daloz (dir.), *Le non renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, Bordeaux, CEAN, 1999.

Anne TRISTAN, « Choses vues du Burkina, Les politiques passent, la nature demeurent », in *Le Monde diplomatique*, juin 1992.

G.M. Yénouyaba et N. Oumarou (dirs.), *Burkina Faso cent ans d'histoire, 1895-1995*, Paris, Karthala, 2 vol., 2003.

« Blaise Compaoré : Non, je ne regrette rien », *Jeune Afrique*, 12 octobre 1988.*La croix*, 4 novembre 1987. Et *Libération* des 26 et 27 octobre 1987.

Céline THIRIOT, « La transition en cercle fermé au Burkina Faso », *Le non-renouvellement des élites en Afrique sud-saharienne*, Jean-Pascal Daloz (dir.), CEAN, 1999, p.230.

Généralités, science politique

J-F Bayart, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayart, 1989.

J-F Bayart, A. Mbembe, C. Toulabor, *Le Politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1992.

S. Beaud et F. Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, coll. Repères, edt. La découverte, Paris, 1997,1998.

H.S. Becker, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, coll. Repères, edt. La découverte, Paris, 2002.

P. Bourdieu, J-C. Camboredon et J-C. Passeron, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1983 (4e edt.)

C. Coulon, D.C. Martin (dirs.), *Les Afriques politiques*, Paris, La découverte, 1991.

J. Lagroye, B. François et F. Sawicki, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences-Po et Dalloz 4^e edt., 2002.

A. Mbembe, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2001.

F.G. BAILEY, *Les règles du jeu politiques*, PUF, Paris, 1971, p. 254

Michel OFFERLE, *Les partis politiques*, PUF, 3e edt., Paris, 1997, p. 125.

Michel OFFERLE, *Sociologie des groupes d'intérêts*, Montchrétien, 2e edt., Paris, 1998, p.158.

Eric NEVEUX, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, 3e edt., Paris, p.125.

RÉSEAUGRAPHIE

www.thomassankara.net

PRESSE

Jeune Afrique, *Que reste-t-il de Sankara ? Vingt ans après la mort du leader burkinabé, enquête sur un mythe africain*, 21 octobre – 3 novembre 2007, n°2441-2442.

Raul BARI, « Partis politiques au Burkina, peut-on rêver de l'unité des Sankaristes ? », in *L'Indépendant*, 18 mars 2008, n°758.

Ousséni ILBOUDO, « Emeutes contre la vie chère. Nana Thibo, martyre à peu de frais. », in *L'Observateur paalga*, n°7086, 6 mars 2008.

Dieudonné Zoungrana ZOWENMANOGO, « Me Bénéwendé Sankara à propos de l'UPS. Nous ne sommes pas pour l'union gâchis. », in *L'Observateur paalga*, n°7089, 11 mars 2008.

Mohamed KABORE, « Norbert Tiendrébéogo du FFS. Nous n'allons pas nous saborder pour rien. », in *L'Observateur paalga*, n°7092, 16 mars 2008.

Cyrille ZOMA, « Manifestations contre la vie chère. Le chaos n'a pas eu lieu à Koudougou . », in *L'Observateur paalga*, n°7094, 18 mars 2008.

Ali TRAORE, « L'UNIR/MS exige le relèvement du pouvoir d'achat des travailleurs », in *Sidwaya*, n°6130, 11 mars 2008.

Bachirou NANA, « Conférence de presse du FFS. Nous n'allons pas nous suicider pour l'unité des sankaristes. », in *Sidwaya*, n°6133, 14-16 mars 2008.

Adam IGOR, « Opposition burkinabé. L'impossible regroupement. », in *Journal du Jeudi*, n°862, 27 mars - 2 avril 2008.

Abdulaye TAO, « Union des sankaristes. Cafouillage au FFS. », in *Le Pays*, n°4076, 14 mars 2008.

Simon KABORE, « Journée de pardon. Pourquoi le changement d'appellation. », in *Le Pays*, n°4086, 1 avril 2007.

Libérateur, n°52, 20 mars -4 avril 2008.

Bendré, Vingt ans ferme!, n°465, 15 octobre 2007.

Bendré, *Vingt ans de l'assassinat de Thomas...avec Mariam*, n°466-467, 22 octobre 2007.

Annexes

- Entretien avec Nestor BASSIERE.
- Entretien avec Jean-Hubert BAZIE.
- Entretien avec Blandine SANKARA.
- Entretien avec Jonas HIEN.
- Entretien avec Abdoul Salam KABORE.
- Entretien avec Joseph OUEDRAOGO.
- Entretien avec Valère SOME.

- Entretien avec Norbert-Michel TIENDREBEOGO.
- Entretien avec Fidèle TOE.
- Entretien avec Maître Bénéwendé SANKARA.
- Entretien avec Odile SANKARA (rencontre informelle).
- Entretien avec Valentin SANKARA (rencontre informelle).
- Entretien avec Bruno JAFFRE (rencontre informelle).
- Entretien avec Chériff SY (rencontre informelle).
- Entretien avec le journaliste GLEZ (rencontre informelle).
- Entretien avec un ancien (anonyme), président d'un CDR sous la Révolution.

Entretien avec Nestor Bassière

Contact : Nestor Bassière / hbassiere@yahoo.fr / (226) 78 21 18 19 ou 70 16 27 18

Qualité : Union des Partis Sankaristes (UPS)

Lieu : Au siège de l'UPS

Date : 2/04/2008 à 19h00

Durée : 35 minutes

I – Pouvez-vous me parler de votre parcours ?

C'est ma deuxième année en tant qu'inspecteur des impôts.

J'étais élève en troisième pendant la révolution et j'ai appartenu aux différents

mouvements. J'ai vu Thomas Sankara travaillé en tant que pionnier d'où ma volonté de m'engager.

Mais ces mouvements sont en deçà de mes attentes, et je me trouve face à des hommes qui ne voient que leurs intérêts. A la fin de la formation, à Bobo, j'ai lu dans les journaux que la CRAUS est créée et je veux alors adhérer au mouvement. Je téléphone aux dirigeants et je vois qu'il y a maturité : je deviendrai secrétaire général au CRAUS jusqu'à la naissance du FFS.

Fidèle Kientenga, Chérife Sy et Norbert-Michel Tiendrébéogo appartiennent alors au FFS, le deux octobre 1996. Depuis lors ils militent dans le parti jusqu'à nos jours.

En 2006, je remplace Tiendrébéogo. Et je constate que le parti est trop divisé. Le trois janvier 2007 naît l'UPS une coalition de regroupement.

Le parti trouve alors en moi un jeune. Je suis d'accord pour laisser sa place au BPN si j'ai une place au sein du FFS. Le FFS est alors représenté par moi-même (NestorBASSIERE).

Le FFS se divise en deux partis : l'UNIR/MS et l'UPS.

Il faut accepter certaines choses mais il y existe des intérêts de personnes entre les partis qui font que les gens dépassent cette étape.

Il faudrait une décision commune et l'unité pour constituer le « Sankarisme » à proprement parler. Aujourd'hui, il faut de la crédibilité auprès des jeunes nés après Thomas Sankara. Pour cela, il faut vulgariser, conceptualiser; il faut une idéologie.

Le problème est que le Sankarisme n'est pas une idéologie. Les idées, le programme doivent être adaptés à travers ces actes. Les héritiers peuvent restituer ces idées entre eux. L'héritage de Thomas Sankara peut conduire à un écrit. En tant que leader, c'est très important. A travers ses idées, il a assumé quotidiennement sans aller au delà de ce que l'on vit aujourd'hui. La nature sankariste doit faire une idéologie intégrante.

2 – Quel rôle avez-vous joué lors du symposium ?

J'ai été chargé d'organiser les manifestations à l'Ouest du Burkina Faso, d'accueillir la caravane et d'organiser les veillées débats.

En tant que leader sankariste, il faut dire qu'au niveau international et national la mémoire de Thomas Sankara sous la forme d'une fondation, existera pour les générations futures.

Mais, nous même en tant que burkinabés, méritons nous Thomas Sankara ?

Moi, j'ai toujours voulu que mon engagement politique soit inspiré par le personnage de Thomas SANKARA qui m'a toujours l'impression que les valeurs de probité et que le volontarisme politique sont fondamentales.

Il faut réexploiter ce qu'il a fait. Il faut s'y référer pour avancer et il faut accepter et être supérieur.

On revient en ce moment sur tout ce qu'il a dit.

Entretien avec Jean-Hubert Bazié

Contact : Jean-Hubert Bazié / [\(jhboua@yahoo.fr\)](mailto:jhboua@yahoo.fr) / (226) 70 28 81 29

Qualité : Responsable du parti politique Convergence Pour l'Espoir (CPE)

Lieu : Bureau

Date : 2/04/2008 à 8h00

Durée : 1h30

I – Pouvez-vous me parler de votre parcours ?

J'étudie pendant trois ans à Strasbourg et deux ans à Paris 2, Assas.

Concernant mon parcours politique et mon CV, ils sont disponibles dans la thèse de Florian

Meilleur (thésard à Lyon).

2 - Comment construire une mémoire à travers le présent chez les sankaristes ? Qu'est ce qu'être sankariste de nos jours ?

Il y a différents types de mémoire :

La mémoire des acteurs de la révolution, que nous sommes c'est à dire les choses telles qu'elles ont été vécues, perçues subjectivement.

La mémoire populaire : comment les burkinabés ont vécu la révolution ? Comment ont-ils perçu Sankara ? Quels ont été les succès et les échecs de la révolution ?

La mémoire extérieure, ceux qui sont hors du Burkina et qui ont perçu et vécu la révolution dans les pays environnementaux avec un intérêt politique. Par exemple, le Burkina gêne la France parce qu'il constitue un modèle néo-colonial gênant dans les relations France-Afrique. Les mots sont plus gênants que les balles et les alliances avec les pays révolutionnaires gênent.

Le discours de Dakar de Sarkozy a été écrit par des gens qui ne sont pas des acteurs de l'Histoire Africaine. Ce ne sont pas des gens qui appartiennent à la coloniale et à la colonisation africaine.

La façon de voir les choses peut être objective. Le discours de Sarkozy est une projection de l'idée qu'ont certains de l'Afrique (passé-présent-futur). L'on n'acceptera jamais que l'Afrique ait une mémoire. Ce qui illustre cela c'est la guerre d'Algérie.

La France refuse de prendre en compte la démarche algérienne et sa perception de la guerre d'Algérie, c'est à dire que la France a les mêmes problèmes avec ses autres colonies.

Il y a un problème d'acceptabilité d'une certaine histoire. Chacun est héritier de son passé. Il y a un problème quant à la mémoire collective, j'ai conscience de ça. Le même problème existe au Burkina.

La mise à mort de la révolution en tant que structuration de l'État s'est accompagnée de la mort de son leader. Le problème se pose au niveau des responsables politiques, des

instruments servant à perpétrer cette mémoire. C'est un sujet tabou des organes de presse d'État concernant la mémoire de Thomas Sankara.

Il y a une liberté d'approche de la presse privée. Certains organes de presse privées sont financés par le politique d'où une baisse de la qualité et de la capacité de vente.

Pour des exemples de presse d'État voir « *Le carrefour africain* », « *Sidwaya* » et la création de quelques radios d'état à Bobo (etc).

Où était l'UNIR/MS pendant la révolution ? Que savent-ils de la révolution ?

Il y a actuellement des « enchères politiques ». Certains se donnent le droit de décrire ce qu'ils ne connaissent pas. Dans le mouvement sankariste, il y a des ambitions exacerbées, certains se revendiquent plus sankaristes que d'autres.

4 - Vous utilisez vous-même le premier, les termes de « Sankaristes » et de « Sankarité »...

Mais je me cherche moi-même !

Il ne faut pas répercuter le symposium. Maitre Sankara n'a pas insisté sur le lien entre la conceptualisation et l'unité des sankaristes. Le symposium est une manipulation d'ordre politique. La pensée de Thomas Sankara est trop riche pour être conceptualisée en quelques mois.

Chaque partie sankariste a un programme ce qui fait beaucoup de programmes au total. Il faut s'entendre sur une unité d'action et un programme unique.

Il ne faut pas vouloir conceptualiser ces outils intellectuels, il faut avoir la capacité et les éléments scientifiques pour le faire.

Donc c'est impossible pour l'homme politique seul. Il faut que le travail soit fait par les burkinabés. Notamment par les témoins et acteurs pour avoir un regard critique sur la période (avant, pendant et après).

Il faut réfléchir sur ce qui s'est passé. Il faut des qualités intellectuelles et morales avec un témoignage sain et entier. N'importe qui ne peut donner une approche. L'on manque encore de faits de toute façon.

5 – Que pensez-vous du symposium ?

La conceptualisation du sankarisme n'est pas une question de mois ou d'années mais cela implique du temps et des gens du Burkina et de l'étranger. C'est à dire des acteurs qui ont participé, qui se sont engagés dans le processus révolutionnaire.

6 – Y-a-t-il eu un Congrès de dissolution du FFS ?

En ce qui concerne l'état des lieux, un grand travail d'analyse et d'actualisation a été fait. Le sakarisme n'est pas en construction mais des activités de réflexions informelles donnent une forme au sankarisme.

7 – Qu'est ce que le sankarisme ?

Il faut prendre en compte la subjectivité. Si je dis la vérité je serai considéré comme un prétentieux alors que je suis juste témoin de cette histoire.

Les enjeux de la mémoire ne m'appartiennent pas. Si Bénéwendé Sankara veut être plus sankariste qu'un tel , c'est prétentieux. Thomas Sankara n'a pas voulu vivre mieux qu'un autre.

La sankarité est une manière d'être à l'image du président. L'on n'est pas gandhiste si l'on vit moins modestement que la normale.

Ceux qui n'ont pas approché le troisième cercle du pouvoir, crachent sur les sankaristes et se disent plus royalistes que le Roi! Bénéwendé Sankara était étudiant quand j'étais au gouvernement en tant que « Premier directeur général de la presse écrite ».

J'étais le seul directeur à être enlevé/retiré du ministère quand Thomas Sankara quitta le gouvernement. Thomas Sankara était premier Ministre et j'étais moi même directeur de cabinet du ministère de la justice.

Lorsque Thomas Sankara est devenu président, j'étais directeur de presses présidentielles.

Thomas Sankara était un camarade et un ami. J'ai par la suite créé « L'intru », un hebdomadaire, et une radio de genre à Ouagadougou, sous l'aile de Thomas Sankara. Nos pères (à Thomas et moi même) ont été élevés ensemble.

Les disputes sont des ambitions exacerbées qui n'ont rien à voir avec le sankarisme.

Le sankarisme c'est :

3. Le droit de servir.
4. Être à l'écoute du peuple.
5. Le leadership.
6. L'obsession d'être à la tête (de rat ou de lion)

Thomas Sankara aurait pu massacer ceux qui lui ont fait ombrage. Mais il cultivait la contradiction.

Les sankaristes sont des admirateurs primaires qui remplissent leurs besaces mais n'ont pas les éléments textuels ou mémoriels.

Ils ont une vision individualisée de la révolution. Les espaces vides sont remplis par ces visions personnalisées.

Thomas Sankara était un rêveur mais n'avait aucun rêve inutile. Il avait une vision concrète des besoins du peuple.

L'opposition était forte. Objectivement il devait disparaître, c'était le « CHE » à l'africaine. C'était un grand homme qui reste à découvrir à 80% et qui a tout fait pour son pays. Quand Blaise Compaoré ne sera plus au pouvoir, beaucoup de choses seront révélées.

Il n'y a aucune nécessité absolue de publier les choses. Les africains sont réactifs plutôt qu'actifs.

Entretien avec Blandine Sankara

Contact : Blandine Sankara / clkabor@hotmail.com / (226) 70 25 03 13

Qualité : Soeur de Thomas Sankara.

Lieu : Domicile

Date : 9/04/2008 à 11h00

Durée : 2h00

I – Pouvez-vous me parler de votre parcours ?

Je fais des études à Genève. J'habitais avec mon père et ma mère face aux tombes. Mes frères et sœurs étaient partis en exil en France ou aux USA ou s'étaient mariés à

Ouagadougou.

Je suis donc restée avec mes parents parce qu'il fallait quelqu'un avec eux pour suivre les choses familiales et politiques.

J'ai appartenu à une association puis à un parti politique au lendemain des évènements. En 1987 j'avais 20 ans. Aux vues des fortes tensions, je me suis engagée avec des camarades, mais je n'avais aucun rôle précis avant 1987. En 1987, je deviens membre du Mouvement de la Jeunesse Sankariste. Je suivais un peu ce qui se passait, j'étais la seule de la famille à suivre cela. Par la suite, j'ai continué plus ou moins avec la création du Front des Forces Sociales au sein duquel je faisais parti de la mobilisation féminine des droits humains.

Concernant mon parcours personnel:

J'ai fait des études de sociologie à Ouagadougou.

J'ai été consultante indépendante.

J'ai organisé des actions à l'Institut de développement à Genève.

Je termine actuellement un Master dans l'humanitaire ; je me penche notamment sur la souveraineté alimentaire et comment produire « burkinabé ».

Une fois à Genève, je n'ai plus jamais milité. J'ai gardé des contacts mais je ne pouvais plus militer. Ce que je vis en famille est trop fort pour pouvoir militer.

2 – Le sankarisme : est-ce un programme ou une idéologie ? Quelle définition pouvez-vous en donner ?

C'est une pensée, des idées, une manière de vivre libre, digne et fier, une manière d'agir. Il n'existe aucun définition dogmatique aujourd'hui. C'est une définition personnelle.

Lors du vingtième anniversaire, il y a eu un symposium que je n'ai pas pu suivre mais dont les résultats sont très attendus. Je ne veux pas parler des partis politiques. C'est une forme d'organisation pour participer à la vulgarisation de l'œuvre de Thomas.

Chacun joue sa partition. L'essentiel n'est pas cela. Les sankaristes peuvent être Monsieur et Madame tout le monde sans être dans un parti politique. Il faut participer à la vie

de la nation à travers la conquête du pouvoir. Il faut jouer sa partition comme il faut.

3 – Quel est le rôle du symposium ? Quelle participation avez-vous apporté ?

J'ai participé à la commémoration depuis la suisse en septembre, et en novembre à Ouagadougou. Mon rôle a été l'initiative de la caravane un an avant avec un ami de la famille, de mettre en place une caravane Thomas Sankara qui pourrait parcourir le monde. Ce qui a permis de donner une visibilité à l'évènement. La questions se posait : comment donner le meilleur de nous même en étant à l'extérieur ? Nous avions peur que ça foire au Burkina. L'idée de la caravane a donc été mise en place pour soutenir les amis du Burkina, à l'occasion du vingtième anniversaire, pour mettre en lumière les œuvres de Thomas et réclamer justice en lien avec la plainte.

Il y a actuellement un collectif d'avocats qui se bat pour que lumière soit faite sur sa disparition. Genève est un lieu très important pour moi puisque c'est là qu'est logée la plainte en ce moment au Comité des Droits de l'Homme à l'ONU. A part quelques ONG en Suisse, personne ne connaît l'histoire du Burkina.

Il y a effectivement un lien entre justice et mémoire parce que l'on ne peut pas parler de la mémoire de Thomas sans évoquer la question de la justice et les circonstances de sa disparition.

On a ce devoir de dire aux jeunes, ils ont le droit de savoir ce qu'il s'est passé. Pour la famille aussi, il y a un réel besoin de savoir ce qui s'est passé, où cela s'est passé ? où a-t-il vraiment été enterré ? etc.

Une soirée a été organisée au Tessin, en Suisse, en la mémoire de Thomas au cours de laquelle a eu lieu une conférence avec Jean-Philippe RAPPE, journaliste du ZIGZAG café. Nous avons fait salle comble. Jean-Philippe avait un devoir de mémoire pour avoir connu Thomas, et j'avais moi même un devoir de témoignage familial.

Le treize octobre, je suis revenue au burkina pour être sur place et auprès de Mariam après dix-neuf ans d'exil du Burkina.

4 - Quelle évaluation faites-vous du symposium ?

Le treize octobre, je n'ai pas vu pareille mobilisation depuis la nuit du quatre août 1983 au cours de laquelle la jeunesse s'était mobilisée malgré les intimidations et le chantage.

La caravane arrivait de Bamako avec le char. C'était très émouvant. Les vieux tendaient des posters de Thomas. Des jeunes de quinze ans étaient présents. C'était émouvant pour la famille. Son impact reste encore dans la tête des burkinabés. La spontanéité des gens était présente à la commémoration.

Il y avait un parcours de la caravane:

Le quatorze octobre : arrivée de la caravane avec un meeting prévu au rond point des ONU mais il y eu un barrage militaire. On nous a alors accordé l'atelier théâtre à Gonquin.

Ensuite, distribution du programme.

Dans la nuit du quatorze : arrivée de Mariam à 23h. Dès 21h l'aéroport de Ouagadougou était plein. Les gens l'ont raccompagnée chez elle! La population tenait à la voir. On a du la hisser sur une chaise pour qu'elle dise un mot.

Le quinze octobre, une messe dite à Saint Carné. Le cimetière était bondé de monde. Nous avons installé Mariam dans une cour voisine. C'était la panique parce qu'il y avait plus de monde que prévu. La police est venue assurer la sécurité. Mariam n'a pas pu prononcer son discours parce qu'il y avait trop de monde.

En parallèle le symposium était organisé par les Sankaristes le quinze octobre.

5 – Quel est l'état de la mémoire de Sankara au Burkina ? Pouvez-vous faire un état des lieux ?

En prenant en compte les vérités et les solutions de Thomas, ces questions restent aujourd'hui récurrentes et rappellent l'époque révolutionnaire.

On est face à un mur donc on revient à ses solutions passées. Certains de ces discours d'il y a vingt ans reviennent: sur la dette à Addis-abeba, sur le cas de l'homme noir, sur la dignité et la souveraineté de l'état africain. Son discours revient de façon récurrente et reste d'actualité.

Que les personnes politiques nourrissent cette mémoire est important mais c'est dur au Burkina Faso sous Blaise Compaoré, d'institutionnaliser cela. Parfois ce ne sont pas des

chose visible et c'est une difficulté réelle pour ces organisations.

Comment institutionnaliser ? Il y a les soutiens humains mais aucune aide de pays étrangers. Quand le chef d'état est encore en exercice c'est difficile de nos jours.

6 - Est-ce le fait d'institutionnaliser ou l'action ?

Cela est important, Thomas s'est battu pour la paysannerie. Il y a une adéquation. Il faut que les gens prennent leurs destinées en mains.

Un maître essaie de transmettre la modernité à ses élèves dans un village profond : il y a eu des erreurs et des choses bien.

Le plus pressé c'est bien de se comporter selon l'idéal de Thomas, c'est l'action , pas l'institutionnalisation. Que faire face à la mondialisation etc. ? Rien, il faut puiser dans le passé pour décoller et avoir des alternatives.

Petit à petit on se rend compte que ces solutions étaient bonnes il y a vingt ans.

Il y a un regain subit pour le Faso Dansani. Pourquoi ? Et bien parce que l'on n'a pas le choix. On avait donné le travail à des ménagères et la hausse du travail entraîna la hausse de la scolarisation, mais tout ça a été effacé.

On ne va pas tout nettoyé parce que cela est lié à quelqu'un. On y revient vingt ans après, par exemple le sport du jeudi instauré par Thomas. C'est une façon d'institutionnaliser et d'y revenir.

« Oser inventer l'avenir en tant qu'africain », anticiper, avoir un modèle et prendre ses responsabilités.

Le Burkina Faso est un laboratoire pendant la révolution. Sous la révolution africaine, il y avait une démocratie participative à la façon africaine. C'est un travail collectif : « le poisson pourri par la tête ».

Sous la révolution l'action et la parole étaient en adéquation. Sous la révolution, l'enthousiasme était collectif et permettait la participation des élites politiques.

Entretien avec Jonas Hien

Contact : Jonas HIEN / jonashien@yahoo.fr / (226) 76 61 27 97

Qualité : Vice-président du Comité National d'Organisation.

Lieu : Centre Norbert Zongo

Date : 1/04/2008 à 17h00

Durée : 1h30

I – Pouvez-vous me parler de votre parcours ?

Je n'ai pas de parcours politique. Je suis membre de la formation, dans la société civile,

je travaille dans les ONG. J'ai eu l'idée de créer la fondation Thomas Sankara.

Pendant la révolution, je n'ai joué aucun rôle parce que j'étais jeune. La révolution met l'accent sur les jeunes. Il y a eu beaucoup d'actions et d'organisations de groupes sociaux, des jeunes, des femmes, des anciens etc.

J'appartiens aux délégués d'établissement c'est à dire des jeunes élèves ou CDR (Comité de Défense de la Révolution) d'établissement. Ceci a permis de savoir comment s'organiser et se défendre. Sous la révolution, il y avaient des veillées-débats ouvertes au grand public, au cours desquelles un thème pertinent de discussion était lancé.

Voici comment se déroulaient les veillées:

Identifier les thèmes.

Discussion à leurs niveaux.

Retenir des propositions.

Défendre des idées.

Ceci a contribué à la formation pour l'avenir de certains sujets d'intérêts nationaux.

Il existait en plus des travaux d'intérêts communs pour tous les âges : il s'agissait de choisir une journée consacrée à des travaux pour le nettoyage de la ville, l'assainissement etc. Après la mort de Thomas Sankara, la création de la Fondation a poursuivi l'œuvre de développement enseignée par le Capitaine Président lui même. Une demande d'autorisation concernant la Fondation a donc été effectuée en 1996 auprès des autorités. En 2000, une demande de reconnaissance de la Fondation est faite. C'est un groupe restreint au départ, qui s'élargit par la suite. Il y a un soutien des partis sankaristes par principe mais comme ils ne sont pas un parti comme nous, ce soutien reste un soutien « de principe » seulement.

La coordination se fait par la Fondation.

2 - Pouvez-vous me parler du symposium ?

Le symposium donne une envergure internationale à la mémoire internationale. En 2000, j'organise la promotion de la mémoire de Thomas Sankara au Burkina et je participe au développement de redistribution dans les ONG. Je suis président de la fondation. J'ai participé

à la commémoration.

3 - quel était le rôle de la fondation?

Depuis la mort de Thomas Sankara en 1987, il y a eu des commémorations à chaque quinze octobre. Chaque année même si c'était difficile, cette commémoration avait lieu. Au dixième anniversaire, il y eu l'implication des pays africains de la sous-région. En 2007, beaucoup de pays américains et africains se sont également impliqués. Depuis 2000, la fondation a participé à chaque commémoration. Mais il n'y a pas suffisamment de concordance de points de vue. Pendant la commémoration internationale, et avec la forte implication, la fondation prend les devants. Face aux partis sankaristes, l'organisation s'avérait donc difficile. La fondation facilite l'organisation et crée un comité d'organisation. Du point de vue de l'autorisation, ça a été plus difficile. Il existe un rapport général provisoire envoyé à tous pour apporter des amendements.

4 – Qu'attend-on de la mémoire ?

C'est la question que l'on se pose depuis le dix-neuvième anniversaire. Pendant le vingtième anniversaire, il faut organiser un rencontre avec tous les sankaristes du monde sur la pensée de l'action de Thomas Sankara.

Odile Sankara, une des soeurs de Thomas, est à l'origine de la caravane en soutien à la commémoration du vingtième anniversaire. C'est un grand succès qui fait la Une de la presse nationale et internationale.

Le symposium fait réfléchir. Le sankarisme du Mali, du Burkina, de France ne doit pas être différent selon les pays. L'un des objectifs est:

De donner une définition du sankarisme.

De conceptualiser cela.

De faire quelque chose de l'héritage.

En conclusion, il faut restituer la fondation en tant que dépositaire de la mémoire de Thomas Sankara. Il s'agit de conserver la mémoire par la création d'un centre Thomas Sankara pour en faire un lieu de mémoire.

Il faut encore se référer au code de bonne conduite : qu'est ce que le sankarisme ? comment doit se comporter un sankariste ? A l'issu de cela peut se former un parti sankariste.

5 - L'union Sankariste a t elle des chances d'aboutir?

Je suis facilitateur. Tout le monde reconnaît le rôle capital des facilitateurs. Tous les partis s'engagent à s'aider pour l'union : l'UNIR/MS, le FFS, l'UPS (cinq groupes forment l'UPS) . Il faut d'abord fusionner pour un l'UPS uni, une entité unique.

Concernant le FFS, l'ancien président avait pour ambition de prendre la tête de l'UPS. Personne ne voulait de lui ce qui posa un problème. Légalement et juridiquement, l'UPS et l'UNIR/MS existent ; le FFS est quant à lui en procès. L'actuel président du FFS est Nestor BASSIERE.

Les seuls partis qui existent avec un programme unique sont l'UPS et l'UNIR/MS.

6 – Y-a-t-il un idéal sankariste commun ? Qu'est-ce que le sankarisme ? Qu'est-ce que les sankaristes ?

Nous sommes encore à la recherche de la définition du sankarisme. Il y a des comités d'organisation des différents pays participants à la commémoration.

Le symposium dégage des thèmes à mettre en œuvre, «des feuilles de route ». La fondation ne peut avoir sa position à elle dans un débat collectif. La décision finale sera celle de la fondation.

Pour l'instant le sankarisme existe. Le palais de « Co-Siam » est la nouvelle présidence

de Ouagadougou, du nom du quartier présidentiel. Le nom n'est pas venu de la présidence ni du gouvernement.

C'est un concept que l'on ne peut plus effacé, il vaut mieux définir, être d'accord sur son contenu et le vulgariser. Il faut une définition consensuelle, avec une brochure qui explique tout cela ; il faut mettre le mot entre griffes (guillemets).

Il y a une forte idéologie sankariste. Pour arriver à une définition pertinente il faut se référer à des archives et à des personnes ressources pour arriver à une définition définitive. Parmi les personnes ressources, il y a les anciens amis, les confidents, etc.

Récapitulatif:

7. Abdoul SALAM KABORE : ancien ministre de Thomas Sankara et concepteur de la révolution.
8. Fidel TOE : ami de Thomas Sankara et Ministre.
9. Ernest NONGMA OUEDRAOGO : maire, ministre de Thomas Sankara et son cousin.

Entretien avec Abdoul Salam Kaboré

Contact : Abdoul Salam Kaboré / (226) 70 20 75 07 ou 76 64 24 48.

Qualité : Pharmacien

Lieu : Pharmacie

Date : 7/04/2008 à 16h15

Durée : 1h45

I- Pouvez-vous me parler de votre parcours ?

Mon parcours débute bien avant la révolution. Je fais l'école militaire à Ouagadougou

en même temps que Thomas Sankara qui lui ira ensuite à l'académie militaire. Je passe ensuite le concours de santé navale à Bordeaux en pharmacie. En 1973, la guerre éclate au Mali. Thomas s'illustre par le haut fait d'armes. En 1975, nous nous regroupons tous les deux en sous-officiers. Je deviens pharmacien chef des armées.

Thomas et moi voulons défendre les soldats vis à vis de la hiérarchie. Au niveau de la troupe, au niveau de l'armée, il y a une lutte pour situer les soldats.

Les dix-sept et dix-huit décembre 1975, c'est la guerre. Une réunion des officiers est organisée pour voir s'il faut tirer sur la foule ou non. Ce regroupement officiel se fait sous la houlette de Thomas Sankara qui voit une possibilité de lutter avec le peuple.

Un militaire doit savoir qui est son vrai ennemi. Le socialisme scientifique est une base idéologique. Il faut gérer le pouvoir après. Des réunions s'organisaient dans les voitures, les maisons isolées, dans la brousse parce que le mouvement était clandestin. Il fallait que le mouvement s'intègre c'est à dire les gens devaient savoir qu'il existe.

J'ai ensuite rejoint un mouvement étudiant à Montpellier et j'ai participé au meeting de François Mitterrand en 1979. Ce qui m'a permis une certaine ouverture et une découverte grâce au voltaïque. J'ai intégré l'UGEB en France (Union Générale des Étudiants pour le Burkina Faso) et j'ai appartenu à la FEANF.

En 1980, nous avons eu l'occasion d'être au pouvoir mais cela ne nous intéressait pas parce que nous n'étions pas prêts à assurer une telle responsabilité. En 1982, nous sommes mêlés au coup d'état du CSP. Dès 1982, c'est l'ère du CSP et Jean-Baptiste Ouédraogo prend le parti des vieux vis à vis de Thomas Sankara et de moi-même (Kaboré). Thomas Sankara fait embastiller Jean-Baptiste Ouédraogo et c'est à visage découvert que Thomas Sankara et moi-même (Kaboré) en venons aux affaires.

Le quatre août 1983 est le jour de l'aboutissement de tous, plus de celui du peuple burkinabé : c'est la prise du pouvoir. Dès les premiers jours de la révolution, je crée les CDR et en deviens le premier président. Je suis ensuite nommé ministre de la santé puis ministre des sports, le quinze octobre 1987.

Nous pouvons dire que nous avons été formés à la sobriété et dans un esprit patriotique. Dès lors nous devons vivre à la hauteur de ce que veut le peuple. Mais le train de

vie des hauts fonctionnaires de l'état a été revu considérablement. Ceci est bon et permet une démystification ; je n'ai pas eu un train de vie ostentatoire.

2 – Quelles sont les images de Thomas Sankara ?

Les images de Thomas Sankara sont probité et intégrité. La dynamique du groupe est le fait que Thomas Sankara ait une idée. C'est une condition *sine qua non*. Il n'y a aucun contrôle mais l'on n'a plus envie de tricher.

Je suis convaincu que l'on ne peut pas vivre sans les moyens du peuple. Les sankaristes sont pragmatiques, peut importe que l'on appartienne à la gauche ou à la droite, le patriotisme prime avant tout.

Internationalement Thomas Sankara était pour un panafricanisme. La France a un rôle impérialiste sur le Burkina Faso. Dès ce moment là , Thomas évoque la révolution française et commence l'un de ses discours par « Mr le Président, vous êtes un Président qui dérange ». Thomas Sankara pense que la consommation burkinabé doit être locale pour favoriser la consommation intérieure. C'était l'une de ses convictions (nationalistes, patriotiques).

3 – Qu'est ce que le sankarisme ? Les sankaristes ? Pourquoi existe-t-il aujourd'hui des partis sankaristes ?

J'appartiens aujourd'hui à l'UNIR/MS. Mais quand les sankaristes définissent le sankarisme c'est dur.

Le sankarisme c'est faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait et être humble, intègre, aimer son peuple, vouloir travailler avec lui, le respecter, l'aimer.

Après la mort de Thomas Sankara, j'ai été embastillé. Les sankarsites ont voulu fédérer les partis sankaristes. Il a fallu finalement que je m'investisse, puisque ces gens ont des problèmes de positions.

Concernant le CPS : il a eu une fusion des partis deux jours après la mort de Thomas Sankara parce que Blaise Compaoré redoutait que les partis sankaristes ne cassent la fusion. Par ailleurs, les législatives se profilant peu à peu, le CPS donne des conditions préalables avant les élections. Or, lors de la présentation aux élections, une présentation est faite sans tenir compte de ces conditions. Nous en venons donc aux mains : ce sont les prouesses de postes ministériels!

Je rejoins donc l'UNIR/MS. Jietga Fidèle est alors « un collabo » qui appartient au gouvernement mais qui le quittera en raison d'un problème de positionnement. Un comité de médiation est constitué, dont monsieur Chériff SY est le président, et monsieur Jonas HIEN vice-président.

Un parti sankariste bouillonne tous les jours, qui vit tous les jours!

Mais on ne peut pas avoir le pouvoir et rouler à vélo! J'ai moi même été ministre pendant quatre ans et je n'ai pourtant pas détourné d'argent. A la différence Blaise Compaoré a reçu des millions mais ne les a jamais reversés. Le problème n'est pas un problème de fond dans le programme, mais la pratique quotidienne.

Être sankariste c'est être en faveur des masses, du côté des démunis.

4 - Que pouvez-vous me dire des CDR ?

Ils fournissent l'idéal de la révolution. L'essence des CDR c'est de défendre la révolution, comme élément de modèle.

Il y a un aspect organisationnel à cela. Pierre Ouédraogo imprime le caractère des CDR, comme remparts de la révolution. Les CDR ont fait éviter des avatars qui leurs ont sauvé la vie. Ils sont venus à la révolution pour nourrir les gens pauvres qui ont intégré les CDR mais sont par ailleurs limités. Les petits fonctionnaires ont eux aussi intégré les CDR.

Les CDR ont été réduits à leur plus simple expression. C'est à dire collégiale parce qu'avant on ne pouvait plus dégager quelqu'un. Il faut désormais faire appel aux CDR et exposer nos conditions devant eux. Il n'est pas possible de discipliner les CDR.

5 – Pouvez-vous me parler de l'usage et de la construction de la mémoire ?

Une mémoire existe à travers les enjeux du présent. Au vingtième anniversaire, j'ai fait une conférence sur les CDR, sur le rôle de la jeunesse pendant la révolution.

En ce qui concerne la mémoire, j'ai pu observer que la moyenne d'âge des personnes présentes lors du vingtième anniversaire, était entre dix-sept et vingt-cinq ans c'est à dire des personnes qui n'ont pas connu la révolution. Et parmi lesquels, j'ai entendu « Blaise s'est un salaud qui a tué tonton Sankara ».

Le quinze octobre il y a eu ce rassemblement, ce qui contribue à la mémoire. Et puis à chaque écrit ça y fait aussi. Dans la pratique, il y a des rôles condamnables, ne serait ce que le nom des partis. Sur le plan théorique, les sankaristes jouent leurs rôles.

Je suis devenu ministre de la santé à trente-deux ans. Il faut être honnête et faire son bouclier, jusqu'à aujourd'hui le peuple est resté impassible. Il y a eu une partie de la population qui s'est vue couper l'herbe sous le pied. Certains fonctionnaires en sont peut être frustrés ?

Entretien avec Joseph Ouédraogo

Contact : Joseph Ouédraogo / (226) 70 40 84 49.

Qualité : Union des Partis Sankaristes (UPS).

Lieu : Domicile

Date : 1/04/2008 à 9h30

Durée : 3h00

1 – Pouvez-vous me parler de votre parcours ?

Date de naissance inconnue.

Je suis le doyen des Sankaristes. J'ai lu le DOP le deux octobre, comme un élément qui définissait les potions de la révolution d'août et du sankarisme.

Le DOP est le premier document du pays écrit aussi complet par rapport aux options économiques, politiques et sociales. Mais je n'en ai jamais discuté avec Thomas Sankara. J'ai analysé le contenu et il semble être une option propre aux burkinabés et à l'Afrique.

Je ne fais pas parti du CDR (Comité de Défense de la Révolution). Au temps de la révolution j'avais un véhicule. On me traitait de « bourgeois ou d'impérialiste » parce que le révolutionnaire est pauvre et mal habillé!

J'ai été préfet du Passoré pendant deux ans sous la révolution. Le premier responsable de la région qui gère la région, m'identifie comme un « dément correct » et me fait donc venir à Ouagadougou (il s'agit de Pierre Ouédraogo et de son adjoint etc.) On me fait confiance et l'on me fait venir pour récupérer le syndicat de l'administration territoriale. Il fallait prendre la défense des intérêts des agents avec un syndicat dynamique.

Je suis ensuite nommé secrétaire général des agents de l'administration générale. Quatre mois après, la crise éclate avec les quatre « grands » : Thomas Sankara, Blaise Compaoré, Jean-Baptiste Lingani et Pierre Ouédraogo (qui a alors un important pouvoir et dirige l'ensemble des structures CDR).

Les 4 grands sont issus de la petite bourgeoisie. Ils organisent un meeting et prennent à partie les commerçants, la petite bourgeoisie. Pour moi, c'est une erreur de se mettre à dos la petite bourgeoisie. Ils laissent les petits voyous et commettent des erreurs en prenant de nouvelles structures.

C'est le « CDR brouette ». Ils posent des actes contraires à la révolution: les chefs coutumiers sont qualifiés de contre-révolutionnaires. Thomas Sankara ne voulait pas que l'on fasse du mal à Blaise et la tension était intense. Le quinze octobre, j'étais à une réunion lorsque j'ai appris la mort de Thomas Sankara.

Sur le plan stratégique, tous les fidèles de Thomas Sankara sont neutralisés. La population voulait manifester mais les hommes de Blaise étaient là donc aucune possibilité.

A la fin de la révolution, je ne veux pas prendre parti. Mes camarades du FFS viennent me voir pour me sensibiliser. J'accepte alors l'offre et je milite au FFS où je suis élu président d'honneur.

Au deuxième congrès constitutif, je suis élu vice-président et Norbert-Michel Tiendrébéogo est président. Il y a alors plusieurs formations politiques sankaristes. Et la nécessité est encore plus grande de ne pas créer des formations politiques éparpillées, d'où les tentatives de réunion des quatre forces politiques dont le FFS, le MTP, le PDS. Le FFS est réticent à l'unité mais adhère finalement à la Convention des Partis Sankaristes. Les sankaristes n'ont pas encore une assise mais ils peuvent aller à l'assemblée constitutive.

Personne ne devait donner d'interviews sans les trois autres. Personne ne sort de la Convention sans que les autres soient au courant.

Six ou sept mois après, est organisé le congrès constitutif de la CPS (Convention Panafricaine Sankariste). Avant d'aller à la CPS, Valère Somé donne sa vision des choses , ce qui déplaît aux autres camarades. Les intellectuels burkinabés devraient écrire l'histoire pour la postérité.

Il faut donc accepter certaines erreurs de Somé. Mais un mois après, il ressort d'un entretien avec Blaise Compaoré après quoi les autres sankaristes le refusent et le considèrent comme un traître. Si dans le groupe, quelques membres sont minoritaires on peut les bloquer. La CPS a été créée dans cet environnement. Dans l'ossature, le premier bureau regroupait ces formations. Ernest Nongma était le président de la CPS. Il y a un élément important dans la composition du bureau : tous les éléments ne font plus l'affaire d'un idéal.

Je veux alors trouver un élément neuf dans Maître Sankara de l'UNIR/MS. Et je le convaincs de prendre la relève. Maître Sank était le conseiller juridique à la CPS. Les autres camarades ne voulaient pas de lui. Mais Maître Sankara avait une notoriété sur le plan national.

Entre-temps, au moment de l'assassinat de Zongo, la crise est profonde. Tout le monde s'insurge (insurrection populaire) contre Blaise Compaoré qui créé un comité des sages qui ont une certaine influence. Les sages ont travaillé et fait un rapport mais aucun sankariste ne fait parti du comité. Une large consultation devait être faite auprès de la société civile. Ils acceptent tous la conclusion de ce rapport là, après la mort de Zongo.

Ce qui amorce la bombe et permet de trouver une solution sont les élections municipales. La CPS fraîchement créée, le chef d'état veut redorer son blason et il joue le jeu pour que les sankaristes participent aux élections. Je pense qu'ils ne peuvent pas aller aux

municipales pour redorer le blason de Blaise Compaoré et le cautionner.

Il n'est pas question que j'aille à la première réunion. Un conseil est convoqué. Trois conditions sont posées:

La réhabilitation de Sankara.

Le refus de participer au programme de grand rassemblement de Blaise Compaoré.

Repousser la date d'élection parce qu'il n'y a aucune structure pour les sankaristes (fraîchement nés).

Il faut que l'une des revendications de la CPS soit satisfaite pour les camarades. Mais pour moi toutes doivent être exécutées parce que c'est un moyen de réhabilitation en tant que patriotes dans l'Histoire et pour la population. Blaise Compaoré a fini par l'accepter au cours d'un conseil des ministres qui le porte en héros.

Kaboré et Sankara et deux autres personnes sont alors réhabilités : des monuments sont construits pour eux. Mais les sankaristes refusent cela. Le peuple doit réhabiliter Sankara et non pas Blaise qui l'a assassiné. On ne tue pas un héros!

Nongma, Somé, Toé et Zongo sont les principaux participants aux élections. Les sankaristes refusent cela et me suivent avec les autres camarades, et entre autres Maître Sankara. C'est un front qui est réaliste et qui prend en compte les idéaux.

Je convaincs les camarades et Maître Sankara. Je veux que ce dernier soit à la tête du parti parce que c'est un avocat avec un aura au niveau national. C'est en plus un camarade qui peut apporter beaucoup de choses. Le choix est fait quant au nom de l'UNIR/MS en deux semaines et Maître Sankara accepte d'en faire parti.

Les autres ont continué parce que cela était légitime. Mais nous (Maître Sankara et moi-même) qui avons été chassés, avons fondé l'UNIR/MS et avons formé Maître Sankara pour être le président du parti.

Au cours des premières élections auxquelles l'UNIR/MS a participé, les trois candidats étaient comme des frères. Or il fallait plus de diversité dans les candidats. D'où une mauvaise préparation, des erreurs etc.

Maître Sankara a alors convoqué une réunion du Bureau Exécutif avec tous les membres pour rectifier l'erreur et prendre les dispositions pour les prochaines élections. Le parti est National, tout le monde doit se retrouver dedans. Je donne ma démission en 2006.

Sur dix-neuf membres du secrétariat, huit ont démissionné avec moi ce qui provoque la stupéfaction autour.

Les problèmes reviennent tout le temps: il faut écrire un mémorandum et arrêter des principes clairs et nets concernant la vie du parti. Sur dix-neuf membres, huit signent le mémorandum (sur dix-sept membres en réalité parce que deux d'entre eux ne venaient plus). Comme une minorité est mise en place, je refuse donc de faire examiner le mémorandum et je convoque un conseil extraordinaire ce qui nous conduit à une crise. La convocation au congrès se fait sans l'UNIR/MS pour exclure les sankaristes.

Je veux me préparer à une crise politique. Et pour cela je démissionne de l'UNIR/MS (ce qui provoque l'émettement des sankaristes) : il faut voir l'essentiel.

Liste des partis : la CPS, la Convergence Espoir, le FFS, le MSD, le MTP.

Le treize janvier 2007, l'UPS est créé (Union des Partis Sankaristes). Je démissionne , un point trait! Après reflexion, j'ai eu cinq conseillers à mon nom et j'ai été co-président du premier bureau de l'UPS.

Le vingt-quatre mars 2008 ont lieu les élections. Norbert Michel Tiendrébéogo est candidat du FFS à la candidature de l'UPS. Je ne suis pas de la même génération, je ne peux donc pas faire compétition avec ces enfants ou mes frères.

Avec douze voix contre quatre, je suis élu à la tête de l'UPS. Bassière, Somet un autre sont revenus à l'Union pour un poste. Mais plus le temps avance plus les masques sankaristes vont tomber. On demande au niveau de l'administration un document pour que l'UPS soit légale. Le FFS quant à lui est dissout.

2 - Mais pourquoi s'arrêter d'être à la tête de l'UPS ?

Il y a l'UPS, l'UNIR/MS et de petits partis comme le CNR/MS qui n'ont aucune assise populaire, ni élus, ni conseillers. L'ATS n'existe plus, le jeune avait une position ambiguë.

Après le vingtième anniversaire, les partis sankaristes ont eu une fonction, un rôle. Les camarades de l'UPS ont été désignés comme conférenciers. Une recommandation demandait à tous les sankaristes de s'unir. Les seuls à ne pas s'unir sont les membres de l'UNIR/MS.

Mme Sankara veut qu'il y ait une seule formation sankariste au Burkina. C'est un impératif majeur pour que l'unité totale se réalise. Les deux camarades, Chérif Sy et Jonas Hien, sont choisis en tant que personnes indépendantes pour faire la médiation entre les deux formations.

Je suis pour ma part d'accord pour aller à l'unité tout de suite. Idem pour Maître Sankara avec l'UNIR/MS. J'ai adressé aux deux formations un programme parce que seule l'unité peut les faire accéder au pouvoir.

L'UNIR/MS a fait une sortie dans la presse avec des conditions : Il faut d'abord conceptualiser l'idéologie du sankarisme. Mais l'UPS ne veut pas contrer l'UNIR/MS dans la presse pour éviter le bruit.

C'est le « Wait and See » d'après moi.

3 - Il y a un doute quant à la présence du corps de Thomas Sankara dans la tombe. Comment faire pour reconnaître la mémoire de Thomas Sankara ? Pour la faire réhabiliter ? Est-ce le peuple burkinabé qui doit se soulever ou les sankaristes de prendre le pouvoir pour réhabiliter le sankarisme et Thomas Sankara ?

Mme Sankara doit soutenir les sankaristes. Mais elle ne fait rien qui soit au centre des préoccupations des sankaristes. Le pouvoir ferme les yeux sur l'histoire, sur la mémoire du pays ; pour les sankaristes c'est pareil. Cela se passe par la conquête du pouvoir d'État.

L'alternance ne peut être que sankariste. Le seul problème c'est l'unité ; si les sankaristes s'unissent, dans l'année qui suivra ils accèderont au pouvoir.

Beaucoup écrivent la mémoire. Celle de Thomas Sankara ne peut pas mourir parce que la mémoire est vivante. Si au Burkina personne n'écrit, dans le monde on en parle.

4 – Être sankaristes au Burkina qu'est ce que c'est ?

Ce n'est pas facile avec un régime comme celui de Blaise Compaoré. Ils sont victimes de tous les malheurs possibles. Être sankaristes c'est avoir un idéal, être patriotes, vouloir mourir pour son pays.

Les sankaristes écorchent l'image de Thomas Sankara, ils participent à une mauvaise image de Thomas Sankara.

Il faut avoir la volonté de changer et d'aller à l'unité pour la conquête du pouvoir. 90% de la population sont des jeunes qui n'ont pas connu Thomas Sankara et qui participent à la commémoration.

Les sankaristes veulent éveiller la conscience des jeunes. L'opposition n'est pas homogène; les sankaristes se battent pour l'homogénéité.

Entretien avec Valère Somé

Contact : Valère Somé / Valere.some@yahoo.fr / (226) 70 65 22 07.

Qualité : Professeur d'anthropologie / Ancien responsable sous la Révolution

Lieu : Domicile

Date : 3/04/2008 à 16h00

Durée : 1h30

I- Pouvez-vous me parler de votre parcours ?

J'ai écrit un livre intitulé « Tomas Sankara, l'espoir assassiné », de Valère Somé, aux éditions l'Harmatan.

Je ne suis pas sankariste. Je n'ai pas renoncé à mon idéal révolutionnaire mais aux vues des sankarisistes d'aujourd'hui je préfère ne pas l'être.

Je ne veux pas me couvrir de la mémoire de quelqu'un. Mais je ne laisse pas tomber la lutte pour autant.

J'ai été invité à la conférence mais des gens qui ombragent ma personne et qui n'ont pas été militants, se posent en légataires.

Au pays des aveugles, le borgne est roi!

Chériff Sy et Maître Sankara sont venus me voir. Mais on ne peut pas discuter de la mémoire de Sankara sans moi. Et le fait d'être à l'écart de la politique des partis me permet de donner mon point de vue. Je ne veux plus être dans le tiraillement des partis politiques. En Afrique la politique est pire qu'en France.

Être à l'opposition aujourd'hui est inconfortable et difficile parce qu'ils sont pires que ceux au pouvoir. Certains médisent mais n'existaient pas quand le DOP a été écrit par moi-même, j'en ai d'ailleurs parlé à Canal 3, avec Thomas Sankara.

Écrire le DOP était une ligne de conduite en tant qu'étudiant, ce n'est pas une gloire pour moi, en opposition au PCRV, l'autre mouvement du vingt-et-un juin. Les dix pages du DOP ont été écrites à main levée. Par ailleurs, Maître Bénéwendé était mon étudiant à la fac.

Je fais désormais parti du CNR au sein duquel je suis secrétaire général adjoint. Tous ces gens ne peuvent pas expliquer les conditions et les mesures de prises de pouvoir.

Tiendrébéogo est loin dans la politique. Il faut laisser tous ces gens parce que leurs ambitions les aveuglent. Ils veulent se prendre pour un Sankara. C'est pour cela que les sankaristes ne sont pas unis. La ligne qui a inspiré le DOP a été écrite quand j'étais étudiant.

2- Y a t il un parallèle entre le gaullisme et le sankarisme ? Le sankarisme est il une construction idéologique?

Les sankaristes sont capables et complexés. Ils ne retiennent de Thomas Sankara que

des formules lapidaires parce qu'ils n'ont pas eu à militer.

J'ai fait l'école primaire et les messes avec Thomas. Ernest Nongma a été élevé par le papa de Thomas. Thomas est mon aîné d'un an, et je suis moi même l'aîné de Blaise d'un an.

A l'université, nous nous retrouvions. Avant d'être lieutenant, Thomas Sankara s'appelait Thomas Ouédraogo. Il a ensuite récupéré son vrai nom de Sankara.

Thomas Sankara a fait son stage à Pô. Il m'a rendu visite en France (j'habitais alors proche du métro Jourdain). Je finis mes études en 1979 ; puis de retour au Burkina, je dormais à Pô dans le camp militaire avec Thomas avant que celui ci ne soit déporté à Dédougou loin de Ouagadougou. Thomas a demandé d'entrer en contact avec le PAI pour conquérir le pouvoir, d'où le rapprochement avec le PAI.

Le vingt-cinq novembre 1982, les colonels renversèrent le régime. Et Thomas Sankara devint « l'homme fort » du nouveau régime.

Pendant mon exil et le temps passé en prison (et la torture), les nouveaux sankaristes n'ont pas été arrêtés. En temps de paix, tout le monde est heureux et les sankaristes aussi alors qu'ils n'ont pas assumé tous les coups. Leurs programmes ne correspondent pas au DOP.

Blaise expliquait à Thomas qu'un coup d'état se prépare. Et Thomas s'acharnait à ne pas faire le coup et s'investit beaucoup. La nuit même on lui apprit que le coup fût dévoilé et il y participa donc malgré lui. Après cela, Thomas fit la proclamation pour le groupe, mais ne participa plus aux actions suivantes. Son groupe se retira parce que ce n'était pas leur but premier.

Je dis moi même que la position de Thomas était dangereuse parce qu'il risquait d'être éliminé. Fût alors organisée un réunion entre Blaise, Thomas et moi même pour bouleverser le gouvernement. A l'époque, pour être ministre il fallait avoir une espérance administrative et en ce temps là Jean-Baptiste Ouédraogo était le président (du côté des conservateurs).

Six mois après, Jean-Baptiste Ouédraogo est renversé du gouvernement par un coup d'état qui opposent les anti-impérialistes à Thomas Sankara.

S'en suit une mobilisation de la jeunesse et une libération de Thomas Sankara qui

prépare le quatre août. J'ai moi même failli prendre le maquis. Ma voiture était chargée pour fuir à Pô mais j'ai finalement laissé tomber parce que Norbert Zongo estimait que c'était aventuriste! J'ai donc déchargé mes livres... Thomas planifia de conquérir le pouvoir (il conçut lui même le plan).

Thomas Sankara a fondé le camp militaire de Pô et exigé que Blaise le seconde au commandement militaire de Pô pour assurer ses arrières.

Thomas était un mec génial, tout le monde savait qu'il allait prendre le pouvoir et le matin du quatre août il fut appelé à la négociation par l'État major. Mais il y renonça et envoya un émissaire pour arrêter le plan, pendant que Blaise avançait depuis Pô.

C'est Sigué qui transforma l'ordre d'arrêter de Thomas en « on continue » et Blaise mena alors les troupes à la révolution. Le dix-sept mai, les jeunes prirent la ville de Ouagadougou en signant les « commandos de la révolution ».

J'appartiens moi même à une minorité ethnique ghanéenne. Donc je ne pouvais pas espérer être quelqu'un dans un pays où un tiers de mon ethnie réside (les deux tiers étant au Ghana).

Le premier jour du gouvernement il y avait 3 partis:

L'UNC.

Le PAI.

Le Parti militaire (futur OMR).

Ce qui entraîna une crise (trois jours de gouvernement sans gouvernement) parce que le PAI imposait ses exigences.

Des concessions étaient donc nécessaires. Et la nécessité de faire le DOP. En fin de commission chaque parti devait être représenté: je représentais l'ULCR, Jean-Baptiste Ouédraogo le PAI et Blaise le P.Militaire. Ces partis devaient proposer un texte au CNR.

Mao Tsé-Tung disait « la Convention principale détermine la condition de la lutte ». En France la solution c'est le socialisme, au Burkina c'est la révolution démocratique populaire. Trois forces politiques existaient : le PAI, le PCRV et la Révolution Populaire de Libération Nationale.

3 - Les pays d'Afrique ont ils acquis leur indépendance politique en 1960 ? ou est elle fictive ?

La détermination politique est libre. Mais l'acquisition de la souveraineté nationale est différente de la gouvernance du pays par l'extérieur.

La lutte est nationale dès que l'on nie l'indépendance. Les forces traditionnelles s'opposent aux forces féodales, depuis l'abbé Sieyès. Si tu nies la lutte contre le colonialisme, la lutte est sociale, le mot d'ordre est « Révolution Nationale Démocratique ».

Il fallait donc battre la thèse du PAI pour passer la leur. La lutte c'était le renforcement vers le capitalisme ou le renforcement vers le socialisme.

Au Burkina les paysans viennent dans les villes pour vendre leurs services. Le DOP ne dit pas de quitter la bourgeoisie pour aller vers le socialisme, ce n'est pas contre la propriété.

Le Burkina est un petit pays dans un contexte où personne ne peut appuyer le mouvement révolutionnaire, où la féodalité n'existe pas, c'est secondaire.

Le sujet de ma thèse à Paris 8 concernait l'anthropologie économique des Dagara du Burkina Faso et du Ghana.

4 – Que dire du sankarsime ?

Le sankarisme ne peut pas être une idéologie. C'est une plateforme politique, idéologique. C'est un nationalisme révolutionnaire anti-impérialiste.

Le sankarisme est un front, un groupement idéologique et non pas un parti qui s'organise autour de plusieurs idéologies.

On utilise à tort le mot « parti politique ». Le livre a inspiré le programme de travail du forum parce que j'en ai remis une copie à Fidel Toé.

5 – Quelle image reste-t-il de Thomas Sankara ?

Sur le plan africain, la jeunesse se réfère à Thomas. Ici les jeunes n'ont connu que Blaise. Mais ils entendent tout de même les échos.

Ce qui fait la renommée de Thomas Sankara reste l'idée d'anti-impérialisme et de bonne gouvernance (par ses propres moyens). La Banque Mondiale impose au pays de lutter contre la corruption.

6 – Pouvez-vous me parler de la mémoire de Sankara et celui de l'anniversaire de sa mort ?

Si l'on compare l'anniversaire de Thomas avec l'anniversaire de pouvoir de Blaise, Sankara l'emporte.

La mémoire ne se défend pas toute seule, il faut une propagande. La mémoire de Thomas a été engloutie par la propagande. Mais c'est éphémère, cela disparaîtra avec Blaise. Les gens veulent manger et se foutent de la vérité.

7 - Que font les Sankaristes pour maintenir la mémoire ?

Leurs ambitions les étouffent. Je n'approuve pas les Sankaristes qui ne sont pas Sankaristes.

Entretien avec Norbert Michel Tiendrébéogo, (FFS)

Contact : Norbert Michel Tiendrébéogo / norbert.tiendrebeogo@yahoo.fr / (226) 70 70 56 14

Qualité : Président du Front des Forces Sociales

Lieu : Les jardins de la Mairie

Date : 31/03/2008 17h30

Durée : 2h

1- Pouvez-vous me parler de votre parcours ?

J'ai eu un DESS (BAC+5) de vente. Je suis devenu chef de comptabilité puis directeur

d'agence, financier et comptable de la Société Générale du Burkina Faso. J'ai pour compagnie des gens de 35/40 ans avec qui c'est la symbiose. J'affronte mieux la vie, et j'ai toujours la fougue révolutionnaire.

L'ambiance de la révolution avait mené à la création du Front de Force Sociale.

Avant il y avait:

Le MTP, Mouvement pour la Tolérance et la Population de Congo N. Kaboré.

Le PDS, Parti pour la Démocratie Sociale.

Le PUND de Kaboré.

Le BSB, Bloc Social Burkinabé d'Ernest Ouédraogo (CPS), du Ministre de l'intérieur de l'époque Thomas Sankara et de Valère Somé.

J'appartiens alors au MTP et au CRAUS, Comité de réflexion et d'Action pour l'Unité des Sankaristes.

Pendant trois ans, il y a eu des tentatives de fusion des partis. En conséquence, la structure était trop informelle et a abouti à la transformation du CRAUS en parti FFS.

Le deux octobre 1996 est créé le Font Batisto dans une démarche originale. Les fondateurs ne veulent pas la direction dudit parti ni être traités d'arrivistes mais veulent un cadre d'expression. La proclamation est faite le quatre août mais Joseph Ouédraogo décline l'offre. Fidel Kientéga devient alors député d'octobre 1996 à août 1998.

En août 1998 a lieu le premier congrès du parti avec un programme. Je suis dès lors élu en tant que premier président statutaire du parti.

Par la suite, l'assassinat de Norbert Zongo me pousse dans une bataille contre l'impunité et j'abandonne l'implantation du parti.

En 1997 ont lieu les élections législatives mais le parti a moins d'un an d'existence et de participation. L'objectif principal est donc de former un bloc homogène, une alternative face à la droite: d'où le contact avec la Convention des Partis Sankaristes (CPS).

Il faudra un mois pour en voir l'évolution mais j'ai pu constater un sabordage dont Salif Dialo tire les ficelles ; de même pour l'ambassadeur de France. En moins de deux mois naît l'UNIR/MS. Les éléments du FFS qui échouent au CPS créent leur parti contre les élections municipales de 2000.

S'en suit la poursuite des combats au sein du collectif. Il y a eu des réformes institutionnelles qui ont favorisé l'entrée à l'Assemblée Générale des députés de l'opposition

qui ont été piégés.

A ce moment là, je faisais partie du FFS. Dans ces conditions, pour les élections de 2007, nous, les FFS nous sommes retrouvés avec le CPS, le PNUD, la Convergence de l'Espoir (dissident de l'UNIR/MS) et deux personnes du MSD (Mouvement Sankariste Divers) ayant quitté l'UNIR/MS. C'est à dire 5 formations pour les élections législatives. Cependant aucune représentation sur les cinq n'a pu faire une liste sur les quarante-cinq listes existantes (seulement trente-trois listes sur quarante-cinq). Aucun élu ne figure sur les listes nationales.

2- Poursuivez-vous la lutte ?

A la suite de complots et de scissions, je me suis retiré du FFS.

Le FFS a participé à l'élection présidentielle et j'y étais candidat. Maître Sankara était deuxième. Selon le gouvernement, le parti d'opposition était trop radical. J'ai donc été détenu en prison pour tentative de coup d'état, pendant six mois avec dix militaires dont deux capitaines responsables.

A l'issue des six mois, un procès fut organisé : six personnes ont été acquittées, trois condamnés avec sursis et quatre ont fait l'objet de condamnations fermes pour dix ans, six ans et cinq ans(x2).

3- Quel a été votre rôle pendant la révolution ?

La révolution a lieu dans la nuit du quatre août. Le cinq août, le quartier s'est organisé en « CDR », en quartier « saint ». J'ai été le premier délégué de ce secteur en 1983.

En 1984, le quartier s'est transformé en secteur pour minimiser le poids de la féodalité et diminuer la potentialité. J'ai donc été élu délégué du secteur 1.

J'ai beaucoup travaillé avec le Haut commissaire de la province. Puis j'ai ensuite appartenu à un cercle informel appelé « inter CDR ». Une solidarité est née entre le CDR et différents secteurs. Pour s'entraider, nous organisions des travaux d'intérêts communs, des veillées-débats, ce qui était enrichissant. Le président du CDR était analphabète mais cela restait très intéressant. Une partie de l'Union Communiste Burkinabé était par ailleurs

présente mais refusait d'adhérer parce qu'elle pouvait être un frein.

Le quinze octobre, la guerre éclate entre l'ULCR et les autres partis.

4- Étiez-vous présent lors de l'évènement de commémoration en l'honneur de Thomas Sankara ?

La commémoration s'est organisée sous la forme d'un symposium dont j'étais conférencier. Le thème central était « comment les Sankaristes devaient faire du Sankarisme quelque chose de réel », c'est à dire la conceptualisation.

J'ai sorti les programmes de quelques partis tels que le FFS , l'UNIR/MS pour faire des analyses comparatistes sur l'économie sociale du marché opposé au capitalisme d'état, par exemple.

Il faut se comprendre sur le terme et le contenu des sankarsites. « On dort sur la même natte mais on ne fait pas les mêmes rêves ». Nous avons un programme adopté depuis 1998. Mais le problème est que soit les autres partis copient le programme, soit ils n'ont aucun programme.

5- Que pensez-vous de l'état actuel de la mémoire de Thomas Sankara ? de sa construction ? du lieu de mémoire ? De l'anniversaire de la mort de Thomas Sankara ?

Faut il y participer d'avantage ? La réhabilitation nécessite t elle plus d'investissements que les espaces, les structures, les bâtiments ou le symbole ?

Le régime a tout fait pour faire disparaître Tom Sank de la mémoire collective. Le symbole est toujours positif. Même les vieux qui n'ont pas aimé la révolution regrettent l'époque de Thomas. Il y a une reconnaissance. Depuis 20 ans on végète avec ce Monsieur (Blaise). Ceux au pouvoir, doivent multiplier les symboles pour leur propre conscience.

Au cimetière, les stèles et les monuments n'emportent pas forcément l'adhésion des

populations.

Tous les camarades sankaristes qui ont participés au gouvernement Compaoré ne méritent pas le titre de Sankaristes. Il y a une déchirure entre « nous sankaristes » parce qu'ils ont accepter de travailler avec l'assassin.

6- Que dire de l'image à la « Che Guevara » ? N'est-ce que du positif ?

Aucune révolution ne dit que dans la révolution il n'y a que du positif. Il y a eu des erreurs qui auraient été reconnues par Sankara, s'il était encore vivant, et par les sankaristes, comme par exemple le licenciement de cent quatre-vingt instituteurs. « L'homme est neuf, il n'est pas dix », c'est à dire personne n'est parfait.

Par ailleurs, les intellectuels refusent de s'impliquer dans le CDR. Donc il est normal qu'il y ait du gâchis.

7- Qu'est ce qui fait que le FFS peut se dire Sankariste ? Et que d'autres se disent Sankaristes ?

Il y a ceux qui se réclament sankaristes de façon sincère de la façon suivante : « Thomas Sankara est un grand pour le pays donc je suis avec lui », d'où l'impossibilité de faire un parti politiques pour eux. Ceux qui le sont par intérêt financier. Et ceux qui ont connu Thomas Sankara et qui en ont tiré des conclusions et une pensée.

Quelques chiffres sur la composition des partis:

80% de l'UNIR/MS est FFS.

50% FFS.

0% espoir est FFS.

0% PUND est FFS.

Pour autant, je suis fière de ce que « Maître Sankara » a fait. Le problème de Maître Sank est celui du maître et de l'élève: l'on n'est pas obligé de faire une fusion. Il y a la possibilité d'exister en parallèle. C'est une démarche qui peut être exploitée. La presse fait « choux gras » de la fusion des sankarsites . L'UPS apparaît donc comme une « unité gâchis ».

8-Que pensez-vous du DOP ?

Il appartient au DOP:

de briser les barrières au point de vue culturel.

le programme du FFS qui abolit les rapports dominés-dominants avec l'occident.

Il y a une volonté de former des jeunes cadres. Le travail de commémoration est nécessaire et intéressant pour se « ressourcer ».

A l'époque, les veillées débat étaient d'ailleurs ouvertes à tout le monde. Blaise y était venu , avait pris la parole pendant des heures.

Mais aujourd'hui, il ne veut pas s'arrêter là. Il veut modifier la Constitution pour prolonger son mandat par référendum et faire passer son frère à la présidence.

Entretien avec Fidèle Toé

Contact : Fidèle Toé / (226) 70 25 36 80 ou 78 90 21 22.

Qualité : Fonctionnaire : Inspecteur du Travail / Ancien responsable sous la Révolution

Lieu : Ancien ministère de l'Industrie et du Travail.

Date : 05/04/2008 à 17h00

Durée : 1h30

1- Présentation de mon thème de recherche...parlez moi de votre carrière politique :

J'ai connu Thomas Sankara en octobre 1962. Nous étions ensemble au collège, en classe de sixième 3, à Bobo. Nous étions des enfants privilégiés. Nous sommes restés dans la même classe en cinquième. Nous sommes devenus et restés amis. Et chez Thomas l'amitié est primordiale. Il n'y a jamais eu besoin d'arburer une couleur politique pour rentrer chez lui, l'amitié passe bien avant.

Après mes études, je suis devenu fonctionnaire. Plus précisément, inspecteur du travail. Ce qui m'a valu de devenir ministre du travail, de la sécurité sociale et de la fonction publique par la suite.

2- Que signifiait pour vous le « sankarisme » à cette époque ?

En fait, je pense qu'il n'y a pas eu d'idéal type du sankarisme à cette époque. Thomas Sankara parlait d'un processus révolutionnaire. Il luttait contre les forces hostiles au changement. Il préparait la jeunesse politiquement à travers la multiplication des associations et des débats populaires.

En réalité, il y a une vision pratique et une vision théorique. L'illustration est visible avec le DOP. Beaucoup de moments forts du DOP sont issus des pratiques quotidiennes de la vie des gens et des réalités du pays. La connaissance théorique s'est toujours faite autour de questionnements pratiques.

3- Que signifie pour vous la « sankarité » ?

Pour moi ce sera toujours et ça a toujours été l'attitude à travers laquelle un homme s'engage pour son peuple et même sur l'ensemble de la scène internationale. Thomas Sankara a toujours mis en avant ses convictions et le peuple dans ses discours, quelque soit son interlocuteur. Il a tenu des meetings où même Kadhafi lui en a voulu pour ça. Thomas Sankara a toujours fait des voyages pour défendre des idées et la liberté des peuples. Il a en plus, toujours choisi l'intégrité plutôt que l'intégrisme qu'il considérait comme une destruction. L'intégrité dépasse les valeurs de l'intégrisme. Et cela s'explique par la dimension morale.

4- Parlez-moi de la période révolutionnaire :

La démocratie doit-être responsable. Je crois qu'elle n'a pas été suffisamment « cachée » pour fonctionner. Le bouleversement a été trop grand pour les burkinabè. Même à l'échelle des dirigeants tout était différent : Thomas alignait en rang les candidats à un poste et expliquait le choix devant tout le monde pour éviter la rancune entre les candidats.

Il y a beaucoup d'étapes lorsqu'il s'agit d'élire les gens : il faut se préparer à ce que les gouverneurs (etc) soient élus. Il a y donc pour cela une base théorique qui tient en la participation de la population à la prise de décisions.

Paradoxalement, il existe une dimension nationaliste pour le Burkina et une dimension panafricaine internationale (ce qui représente l'unité africaine). Peut-on dire que le Sankarisme est une sorte de nationalisme ? Non, sinon il n'y aurait pas d'unité.

Thomas Sankara est un nationaliste ou un chauviniste mais attention il est assimilé au patriotisme et non pas au nationalisme. Sous Thomas Sankara, les frais d'éducation au Burkina ont progressivement baissé, et même les étrangers ont bénéficié de la mesure, ce qui est un signe de générosité du Burkina.

Ce que nous faisons c'est pour que même les gens d'autres nationalités bénéficient de cela et qu'ils puissent demander la même chose dans leur pays. Ceci n'est pas un nationalisme étroit mais ouvert.

Thomas Sankara a fait un parti avec une dénomination progressiste. Blaise ne peut pas créer un parti progressiste, puisqu'il dit aux autres Sankaristes de ne pas le critiquer.

Blaise se considère d'ailleurs comme étant la seule personne à même d'être sankariste (Rires). Des sankaristes ont même appartenu au groupe de Blaise !

Il y a eu ensuite le conseil des sages mais les partis ont préféré demander l'avis aux ministères des finances et des forces armées. L'erreur de l'opposition c'est l'infantilisme. L'opposition a fait une proposition commune. Au lieu de cela on devrait demander un avis à des personnes au lieu de le demander à des ministères !

5- Après la révolution quel rôle politique avez-vous joué ?

J'ai été sept ans en Europe, deux ans au Ghana et cinq ans au Congo Brazzaville. J'ai ensuite repris l'inspection générale du ministère (celui auquel j'appartiens encore en ce moment) en tant que fonctionnaire.

Il y a treize régions au Burkina. J'appartiens à la Convention panafricaine du Sankarisme. L'UNIR/MS est issu de la CPS ; le FFS a appartenu lui aussi à la CPS. J'ai quitté la CPS pour joindre l'UNIR/MS.

6- Comment envisagez-vous la conceptualisation du « sankarisme » ?

L'UPS est composé de jeunes qui ont quitté l'UNIR/MS et qui sont revenus à la CPS. Ce sont les mêmes hommes, il n'y a eu aucune évolution, aucun avancement. Tout cela c'est la même chose.

7- Peut-on parler de sankarisme comme on parle de gaullisme ?

Sous Chirac le gaullisme ne veut rien dire. Il faut inventer les choses pour éviter de les voler.

8- Que pouvez-vous me dire concernant l'unité des sankaristes ?

Le regroupement paraît solide. L'unité c'est la voix de la conviction d'abord. Ce n'est pas la tête à quelqu'un. Les gens veulent un poste.

9- Que pensez-vous de l'état actuel de la mémoire de Thomas Sankara ?

J'ai participé à la mémoire: j'ai été en Espagne avec la Caravane « El Che » en Alicante, puis à Rome.

J'ai assisté en tant que modérateur à la conférence de Bénéouendé Sankara. Le pays n'est pas silencieux sur la mémoire de Thomas Sankara. Aucun bus ni taxi ne circulaient

pendant les jours de commémoration. Il y avait des manifestations à Ouaga 2000.

On essaie d'étouffer la mémoire mais elle reste intacte. Le ministre de la justice sanctionne les gens.

Quant à l'image de Thomas, elle reste celui d'un homme intègre qui n'a pas volé et qui a bâti le pays, un peuple. Il était obligé de tenir compte de l'administration (dossier rouge). Il a fait ce qu'il a dit et dit ce qu'il a fait.

Entretien avec Me. Bénéwendé Sankara, président de l'UNIR/MS

Contact : Me. Bénéwendé S. Sankara / sank.bs@fasonet.bf / (226) 50 36 26 55

Qualité : Président de l'UNIR-MS et député à l'Assemblée Nationale

Lieu : Siège du Parti UNIR/MS

Date : 31/03/2008 à 10h00

Durée : 1h30

1- Présentation de mon thème de recherche...

Il est vrai que les politiciens sont des opportunistes. En réalité, ce sont ceux qui s'intéressent au Président Sankara qui font le travail à notre place, et cela, il faut le souligner avec force. Je suis particulièrement ému quand je vois des jeunes européens s'investir dans ce type de recherche. J'ai vu plusieurs chercheurs, notamment allemands, s'investir dans des recherches qui touchent notre société. Nous avons besoin de ces études pour notre pays. Je suis toujours surpris de voir qu'au Burkina il n'y a pas d'émotion particulière mais nous recevons de nombreux retours.

On se cache derrière la stabilité institutionnelle et politique et on a oublié l'essentiel. Je dis toujours aux militants de faire très attention. En Sierra Léone, au Liberia, au Togo, il y a eu des armes. Chez nous, il semblerait que la guerre civile ne tue pas mais seulement la misère. De nombreux enfants meurent à cause de la misère, c'est un paradoxe.

Malheureusement, une grande partie de la population est analphabète et il y a un fossé immense entre ceux qui ont été à l'école et les autres. Ce sont des réalités fondamentales.

Regardez, depuis le discours de La Baule, il y a eu la création aux forceps d'un processus démocratique et un ancrage démocratique, cependant, il me semble que c'est Sankara qui a éveillé notre vie. Ceux au pouvoir n'ont fait que dissoudre les liens. Par exemple, quelle solution est préconisée pour lutter contre la vie chère ? C'est bien celle de consommer et de produire Burkinabè, consommer en priorité ce qu'on est capable de produire. C'est bien Sankara qui vingt ans auparavant avait lancé cette idée. Idée que même Koffi Annan a souvent repris et développée.

2- Pouvez-vous me parler de votre parti l'UNIR/MS ?

C'est un parti qui est né dans un contexte particulièrement trouble, exactement le premier novembre 2000. Le récépissé de naissance date lui du vingt-et-un décembre 2000. Au fait ! Je souligne qu'il s'agit d'un hasard mais cette date correspond à celle de l'anniversaire de la naissance de Thomas Sankara.

C'est au cours de meetings que l'idée de lancer le parti s'est faite. Pourquoi ? Nous sommes nés à partir de la CPS (Convention Panafricaine Sankariste) qui regroupait l'ensemble des partis sankaristes. Il y avait deux formules : la première se traduisait dans une forme d'observation car le contexte était trouble. L'idée était d'aboutir à un renforcement de la

collectivité. Le passé était plutôt négatif, il fallait un temps d'observation pour aboutir à une réelle fusion de l'ensemble des partis sankaristes (BSB, FFS, PDSU). Tous se sont regroupés.

Une année après, il y avait les élections municipales (en 2000). Juste avant les élections, le pays traversa une grande crise sociale. Cependant, nous avons trouvé le moyen de nous diviser. Celui que nous dénomions « la deuxième épouse de Blaise Compaoré, Ernest Nomgma Ouédraogo (ou un certain Herman) qui faisait partie de la CPS à rejoint le Gouvernement d'ouverture mis en place par le Président. Ernest ou Herman a d'ailleurs récupéré certains leaders de la CPS. Le Gouvernement d'ouverture va par la suite énormément décevoir la société civile qui exigeait de ce dernier des réformes profondes qui n'ont jamais eu lieu. Le problème, c'est qu'au sein de ce gouvernement, il y avait des ténors du « mouvement sankariste ». Nous avons (UNIR-MS) tout de suite crié au scandale et résisté. Nous refusions de faire un compromis de la sorte à un stade où l'ensemble de la nation burkinabè exigeait beaucoup de choses. Nous voulions plutôt nous ralliés aux forces d'oppositions démocratiques de masse comme le G 14 que nous avons rejoint dans un premier temps. C'est dans ce cadre et cette conjoncture que l'UNIR/MS est née. Nous avons été exclus de la CPS et Ernest NONGMA n'a jamais voulu réunir le Congrès de la CPS pour s'expliquer à propos de l'exclusion des membres de L'UNIR/MS. Nous avons une idée forte à défendre : nous pensons que l'idéologie sankariste existait et peut exister à côté d'autres partis politiques.

Le onze novembre 2000, nous avons organisé un meeting d'explication du mouvement d'opposition. Les autres estiment que leur combat est juste. Nous voulions la légalisation de notre position et ce sous la forme d'un parti politique. Nous avons donc organisé plusieurs concertations afin de définir l'objet et la ligne du parti. Et j'oubliais, auparavant nous nous sommes réunis le quinze octobre 2000 devant la tombe du Capitaine Président Sankara pour lui jurer fidélité. Nous voulions aussi que son image soit protégée des exploitations politiques qu'elle subissait.

Nous voulions atteindre des résultats. Le pays est confronté au chômage, à la misère. Comment y faire face dans un contexte de globalisation ? Comment Sankara résoudrait-il cela ?

Nous ne travaillons pas en utilisant l'image de Thomas Sankara, mais en propulsant une idéologie sankariste. En effet, le CNR et le DOP sont largement traversés par une idéologie de gauche que nous conservons et à laquelle nous croyons mais au-delà de cela, il y a son discours (à Thomas Sankara) particulier à certaines prises de positions qui sont fondamentales. Par ailleurs, l'UNIR c'est inspirée d'une étude faite par la Banque Mondiale et par des ateliers dans des conseils d'universités car le plus étonnant de tout ça, c'est qu'il en ressort que le Burkina a fait un grand bon en avant sans et cela sans aucune aide internationale lors de l'épisode Sankara.

Thomas Sankara, n'a jamais professé l'autarcie du pays. Son évolution idéologique n'est ni à gauche ni à droite mais contre tout ce qui peut aliéner une population. Il reste en adéquation avec sa philosophie politique. Il faut comprendre le développement structurel, s'agit-il d'un régime d'exception militariste ? Ou d'un état de démocratie ? Car en démocratie on atteindrait les mêmes réformes certainement mais avec beaucoup plus de difficultés dues au besoin de l'aval, de l'acceptation par le peuple. Le problème reste entier : comment convertir la mentalité des gens ? L'objectif du parti comme de l'ensemble des partis est bien de sensibiliser, d'écouter et de conscientiser les individus. Et c'est là notre différence, l'UNIR est un parti qui n'a aucune vengeance, nous mettons en avant des idées contemporaines qui veulent se poser en forces d'opposition.

Dans les textes de 1996, on a carrément transformé les structures d'un État d'exception dans celui d'un parti politique. L'ODMTP devient le CDP. Dans un pays de 14 millions d'habitants la multitude de partis politiques ne participe pas vraiment à la formation d'une opposition démocratique efficace.

Les vrais questions, sont de chercher à comprendre quels sont nos problèmes (les problèmes des partis politiques du Burkina Faso) ? Quoi gagner concrètement dans notre vie politique ? Car en fin de compte c'est bien la qualité de vie du Burkinabè qui importe. Pour cela il faut un développement communautaire à la base de notre politique. En effet, par exemple, dans la réalité quand on fait la décentralisation, est-ce que ces actes-là existent ? Ce débat est frontal. On a voulu que dans cet espace national les gens comprennent pour avoir de la visibilité.

Résultat en 2005 au présidentielles nous sommes le premier parti d'opposition. En 2006, aux municipales nous avons quinze représentants, nous sommes en deuxième position, derrière le CDP. Et enfin, aux législatives nous avons obtenus quatre sièges.

3- Pouvez-vous me parler du vingtième anniversaire de la mort de Sankara. Avez-vous joué un rôle particulier ?

Les Commémorations se sont déroulées du onze au quinze octobre 2007. Les sankaristes se sont réunis lors de ce symposium pour faire pour trouver un consensus autour de la vision politique « sankariste ». Nous voulions nous poser des questions autour de cet axe. J'étais un des responsables du symposium, le président. Nous avons défini une feuille de route donc l'objet principal est d'aboutir à un code d'éthique nécessaire à l'unité.

Nous pensons qu'il faut partir vers les premiers acteurs de la révolution qui ne sont pas forcément sankariste aujourd'hui comme Basile Guissou. C'est nécessaire de tirer des enseignements et de créer un vocable sankariste. C'est dans cet objectif que s'est constitué le Comité international sankariste de réflexion. Nous travaillons en ce moment sur une documentation qui permettra d'aboutir à un résultat final.

4- Et au niveau de l'unité ?

Au symposium il y a eu la suggestion d'une fusion avec la création de l'UPS. Même si l'unité est à la base, nous avons vu avec l'expérience de la CPS. Il faut donc nécessairement exister en tant que organisation structurée qui puisse efficacement défendre les arguments.

Pendant le symposium, nous avons ensemble défini une feuille de route pour atteindre l'unité de tous les partis et mouvements sankaristes divers.

De ce conglomérat, si on veut une unité solide il faut un parti solide. Il faut donc un code éthique pour éviter toute zizanie au sein du mouvement. Il faut aussi que l'UPS devienne un parti politique solide et il faut que l'on soit capable d'engager des pourparlers.

5 - Comment définiriez-vous le sankarisme ? Et la part du personnage dans ce courant ?

Le burkinabè est une formule fabriquée, un prototype d'homme que nous avons voulu offrir à l'humanité que Sankara a voulu offrir au monde. Pour lui, il est clair que la pauvreté n'est pas une fatalité. Thomas Sankara était très simple mais débordant d'idées. C'était un

modèle contemporain.

Aujourd'hui, on veut perpétuer cette image. Thomas Sankara a aimé ce peuple qui lui a tout donné.

La démocratie est une bonne chose mais elle ne doit pas être une façade car elle incarne l'homme en vue de le représenter comme un modèle d'intégrité. Et il n'y a pas d'autre solution pour les pays africains que de passer par là.

Prenons par exemple le riz du Burkina qui est délaissé au profit des importations de riz en provenance de Taïwan. En réalité, le Burkina ne mérite pas sa place de pays le plus pauvre du monde.

En août 1987, quand on relit le dernier discours de Sankara, on se rend compte qu'il trace le chemin et pose les préoccupations politiques.

6- Que pensez-vous de l'état actuel de la mémoire de Thomas Sankara ?

Effectivement, il y des lieux symboliques, des dates anniversaires. Aujourd'hui, ce qui est commémoré c'est bien la date de son assassinat, le quinze octobre 1987. D'ailleurs on est un des seuls pays où il y a eu un assassinat du chef de l'État.

En 2000, on a essayé de réhabiliter sa maison en banco. On a pu constater qu'il ne possédait rien. Il avait vraiment l'image du président des pauvres, l'image du président qui faisait du vélo dans la rue et qui payait son arachide. Très différent, de l'image de Blaise qui lui ne va jamais dans la rue de peur qu'on l'assassine. Thomas Sankara a toujours été là, simple pour le peuple.

Pendant longtemps, on a tenté d'effacer la mémoire de Sankara. Comme les congolais et Lubumba. Mais aujourd'hui, c'est l'effet inverse. Plus on essaye d'effacer, plus le peuple se demande pourquoi ?

Il y a de plus en plus d'images de Sankara comme avec le film « l'homme intègre ». En attendant, il n'y a que la tombe comme lieu de mémoire et de commémoration. Il y a bien eu

des projets de musée que la famille voulait ouvrir mais ils n'ont jamais vu le jour. L'UNIR souhaite tout naturellement participer à la préservation de ce patrimoine.

7- Votre carrière politique ?

Depuis la naissance du parti, j'essaie de l'animer. Avant, je militais à l'université mais je n'ai appartenu officiellement à aucun parti avant l'UNIR. Mon premier mandat, je l'ai eu en 2002 en étant député dans la région du Nord.

Sinon, ma particularité tient dans mon cabinet d'avocat. Il s'agit ouvertement d'un cabinet engagé qui défend les travailleurs licenciés, la presse et toutes les causes qui ne trouve pas facilement de défense.

Avec Nobert Zongo, nous avions créé un collectif au sein de la société civile. Cependant, pour avoir un impact il est nécessaire d'avoir une locomotive politique comme par exemple la structure du G14.

J'ai beaucoup de relations dans le milieu et j'étais partie prenante au rassemblement de tous les sankaristes. Je me suis toujours senti proche des idéaux défendus par Sankara. C'est en m'investissant de plus en plus sur la scène politique que j'ai pris conscience qu'il fallait que je continue à les porter et à les diffuser pour l'ensemble des burkinabé. Avec la traîtrise, d'Ernest j'étais obligé d'assumer mes convictions et de prendre partie, de participer à la création de l'UNIR-MS. Mon cabinet en a d'ailleurs pris un coup.

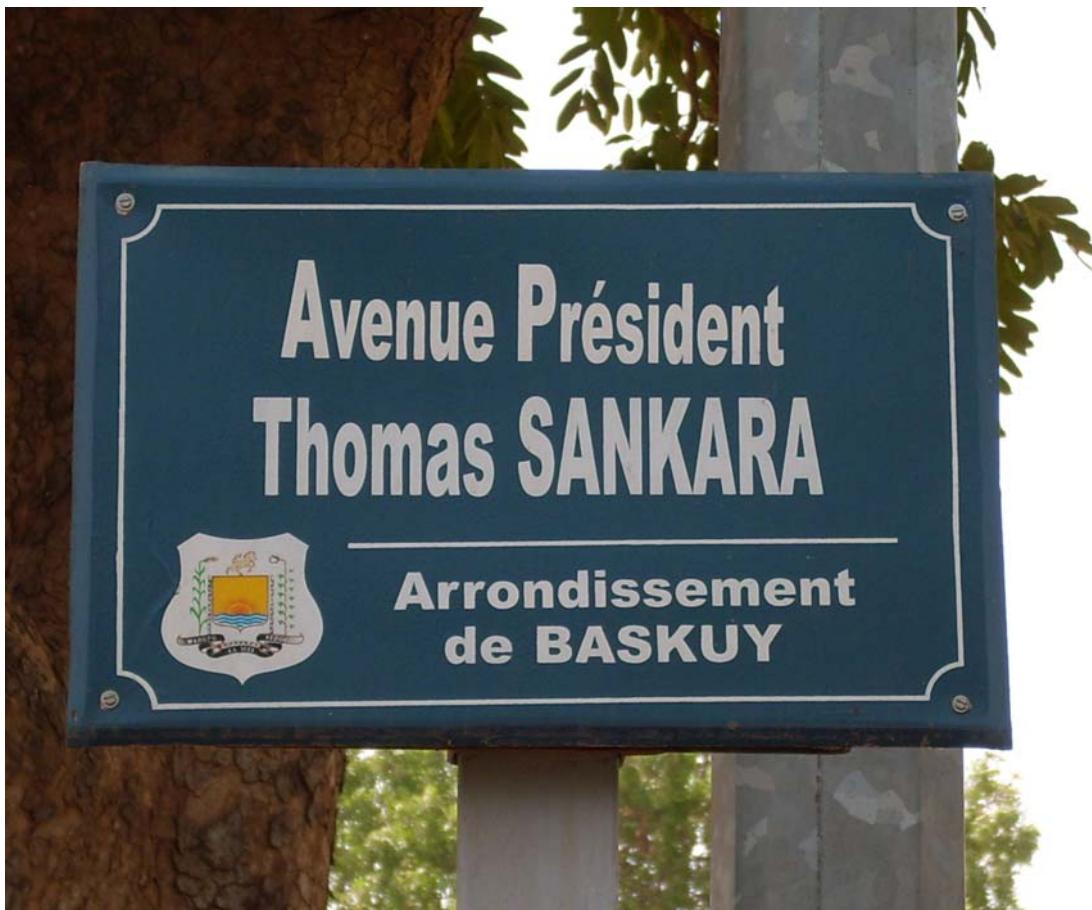
Nous avons abouti à la formation d'un groupe parlementaire. Je suis le président du groupe ADJ, groupe d'opposition qui regroupe tous les députés sankaristes et socialistes. Nous sommes aussi présents dans le Parlement Panafricain.

Photographies









Légende:

- (1) Photo n°1: Tombe du Capitaine Président Thomas Sankara au cimetière de Ouagadougou.
- (2) Photo n°2: Tombes des compagnons de Thomas Sankara.
- (3) Photo n°3: Voiture de Thomas Sankara entreposée chez un garagiste proche du domicile de son frère Valentin Sankara.
- (4) Photo n°4: Tombes des compagnons de Thomas Sankara.
- (5) Photo n°5: Plaque d'une rue de la ville de Ouagadougou en l'honneur du Président Thomas Sankara.